Niveau(x) d'enseignement : 5 Numéro EDUQ : 9470350
Centre d'intérêt : 875

Blanchet, André.

Foresterie, sciage et papier : orientations pour le développement du secteur : document de consultation / [recherche et rédaction, André Blanchet ; coordination, Fernand Laplante, Michel Brind'Amour ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1988.

161 p. : cartes ; 28 cm.

La couv. porte en outre : 12; La formation professionnelle au secondaire. Code : 16-4131-52; 8889-856. Bibliogr. : p. 133-136.

ISBN 2-550-14640-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Laplante, Fernand, éd * Brind'Amour, Michel, éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s) : Techniques biologiques * Développement de programmes * Formation professionnelle * Programme d'études * Caractéristiques socio-économiques * Main-d'oeuvre * Organisation pédagogique * Marché du travail * Diplômé * Plan de développement * Statistiques * Education des adultes * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Foresterie, sciage et papier

Ce document présente quatre grands volets du secteur "foresterie, sciage et papier" en vue de procéder au développement des programmes : 1- le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux); 2- les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur; 3- l'organisation de la formation professionnelle (progammes, clientèles, lieux de formation); 4- l'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie. Cette démarche conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux programmes de ce secteur et à la réflexion autour de mesures supplémentaires à mettre en oeuvre pour favoriser ce développement.

Type de document :

12 FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-71350

FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

Équipe de production

Recherche et rédaction	André Blanchet, CSR Chaudière
Coordination	Fernand Laplante, DFP, MÉQ Michel Brind'Amour, DFP, MÉQ (Mtl.)
Correction-révision	Karen Dorion-Coupal, Les Services linguistiques Dorion-Coupal enr.
Saisie du texte	Madeleine Anctil, DFP, MÉQ
Édition électronique	Lucie Bédard, Services de publicatique enr. Johanne Bédard, DFP, MÉQ
Consultation	Jacques Dubé, responsable du secteur Foresterie, sciage et papier, DFP, MÉQ
	Jean-Claude Gilbert, agent de développement pédagogique, DFP, MÉQ

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage s'est avérée possible grâce à la participation de nombreuses personnes et organismes.

La Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner le nombre et la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées, de même que leur grande disponibilité au moment des visites d'entreprises et entrevues effectuées. Une liste des personnes-ressources contactées a été placée à la fin du document.

Le lecteur notera toutefois que ces personnes n'ont pas validé le contenu du présent ouvrage.

Dépôt légal: quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-14640-9

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

030801
1088003

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectif général et structure du document

Afin de mettre en lumière les avenues possibles du développement de l'enseignement professionnel dans le secteur *Foresterie, sciage et papier,* et ainsi concrétiser l'importante réforme en cours, nous avons ouvert dans les premiers chapitres de cet ouvrage quatre grands volets:

1. Le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux);
2. Les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur;
3. L'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation);
4. L'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie.

Cette démarche a conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux principaux programmes du secteur. Faut-il créer de nouveaux programmes? Quels sont les programmes à supprimer, réviser, fusionner...? Dans quels lieux de formation devrait-on offrir ces programmes? À quelle clientèle devrait-on les destiner? Y a-t-il d'autres actions à entreprendre pour mieux adapter l'enseignement offert dans ce secteur professionnel aux exigences du monde du travail?

Les quatre premiers chapitres ont fourni de précieux éléments de réponse à ces questions. Ceux-ci font l'objet des chapitres 5 et 6.

Démarche de recherche

Ce document présente les données de nombreuses études réalisées par des instances gouvernementales ou parapubliques: bulletins statistiques, monographies sectorielles, répertoires, etc.

Il résulte également de la consultation de représentants d'une cinquantaine d'entreprises, associations professionnelles ou organismes directement reliés au secteur. Une liste des documents de référence et des personnes-ressources contactées a été placée à la fin du document. Les chiffres entre parenthèses accompagnant les tableaux, cartes ou citations renvoient aux sources d'information correspondantes.

La démarche de recherche qui a présidé à cette étude est explicitée dans le document-synthèse *Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur* (46), disponible sur demande à la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec. Le lecteur intéressé à en savoir davantage sur la structure interne du présent ouvrage est invité à consulter le guide mentionné.

Mise en garde

De façon générale, les renseignements contenus dans ce document de consultation visent à outiller la Direction de la formation professionnelle du MÉQ dans ses prises de position concernant les programmes d'études offerts dans le secteur de la foresterie, du sciage et du papier (chapitres 5 et 6).

En fait, l'originalité et le mérite du présent ouvrage résident dans le lien qu'il établit entre les besoins de main-d'oeuvre observés dans le secteur et les interventions jugées souhaitables sur le plan des programmes éducatifs.

Aussi, le portrait socio-économique tracé dans les deux premiers chapitres ne prétend pas constituer une analyse économique formelle du secteur à l'étude, mais plutôt une présentation structurée de données tirées de documents existants et sujettes à interprétation.

Il sera important en effet d'interpréter avec soin les données avancées dans certains tableaux car, selon la source utilisée, il arrive que les méthodes et les années de cueillette diffèrent. Un effort a été fait cependant pour recourir aux sources qui reflétaient le plus fidèlement possible la situation actuelle.

PRÉSENTATION DU SECTEUR

La foresterie: un sous-secteur particulier

Le secteur analysé comporte deux sous-secteurs, le sciage et le papier, comparables en plusieurs points à d'autres secteurs d'activité économique; il comporte par ailleurs un troisième sous-secteur, celui de la foresterie, qui présente des caractéristiques très particulières quant à la durée annuelle du travail et aux conditions de la main-d'oeuvre impliquée. Mentionnons notamment:

- le caractère saisonnier de plusieurs travaux (reboisement, production de plants, travail sylvicole);
- l'éloignement de plusieurs chantiers, favorisant un travail intensif pendant certaines périodes et des relâches plus longues;
- le choix, pour plusieurs, du travail en forêt comme mode de vie; le travail en forêt peut en effet très bien convenir à ceux qui l'ont choisi et le complètent par d'autres activités.

Ces trois éléments incitent à interpréter prudemment les données sur le taux de chômage associé à certaines professions. Ce taux doit être relativisé par la nature même du travail et par le fait que la vie en forêt ait pu être choisie par plusieurs travailleurs. L'on devra également faire preuve de prudence au moment d'interpréter les prévisions des besoins de main-d'oeuvre car celles-ci peuvent être justes même si les données sur le chômage semblent indiquer un surplus de travailleurs...

Des données fragiles

Malgré le caractère provisoire des données, les prévisions concernant les besoins de main-d'oeuvre et l'évolution du secteur reflètent à notre avis assez justement la situation actuelle. Une attention particulière a été portée à l'évaluation des besoins de main-d'oeuvre, laquelle varie beaucoup d'une source à l'autre. Seules les données faisant l'objet d'un large consensus ont été retenues et en cas de divergence, plusieurs hypothèses ont été formulées.

En dépit de cette mesure, quelques incertitudes demeurent:

- Qu'adviendra-t-il de la surtaxe de 15% imposée sur le bois de sciage exporté vers les États-Unis? Baissera-t-elle? Sera-t-elle abolie?
- Quels seront les effets à moyen terme de la nouvelle politique forestière? Les augmentations escomptées du volume de bois à récolter se réaliseront-elles, créant ainsi des milliers d'emplois dans le secteur? Réussirons-nous, le cas échéant, à écouler ces volumes?
- De nouveaux impératifs socio-économiques imposeront-ils une réduction des budgets du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec ainsi que des entreprises de reboisement et de sylviculture?

Voilà quelques points susceptibles d'influencer de près l'évolution du secteur. Intervenants et gestionnaires sont donc invités à les garder en mémoire au moment d'interpréter les données rapportées dans ce document, notamment celles qui concernent les besoins anticipés de main-d'oeuvre.

Précisions

L'expression "demande supplémentaire de main-d'oeuvre" traduit les besoins anticipés de travailleurs à moyen (1987-1990) et long (1987-1993) termes tels que rapportés dans le *Modèle québécois de prévision par profession* et le *Système de projection des professions au Canada* relativement à chacune des professions du secteur. Il s'agit là d'estimations qui méritent d'être confrontées à la réalité du monde du travail.

Quant à l'"offre de diplômés", elle représente plutôt une offre de diplômés *potentiels* puisqu'il est question du nombre de places-élèves disponibles dans les centres d'enseignement autorisés à offrir ces programmes.

Une liste des sigles, abréviations et acronymes utilisés dans le document apparaît aux dernières pages.

Genre des titres de professions

Nous nous sommes basés sur la Classification canadienne descriptive des professions pour identifier, désigner ou classer les professions exercées dans le secteur. Or, ce document ne renferme que les appellations masculines des professions.

CONSULTATION PRÉVUE

De façon systématique, le ministère de l'Éducation consultera les partenaires de l'éducation et du monde du travail sur les orientations proposées dans ce document. Le rapport de consultation qui en émanera servira à établir les priorités de développement du secteur Foresterie, sciage et papier dans le réseau scolaire.

Ces priorités sectorielles seront confrontées à celles des autres secteurs d'enseignement professionnel pour lesquels un document semblable d'orientations aura été produit.

Cette vaste opération se conclura par l'élaboration du Plan quinquennal des productions de programmes pour le niveau secondaire qui tiendra compte notamment des contraintes financières. Le Plan sera publié au cours de l'année 1989.

Lecture rapide

Les chapitres 5 et 6 de cet ouvrage renferment les éléments clés des orientations à donner au développement du secteur.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 1

1.1 Les entreprises 1

A. Catégories d'entreprises (vocations) 3

B. Taille des entreprises 7

C. Particularités des entreprises du secteur: concentration, étalement 13

D. Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise 30

1.2 Les travailleurs et travailleuses 33

1.3 Les professions 39

A. Identification des professions du secteur 41

B. Liens horizontaux entre les professions du secteur 47

1.4 Facteurs déterminants 49

CHAPITRE 2. DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION 53

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes 53

A. Remarques générales 56

B. Remarques particulières à chacune des catégories 56

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions 61

CHAPITRE 3. ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 65

3.1 Le secteur 65

A. Définition du secteur actuel 67

B. Définition du secteur effectif 70

3.2 Les formations 75

A. Programmes d'études 77

B. Clientèles 83

C. Enseignements 90

D. Caractéristiques des formations 91

CHAPITRE 4. ÉCARTS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE 93

4.1 Les écarts les plus significatifs 93
A. Généralités 97
B. Besoins particuliers de formation 98

4.2 Explication des écarts 101
A. Les programmes liés à la foresterie 103
B. Les programmes liés à l'industrie du sciage 105
C. Autres programmes 106

CHAPITRE 5. HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 107

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes 107
A. Sylviculteur, agent de conservation de la faune et ouvrier papetier 109
B. Travailleur forestier et ouvrier sylvicole 109
C. Garde forestier et sylviculteur 110
D. Classeur-mesureur et scieur-classeur 111
E. Arboriculture 112
F. Acériculture 112
G. Affûteur 112

5.2 Les lignes directrices 113
A. Priorités 115
B. Lieux de formation 116

CHAPITRE 6. PROGRAMMES À DÉVELOPPER ET AUTRES ACTIONS À ENTREPRENDRE 121

6.1 Les programmes d'études 121
A. Programmes à réviser 125
B. Programmes à redéfinir 125
C. Programmes à réviser prioritairement 125

6.2 Les autres actions 127
A. Études plus poussées 129
B. Projets à démarrer 129
C. Actions à soutenir 130

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES 131

Références bibliographiques 131

Personnes-ressources 137

ANNEXES 143

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Catégories d'entreprises	6
TABLEAU 2	Taille des entreprises	8
TABLEAU 1.1.B.a)	Nombre d'usines et d'ateliers de sciage par capacité de production en 1985 (1)	10
TABLEAU 1.1.B.b)	Nombre d'établissements fabriquant du papier et des produits en papier par tranche de salariés en 1981 (2)	11
TABLEAU 1.1.B.c)	Nombre de producteurs de plants forestiers par classe de production en 1987 (3)	12
TABLEAU 1.1.B.d)	Nombre d'établissements spécialisés dans l'exploitation et l'aménagement par tranche d'employés	13
TABLEAU 3	Particularités des entreprises	14
CARTE 1	Distribution géographique des usines de sciage par taille (production pour fins commerciales) (1)	16
TABLEAU 1.1.C.a)1°	Distribution par région administrative des usines de bois de sciage et de bardeaux (1984) (1)	17
TABLEAU 1.1.C.a)2°	Livraisons québécoises de bois de sciage par région administrative en 1970 1980, et 1984 en % (42)	18
CARTE 2	Distribution géographique des usines de pâtes, papiers et cartons en 1984 (1)	20
TABLEAU 1.1.C.b)	Distribution par région administrative des usines de pâtes et papiers en 1984 (1)	21
CARTE 3	Distribution géographique des producteurs de plants forestiers au Québec en 1987 (3)	23
TABLEAU 1.1.C.c)	Distribution par région administrative et par type de propriété des centres de production de plants forestiers au Québec (long terme) en 1987 (3)	24
TABLEAU 1.1.C.d)1°	Distribution par région administrative des entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière en 1987 (4)	24
TABLEAU 1.1.C.d)2°	Récolte de bois au Québec de 1983-84 à 1985-86 en milliers de m^3 (1)	26
TABLEAU 1.1.C.d)3°	Coopératives et O.G.C. par région administrative au Québec en 1987 (6)	27
CARTE 4	Limites administratives de la forêt privée	28
TABLEAU 1.1.C.e)	Distribution des services forestiers et fauniques dans les régions administratives en 1987 (6 à 15)	29

TABLEAU 4	Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise	30
TABLEAU 5	Les travailleurs et travailleuses	35
TABLEAU 6	Identification des professions	41
TABLEAU 7	Liens horizontaux entre les professions	47
TABLEAU 1.4.A.	Événements susceptibles d'entraîner des interventions dans le secteur professionnel	51
TABLEAU 1.4.B.	Tendances, de l'évolution du secteur	52
TABLEAU 8	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession courante	55
TABLEAU 9	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par nouvelle profession	63
TABLEAU 10	Liste des professions couvertes par chacun des programmes d'enseignement professionnel du secteur actuel	67
TABLEAU 11	Liste des professions couvertes par chacun des programmes du secteur effectif	71
TABLEAU 12	Programmes de formation professionnelle	77
TABLEAU 3.2.A.a)	Centres de formation qui offrent des programmes liés à la sylviculture, É.D.A. (37)	79
TABLEAU 3.2.A.b)	Centres de formation qui offrent des programmes liés à l'exploitation forestière, É.D.A. (37)	80
TABLEAU 3.2 A.c)	Centres de formation qui offrent des programmes liés à l'opération des moulins à scie, É.D.A. (37)	81
TABLEAU 13	Clientèles	83
TABLEAU 3.2.C.	Évolution de l'enseignement professionnel donné dans le secteur (34 à 36)	90
TABLEAU 14	Écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre	95
TABLEAU 4.1.B.	Évaluation des écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre	98
TABLEAU 5.2.A.	Les priorités	115
TABLEAU 5.2.C.	Le choix des centres de formation	117
TABLEAU [illegible]1.	Programmes d'études retenus	123

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES ENTREPRISES

A. CATÉGORIES D'ENTREPRISES (VOCATIONS)

Les entreprises du secteur Foresterie, sciage et papier se classent en cinq grandes catégories. Les deux premières sont tirées de la Classification des activités économiques du Québec (C.A.É.Q.) tandis que les trois dernières résultent d'une classification maison qui, en décrivant plus précisément les activités du secteur aidera, nous l'espérons, à mieux déterminer les besoins en matière de formation professionnelle.

Les cinq grandes catégories d'entreprises ou organismes ayant des activités dans le secteur Foresterie, sciage et papier sont:

- LES INDUSTRIES DU BOIS DE SCIAGE ET DES BARDEAUX;
- LES INDUSTRIES DU PAPIER ET DES PRODUITS EN PAPIER;
- LES PRODUCTEURS DE PLANTS FORESTIERS;
- LES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET D'EXPLOITATION FORESTIÈRE;
- LES ORGANISMES SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES TECHNIQUES FORESTIERS ET DANS LA GESTION DE LA FAUNE

Le tableau 1 intitulé Catégorie d'entreprises présente, à la page 7, chacune des classes comprises dans ces cinq grandes catégories.

a) Les industries du bois de sciage et des bardeaux

La C.A.É.Q. distingue, dans ce groupe industriel, les deux classes suivantes:

- L'INDUSTRIE DU BARDEAU ET DU BARDEAU FENDU (classe 2511/C.A.É.Q.)
- L'INDUSTRIE DES PRODUITS DE SCIERIES ET D'ATELIERS DE RABOTAGE (sauf les bardeaux et les bardeaux fendus) (classe 2512/C.A.É.Q.)

Le lecteur notera cependant que pour les besoins de notre étude, nous avons regroupé ces industries de la façon suivante:

Les usines de bois de sciage:

- usines généralement petites qui se spécialisent dans la fabrication de produits pour satisfaire les besoins des agriculteurs et producteurs de bois locaux;
- usines de grande capacité de production qui assurent la mise en marché d'une vaste gamme de produits commerciaux dont les principaux sont le bois de construction et le bois de menuiserie.

Les usines de copeaux:

- dont les copeaux sont le produit principal: ces usines transforment en copeaux les bois ronds qui ne satisfont pas aux exigences des scieries;
- dont les copeaux sont un produit secondaire: ces usines produisent d'autres produits que des copeaux, par exemple du bois de sciage.

Les usines de lattes:

- dont les bardeaux sont le produit principal;
- dont les bardeaux sont un produit secondaire: ces usines produisent des pièces de bois ou d'autres produits en thuya (cèdre).

b) Les industries du papier et des produits en papier

Cette catégorie correspond au grand groupe 27 du même nom dans la C.A.É.Q. et comprend quatre groupes d'entreprises. Pour nos besoins, nous avons jugé bon d'isoler le premier groupe des trois autres. Le premier groupe est en effet le plus important de tous et ses activités de transformation primaire du bois le relient étroitement à la forêt. Quant aux autres groupes, ils réalisent un produit fini et sont constitués d'usines de transformation secondaire du papier.

— LES INDUSTRIES DES PÂTES ET PAPIERS (groupe 271/C.A.É.Q.)

- Industrie des pâtes à papier (classe 2711/C.A.É.Q.)
- Industrie du papier journal (classe 2712/C.A.É.Q.)
- Industrie du carton (classe 2713/C.A.É.Q.)
- Industrie des panneaux et du papier de construction (classe 2714/C.A.É.Q.)
- Autres industries du papier (classe 2719/C.A.É.Q.)

— LES INDUSTRIES DES PRODUITS EN PAPIER (groupes 272, 273, 279/C.A.É.Q.)

- LES INDUSTRIES DU PAPIER À COUVERTURE ASPHALTÉ (groupe 272/C.A.É.Q.)
  - Industrie du papier à couverture alphalté (classe 2721/C.A.É.Q.)
- LES INDUSTRIES DES BOÎTES EN CARTON ET DES SACS EN PAPIER (groupe 273/C.A.É.Q.)
  - Industrie des boîtes pliantes et rigides (classe 2731/C.A.É.Q.)
  - Industrie des boîtes en carton ondulé (classe 2732/C.A.É.Q.)
  - Industrie des sacs en papier (classe 2733/C.A.É.Q.)
- AUTRES INDUSTRIES DES PRODUITS EN PAPIER TRANSFORMÉ (groupe 279/C.A.É.Q.)
  - Industrie des papiers couchés ou traités (classe 2791/C.A.É.Q.)
  - Industrie des produits de papeterie (classe 2792/C.A.É.Q.)
  - Industrie des produits de consommation en papier (classe 2793/C.A.É.Q.)
  - Autres industries des produits en papier transformé (classe 2794/C.A.É.Q.)

Le C.A.É.Q. donne une description détaillée des divers produits fournis par les industries de ce grand groupe.

c) Les producteurs de plants forestiers

Cette catégorie regroupe les producteurs (privés et gouvernementaux) de plants destinés au reboisement: compagnies forestières, P.M.E., organismes de gestion en commun (O.G.C.), producteurs de bois (F.P.B.Q.) et M.É.R. La culture peut se faire en serre, en serre-tunnel ou à l'extérieur. Cette catégorie ne correspond à aucune classe ou groupe dans la C.A.É.Q.

d) Les entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière

Nous retrouvons dans cette catégorie les activités du grand groupe 04 "Exploitation forestière" de la C.A.É.Q., lequel ne contient qu'un groupe et une classe:

— EXPLOITATION FORESTIÈRE (classe 0411, groupe 041/C.A.É.Q.)

Il y aurait lieu toutefois de préciser ici certains intervenants importants de cette classe, soit:

- Les entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux forestiers sur les terres publiques qui détenaient un permis d'intervention ou une concession forestière et qui, à partir du 30 avril 1987, devront signer un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier avec le gouvernement du Québec
- Les principaux utilisateurs de la forêt privée
  - Les O.G.C., compagnies à but lucratif (groupements forestiers, sociétés d'exploitation des ressources, sociétés sylvicoles ou entreprises agricoles et forestières) qui regroupent des propriétaires de lots boisés privés afin d'en favoriser l'aménagement par la mise en commun de ressources techniques, financières et administratives
  - Les producteurs de bois en terrain privé, regroupés en syndicats ou en offices de producteurs de bois (S.P.B. et O.P.B.)

    On comptait environ 25 000 producteurs actifs au Québec sur une possibilité de 100 000 en 1987.
- Les contracteurs forestiers

  Le Fichier central des entreprises du Québec comprend une multitude de P.M.E. en plus de celles mentionnées précédemment. Elles se spécialisent souvent dans un type d'activité en forêt: abattage ou transport des arbres en forêt, travaux sylvicoles spécialisés (éclaircie ou élagage), etc.
- Les coopératives forestières

  Il s'agit de regroupements d'individus sur une base coopérative dans le but d'exécuter des travaux d'exploitation et d'aménagement forestiers. Les coopératives qui produisent des plants destinés au reboisement appartiennent à la troisième catégorie, "Producteurs de plants forestiers".

e) Les organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune

Cette catégorie contient le grand groupe 05 de la C.A.É.Q. "Services forestiers", duquel il faut retrancher les entreprises de notre troisième catégorie, les producteurs de plants forestiers. Ce grand groupe ne tient cependant pas compte de l'importante activité gouvernementale dans le secteur. De plus, il est impossible d'isoler la part du secteur Foresterie dans la classe 8272 de la C.A.É.Q. "Gestion des programmes de conservation des richesses naturelles et de développement industriel".

Pour fins de compilations et d'analyse, nous réorganiserons donc cette catégorie de façon à isoler le secteur Foresterie et assurer une meilleure compréhension des services forestiers. Ce réaménagement présente toutefois un risque: celui de ne pas regrouper les entreprises de services de façon exhaustive. Comme il est facile d'obtenir une liste à jour des organismes impliqués dans le domaine, nous maintenons cette compilation maison.

La catégorie e) comprend ainsi:

— les services forestiers des gouvernements fédéral et provincial;

— les services de protection de la faune des gouvernements fédéral et provincial;

— les zones d'exploitation contrôlée (zecs) du Québec;

— les pourvoiries de chasse et pêche au Québec;

— les bureaux d'ingénieurs forestiers-conseils;

— les organismes spécialisés dans la protection des forêts: les sociétés de conservation;

— les services techniques des syndicats et offices de producteurs de bois;

— les centres de recherche ou d'expertise forestière privés et parapublics.

Tableau 1
CATÉGORIES D'ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes
▪ Industries du bois de sciage et des bardeaux	• Industrie du bardeau et du bardeau fendu • Industrie des produits de scieries et d'ateliers de rabotage: - Bois de sciage - Copeaux - Lattes
▪ Industries du papier et des produits en papier	• Industries des pâtes et papiers • Industrie du papier à couverture asphalté • Industries des boîtes en carton et des sacs en papier • Autres industries des produits en papier transformé
▪ Producteurs de plants forestiers	• Producteurs de plants forestiers
▪ Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière	• Exploitation forestière
▪ Organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune	• Services forestiers gouvernementaux • Services fauniques • Autres

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

B. TAILLE DES ENTREPRISES

Les tableaux suivants précisent le nombre d'employés (ou salariés) et la capacité de production des entreprises appartenant aux cinq catégories d'activités établies plus haut. Pour alléger les présentations, certains critères de regroupement ont été utilisés:

- Le nombre d'employés
  - petite entreprise: moins de 10 employés
  - moyenne entreprise: de 10 à 199 employés
  - grande entreprise: 200 employés et plus
- La capacité de production de l'entreprise

  Certaines entreprises, comme les usines de sciage, se prêtent bien à cette classification alors que dans le domaine des services forestiers, le nombre d'employés est un critère de classement plus significatif.

Le tableau 2 indique le nombre de petites, moyennes ou grandes entreprises ainsi que le nombre d'entreprises non classifiées dans chacun des domaines d'activité identifiés au tableau 1. Il fait également mention de leur nombre d'employés et de leur chiffre d'affaires.

Les données du tableau 2 proviennent des documents 1 à 15 et 29.

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

Tableau 2
TAILLE DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Spécifications P	M	G	N.C.	Nombre d'employés		Chiffre d'affaires[a]
▪ Industries du bois de sciage et des bardeaux	▪ Industrie du bardeau et bardeau fendu				76		192	
	▪ Industrie des produits de scieries et d'ateliers de rabotage:						12 189	
	- Bois de sciage	1 088	75	46				
	- Copeaux				279			
	- Lattes				36			
Total		1 088	75	46	391	8 993[b]	12 381	1 368 302
▪ Industries du papier et des produits en papier	▪ Industries des pâtes et papiers	0	19	37			23 286	
	▪ Industrie du papier à couverture asphalté		3				407	
	▪ Industries des boîtes en carton et des sacs en papier	3	77	12			3 701	
	▪ Autres industries des produits en papier transformé	39	38	4			2 104	
Total		42	137	53		12 542[b]	29 498	6 192 731

Légende:
a. Valeur de livraison et autres recettes (en 000$) en 1984
b. Nombre d'employés qui se consacrent à la fabrication seulement et correspondent aux professions

P petites entreprises
M moyennes entreprises
G grandes entreprises
N.C. non classifiées

1/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 2
TAILLE DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Spécifications				Nombre d'employés	Chiffre d'affaires
		P	M	G	N.C.		
▪ Producteurs de plants forestiers	• Producteurs de plants forestiers	22	8	7		1 065 [c]	125 000
▪ Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière	• Exploitation forestière • Plantation	966	139	11	2 953	12 400 [d] 1 250 [e]	845 412
▪ Organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune	• Services forestiers gouvernementaux • Services fauniques • Autres			1	63 656 69		235 704 [g] 34 729 [g] inconnu
	Total			1	788	3 035 [f]	

Légende:
c. Sur une base annuelle, 4 167 personnes pendant 4 mois
d. Moyenne annuelle, 8 400 à 16 700 personnes selon la saison
e. Sur une base annuelle, 5 000 saisonniers pendant 3 mois
f. Il faut ajouter l'emploi saisonnier de 1 524 personnes.
g. Budget des ministères provinciaux et fédéraux concernés en 1986 (en 000$)

P petites entreprises
M moyennes entreprises
G grandes entreprises
N.C. non classifiées

2/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

a) Les industries du bois de sciage et des bardeaux

Les usines de sciage sont classées en trois échelons selon leur production annuelle:

- petite entreprise: moins de 10 000 m^3/an

  Nous avons inclus dans cette catégorie les 564 usines "de services" ou répondant à la demande locale.

- moyenne entreprise: de 10 000 à 50 000 m^3/an
- grande entreprise: plus de 50 000 m^3/an

Tableau 1.1.B.a)
NOMBRE D'USINES ET D'ATELIERS DE SCIAGE PAR CAPACITÉ DE PRODUCTION EN 1985 (1)

Le tableau suivant indique le nombre et la taille des usines de sciage au Québec. Les usines de copeaux, de lattes et de bardeaux appartiennent à la P.M.E. ou sont intégrées à titre d'unités de production secondaire dans les entreprises plus importantes.

TYPES D'ENTREPRISES	TAILLE	PRODUCTION	NOMBRE
Pour usage local (agriculteurs et producteurs de bois)			564 / 524 > 1 088
Pour fins commerciales	Petites	Moins de 10 000 m^3 /an	
	Moyennes	10 000 à 50 000 m^3 /an	75
	Grandes	Plus de 50 000 m^3 /an	46
TOTAL			1 209

Nous pourrions avancer, à la lecture de ce tableau, que les usines de sciage se caractérisent par une forte présence de petites entreprises, catégorie à laquelle appartiennent, 1 088 des 1 209 usines de sciage au Québec. Il est important cependant de mentionner que le Québec exporte 80% de son bois de sciage et que ce bois est principalement produit par la grande et moyenne entreprise. Ces deux dernières catégories se sont développées au cours des quinze dernières années assurant une forte augmentation de la productivité dans ce sous-secteur. Bien qu'elles jouent un rôle important au sein des collectivités locales, les 564 entreprises de services ont très peu participé à la production provinciale. En 1984, 63% de la production se concentrait dans 43 usines sur 1 209.

b) Les industries du papier et des produits en papier

Il faut ici distinguer les usines de pâtes et papiers, caractérisées par la présence de grandes entreprises comptant parfois plus de 1 000 employés, des autres usines de transformation du papier.

Le tableau suivant indique le nombre et la taille des usines de papier et de produits en papier au Québec.

Tableau 1.1.B.b)
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS FABRIQUANT DU PAPIER ET DES PRODUITS EN PAPIER PAR TRANCHE DE SALARIÉS EN 1981 (2)

TAILLE	SALARIÉS	NOMBRE	
PETITES ENTREPRISES	Moins de 10	42	(18%)
MOYENNES ENTREPRISES	10 à 199	137	(59%)
GRANDES ENTREPRISES	200 et plus	53	(23%)
TOTAL		232	(100%)

Le sous-secteur du papier est caractérisé par une part importante (presque 25%) de grandes entreprises. Il est peu commun de rencontrer au Québec des secteurs comme celui-ci où près d'un établissement sur quatre compte au-delà de 200 salariés. En effet, la plupart des secteurs manufacturiers québécois comptent des établissements de petite taille ce qui n'est le cas ici que pour 18% des établissements.

Selon des renseignements additionnels (2), il appert que la plupart des établissements de très grande taille (plus de 200 salariés) appartiennent au groupe des industries des pâtes et papiers. Deux des trois établissements de l'industrie du papier à couverture asphalté comptent entre 100 et 199 salariés; de même, plus de la moitié des entreprises de boîtes en carton et de sacs en papier comptent entre 10 et 100 salariés.

Enfin, les industries des produits en papier transformé sont presque entièrement composées de petites et moyennes entreprises: plus d'un établissement sur deux, dans cette classe, embauche moins de 20 employés.

En résumé, la taille des entreprises diminue à mesure que nous passons des industries de pâtes et papiers (grande) aux industries de produits en papier transformé (petite) avec comme intermédiaires, les industries de papier à couverture asphalté et celles de boîtes en carton et de sacs en papier (moyenne).

c) Les producteurs de plants forestier

De façon générale, les établissements de cette catégorie sont de taille moyenne. Ajoutons à ceci les précisions suivantes:

- Les entreprises qui produisent respectivement 3, 7 et 12 millions de plants par an engagent en période de pointe un nombre maximum de 50, 100 et 200 personnes. Elles occupent la tranche de 10 à 199 employés qui est celle de la moyenne entreprise.
- Les producteurs de plants forestiers ont été regroupés selon leur production et non leur nombre de salariés qui varie beaucoup d'une saison à l'autre. À titre d'exemple, un producteur de la Beauce qui employait 100 personnes pendant la haute saison, n'en avait plus qu'une seul à l'hiver 1987.
- Les huit pépinières gouvernementales sont plus importantes que les centres privés de production de plants. Sept des huit produisent plus de 11 millions de plants par an et la plus petite en fournit un bon 10 millions. Enfin, la production de plants, qui jadis était réservée au secteur public, sera de plus en plus l'apanage du secteur privé.

Le tableau suivant regroupe les entreprises de production de plants (toutes de taille moyenne) en trois sous-classes.

Tableau 1.1.B.c)
NOMBRE DE PRODUCTEURS DE PLANTS FORESTIERS PAR CLASSE DE PRODUCTION EN 1987 (3)

PRODUCTION DE PLANTS	NOMBRE DE PRODUCTEURS
MOINS DE 7 millions/an	22
7 À 10 millions/an	8
PLUS DE 10 millions/an	7
TOTAL	37

d) Les entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière

Les grandes entreprises sont très largement représentées par les papetières et les scieries importantes qui peuvent employer plus de 200 travailleurs en forêt. La moyenne entreprise regroupe les contracteurs forestiers, les coopératives d'exploitation et d'aménagement forestiers et les O.G.C. qui engagent de façon générale entre 10 et 199 travailleurs. On retrouve au Québec, dans le secteur de l'exploitation et de l'aménagement, une foule de sous-traitants. Ce sont des individus ou de petites entreprises, souvent familiales, regroupant moins de 10 individus. Il faut tenir compte aussi des producteurs de bois privés (26 300 actifs au Québec en 1985 sur une possibilité de 100 000).

Le tableau suivant donne le nombre d'établissements par tranche d'employés. On y constate que sur les 4 069 entreprises inscrites dans cette catégorie au fichier central, seulement 11 ont déclaré avoir plus de 100 employés; 399 n'en ont aucun, puisque seul le propriétaire y travaille et 2 953 ne donnent pas l'information. Il s'agit probablement, dans ce dernier cas, d'entreprises fictives ou ayant un très petit nombre d'employés.

À l'exception des groupes identifiés précédemment, soit les compagnies forestières, les O.G.C. et les coopératives, les entreprises sont donc généralement petites au regard du nombre d'employés. Cependant, l'investissement en machinerie (plusieurs centaines de milliers de dollars) est un critère qui nous permettrait d'en classer plusieurs dans la moyenne entreprise.

Tableau 1.1.B.d)
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS DANS L'EXPLOITATION ET L'AMÉNAGEMENT PAR TRANCHE D'EMPLOYÉS

SALARIÉS	NOMBRE
?	2 953
0	399
MOINS DE 10	567
10 À 99	139
100 ET PLUS	11
TOTAL	4 069

e) Les organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune

Les services forestiers ou fauniques sont caractérisés par la présence d'un intervenant important quant à sa taille, le gouvernenent provincial, et d'une multitude de P.M.E.

C. PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES DU SECTEUR: CONCENTRATION, ÉTALEMENT

Le tableau 3 indique, pour chaque région administrative, le nombre d'entreprises que compte le secteur, par catégorie et classe d'activités. Il a été élaboré à partir des sources 1 à 15 et 44.

a) Les industries du bois de sciage et des bardeaux

La carte 1 répartit les usines de sciage sur le territoire québécois. Les opérations sont présentes dans toutes les régions administratives, mais c'est en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay/Lac-Saint-Jean que le volume de production est le plus élevé. Ces deux régions ont fourni, en 1985, 65% du bois de sciage provenant des forêts publiques du Québec.

Notons que la présence de nombreuses usines dans la région de Québec est due à l'importation massive de bois rond en provenance des autres régions de la province mais surtout des riches forêts du Maine qui alimentent une foule de scieries le long de la frontière américaine.

Le tableau 1.1.C.a)1° répartit par région administrative les usines de sciage et les usines de copeaux, de lattes et de bardeaux. Les usines de sciage les plus importantes sont surtout situées dans les régions 02 et 08; les usines de copeaux, de lattes et de bardeaux, bien que présentes dans ces régions, dominent surtout dans les régions du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et de Québec où abondent les petites usines de sciage.

Les régions 01, 03 et 06 comptent également plusieurs petites usines de sciage de sorte que, même si le nombre total d'usines y est plus important que dans les régions 02 et 08, c'est dans ces deux dernières que le volume de bois scié est le plus grand. Le tableau 1.1.C.a)2° constitue un portrait plus fidèle de l'activité de sciage dans chacune des régions du Québec.

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
▪ Industries du bois de sciage et des bardeaux	• Industrie du bardeau et du bardeau fendu	23	2	25	2	8	7	5	4		76
	• Industrie des produits de scieries et d'ateliers de rabotage :										
	- Bois de sciage	212	105	272	103	107	164	121	83	42	1 209
	- Copeaux	35	40	65	19	23	38	20	34	5	279
	- Lattes	26	2	3		3			2		36
	Total	296	149	365	124	141	209	146	123	47	1 600
▪ Industries du papier et des produits en papier	• Industries des pâtes et papiers	7	6	9	7	6	11	6	3	1	56
	• Industrie du papier à couverture asphalté						3				3
	• Industries des boîtes en carton et sacs en papier	1	4	16	15	3	53				92
	• Autres industries des produits en papier transformé			10	8	1	61			1	81
	Total	8	10	35	30	10	128	6	3	2	232
▪ Producteurs de plants forestiers	• Producteurs de plants forestiers	8	7	5	4	2	4	1	4	2	37

1/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
▪ Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier	• Exploitation forestière	304	523	1 262	276	332	581	328	392	71	4 069
▪ Organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune	• Services forestiers gouvernementaux	7	9	10	5	3	5	9	9	7	64
	• Services fauniques	32	47	56	68	14	50	147	110	132	656
	• Autres	7	3	24	5	2	15	9	2	2	69
	TOTAL	46	59	90	78	19	70	165	121	141	789

2/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Carte 1
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES USINES DE SCIAGE PAR TAILLE (PRODUCTION POUR FINS COMMERCIALES) (1)

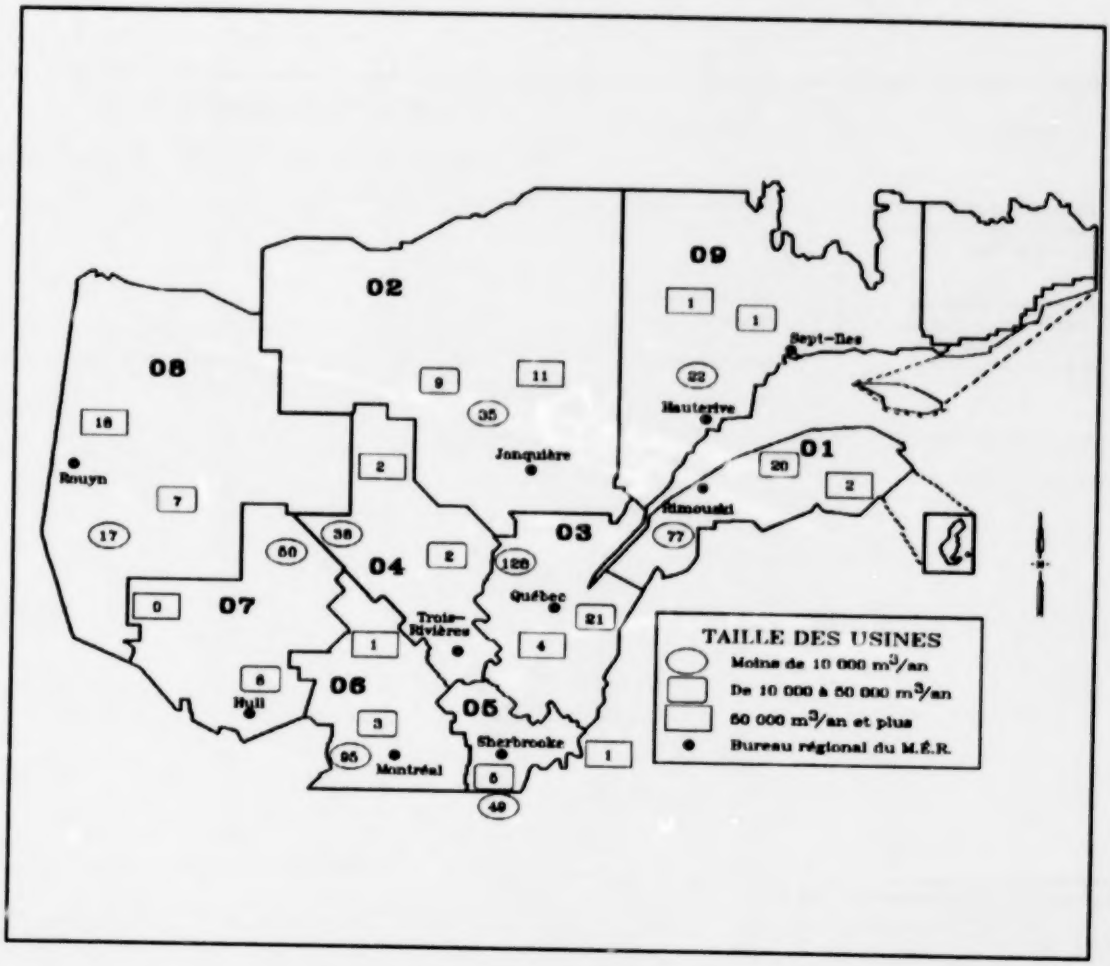

Tableau 1.1.C.a)1°
DISTRIBUTION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DES USINES DE BOIS DE SCIAGE ET DE BARDEAUX (1984) (1)

Usines de transformation du bois (Janvier 1984)

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
Bois de sciage	203	101	280	99	104	166	118	81	38	1 190
Pour usage local (agriculteurs et producteurs de bois)	104	46	127	57	49	67	62	39	14	565
Pour fins commerciales	99	55	153	42	55	99	56	42	24	625
Moins de 2 000 m^3 /an	61	18	90	29	34	70	39	14	21	376
2 000 à 10 000 m^3/an	16	17	38	9	15	25	11	3	1	135
10 000 à 20 000 m^3/an	8	5	12	2	3	3	2	2	1	38
20 000 à 50 000 m^3/an	12	4	9	–	2	–	4	5	–	36
50 000 m^3 et plus /an	2	11	4	2	1	1	–	18	1	40
Copeaux	31	41	64	18	18	37	19	33	5	266
Produit principal	–	1	2	2	1	4	1	2	–	13
Produit secondaire	31	40	62	16	17	33	18	31	5	253
Lattes	22	2	4	–	3	–	1	2	–	34
Bardeaux	22	2	23	2	9	4	5	4	–	71
Produit principal	11	1	13	2	7	2	2	3	–	41
Produit secondaire	11	1	10	–	2	2	3	1	–	30
TOTAL	278	146	371	119	134	207	143	120	43	1 561

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 1.1.C.a)2°
LIVRAISONS QUÉBÉCOISES DE BOIS DE SCIAGE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE EN 1970, 1980 ET 1984 EN % (42)

Régions	% 1970	% 1980	% [a] 1984
01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	23	6	7
02: Saguenay/Lac-Saint-Jean	11	22	25
03: Québec	29	18	22
08: Nord-Ouest	18	42	36
Autres régions	19	12	10
TOTAL	100	100	100

a. Estimation

b) Les industries du papier et des produits en papier

1° Les usines de pâtes et papiers

La carte 2 donne la distribution des usines de pâtes et papiers au Québec. Le principal facteur de localisation de ces usines est la présence de l'eau:

- qui permettait le flottage du bois et fournissait l'énergie hydro-électrique nécessaire à leur établissement;
- qui facilite, encore aujourd'hui, le traitement de la matière première et l'expédition du produit fini par bateau.

Les usines se trouvent généralement concentrées dans les capitales papetières le long du fleuve Saint-Laurent et de ses grands affluents:

- Le long du Saint-Maurice: Trois-Rivières, Grand-Mère, La Tuque;
- Aux abords de la rivière des Outaouais: Hull, Masson;
- Sur le Saint-François: Sherbrooke, Windsor, East-Angus;
- Dans la région de Saguenay/Lac-Saint-Jean: Jonquière, Chicoutimi, Saint-Félicien, Dolbeau, La Baie;
- Le long du Saint-Laurent: Montréal, Québec, Rivière-du-Loup, Matane, Baie-Comeau, Port-Cartier.

Le tableau 1.1.C.b) distribue les usines de pâtes et papiers par région administrative. Les usines y sont classées selon deux critères:

La matière première utilisée:

- bois rond ou copeaux
- pâtes achetées ou fibres autres que le bois
- papier journal et spécialités

Le produit fini:

- papier journal et spécialités
- papiers fins
- papiers tissus
- pâtes commerciales
- papiers et cartons kraft
- cartons
- matériaux de construction

Carte 2
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES USINES DE PÂTES, PAPIERS ET CARTONS EN 1984 (1)

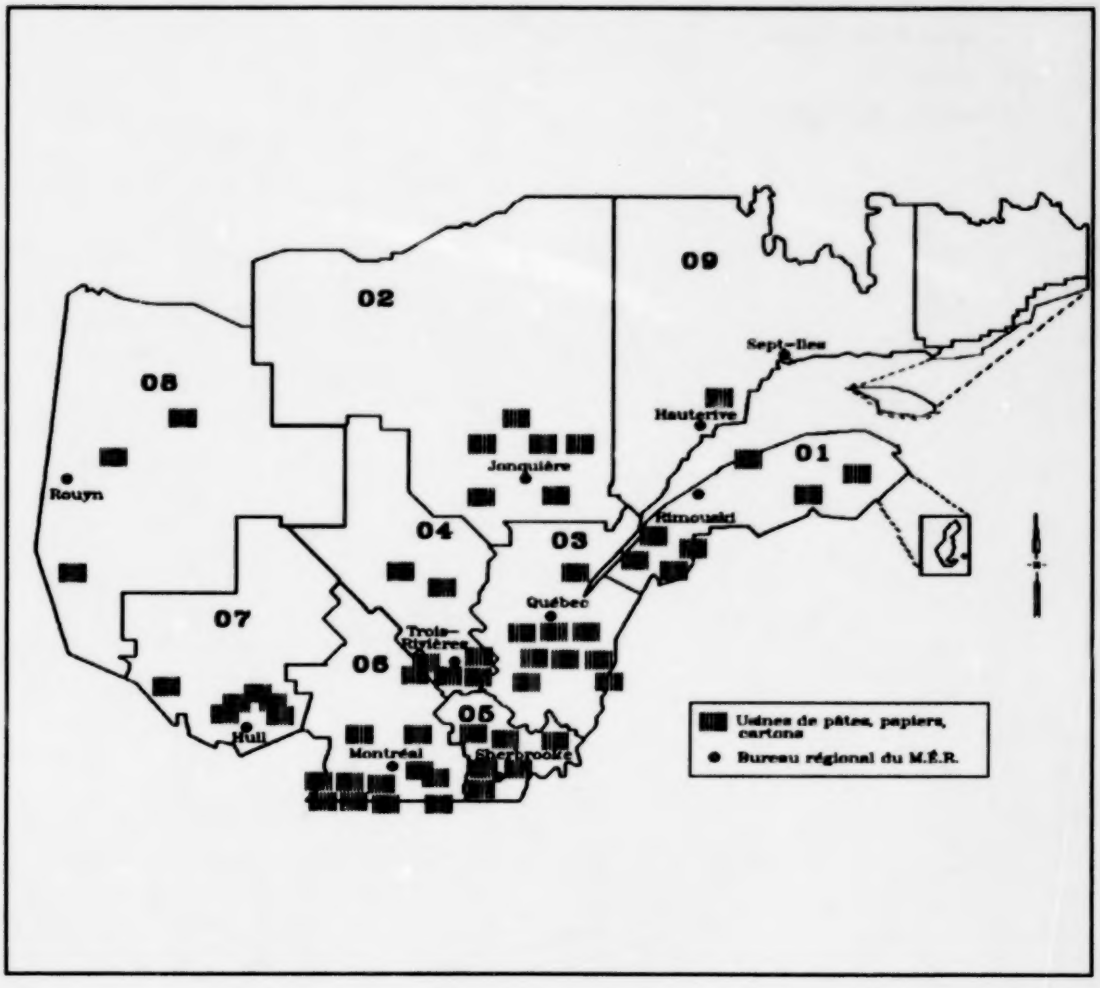

Tableau 1.1.C.b)
DISTRIBUTION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DES USINES DE PÂTES ET PAPIERS EN 1984 (1)

Usines de pâtes et papiers	01[a]	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
Utilisant bois ronds et copeaux	7	6	8	7	3	3	5	3	1	43
Utilisant pâtes achetées, recyclées ou fibres autres que le bois	–	–	1	–	3	8	1	–	–	13
Total d'usines	7	6	9	7	6	11	6	3	1	56
% par région	12,5	10,7	16,1	12,5	10,7	19,6	10,7	5,4	1,8	100,0
Nombre de producteurs par produit[b]										
Papier journal et spécialités	2	4	5	5	1	–	2	1	1	21
Papier fins et spéciaux	–	–	1	–	1	4	1	–	–	7
Papiers tissus	–	–	1	–	3	2	1	–	–	7
Pâtes commerciales	2	3	1	1	1	–	2	2	–	12
Papiers et cartons kraft	1	1	–	2	1	–	–	–	–	5
Cartons	2	–	1	2	1	3	–	–	–	9
Matériaux de construction	–	–	3	1	1	2	1	–	–	8
Total de producteurs	7	8	12	11	9	11	7	3	1	69
Capacité de production annuelle par produit (1 000 t)										
Papier journal et spécialités	365	1 085	980	1 425	220	–	630	160	425	5 290
Papiers fins et spéciaux	–	–	10	–	90	150	80		–	330
Papiers tissus	–	–	25	–	35	85	60		–	205
Pâtes commerciales	30	310	50	170	70	–	305	420	–	1 355
Papiers et cartons kraft	210	50	–	380	115	–	–	–	–	755
Cartons	170	–	30	35	20	60	–	–	–	315
Sous-total	775	1 445	1 095	2 010	550	295	1 075	580	425	8 250
% par région	9,4	17,5	13,3	24,4	6,7	3,6	13,0	7,0	5,1	100,0
Matériaux de construction	–	–	120	10	45	70	25	–	–	270
Total pâtes et papiers	775	1 445	1 215	2 020	595	365	1 100	580	425	8 520
% par région	9,1	17,0	14,2	23,7	7,0	4,3	12,9	6,8	5,0	100,0

a. Régions administratives du M.É.R.
b. Une même usine peut fabriquer différents produits.

2° Les industries des produits en papier

La très grande majorité des établissements qui fabriquent des produits en papier sont implantés dans la région de Montréal. Plusieurs de ces produits dont le papier hygiénique, sont vendus directement aux consommateurs; d'autres comme les boîtes de carton et les produits de papeterie sont écoulés respectivement dans les compagnies manufacturières et dans les établissements du secteur tertiaire que l'on retrouve massivement dans la région de Montréal.

Soixante-dix pourcent (70%) des industries des produits en papier sont situées dans la région administrative de Montréal et sont majoritairement rattachées à la transformation secondaire du papier. Cette situation diffère totalement de celle des usines de pâtes et papiers qui se retrouvaient près des zones forestières et énergétiques, leurs produits se destinant très rarement aux consommateurs de façon directe.

c) Les producteurs de plants forestiers

La carte 3 distribue les différents centres de production de plants forestiers gouvernementaux et privés se trouvant au Québec et ayant signé un contrat à long terme avec le M.É.R. On y constate la présence de pépinières gouvernementales dans toutes les régions administratives sauf celle de la CÔTE-NORD et de l'OUTAOUAIS. De plus, lors de l'attribution de contrats à long terme avec les producteurs privés, le M.É.R. semble s'être assuré de répartir les centres de production dans toutes les régions du Québec.

Une proximité du lieu d'implantation naturelle des essences forestières et d'autres raisons d'ordre socio-économique motivent en outre cette répartition.

Le tableau 1.1.C.c) distribue les centres de production de plants forestiers par région administrative. On y remarque que si le gouvernement et les producteurs privés affiliés ou non à la F.P.B.Q. sont présents dans toutes les régions, les compagnies forestières sont, au contraire, réparties de façon plus aléatoire. Malgré quelques initiatives, plusieurs d'entre elles hésitent à s'impliquer directement dans la production de plants.

Carte 3
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES PRODUCTEURS DE PLANTS FORESTIERS AU QUÉBEC EN 1987 (3)

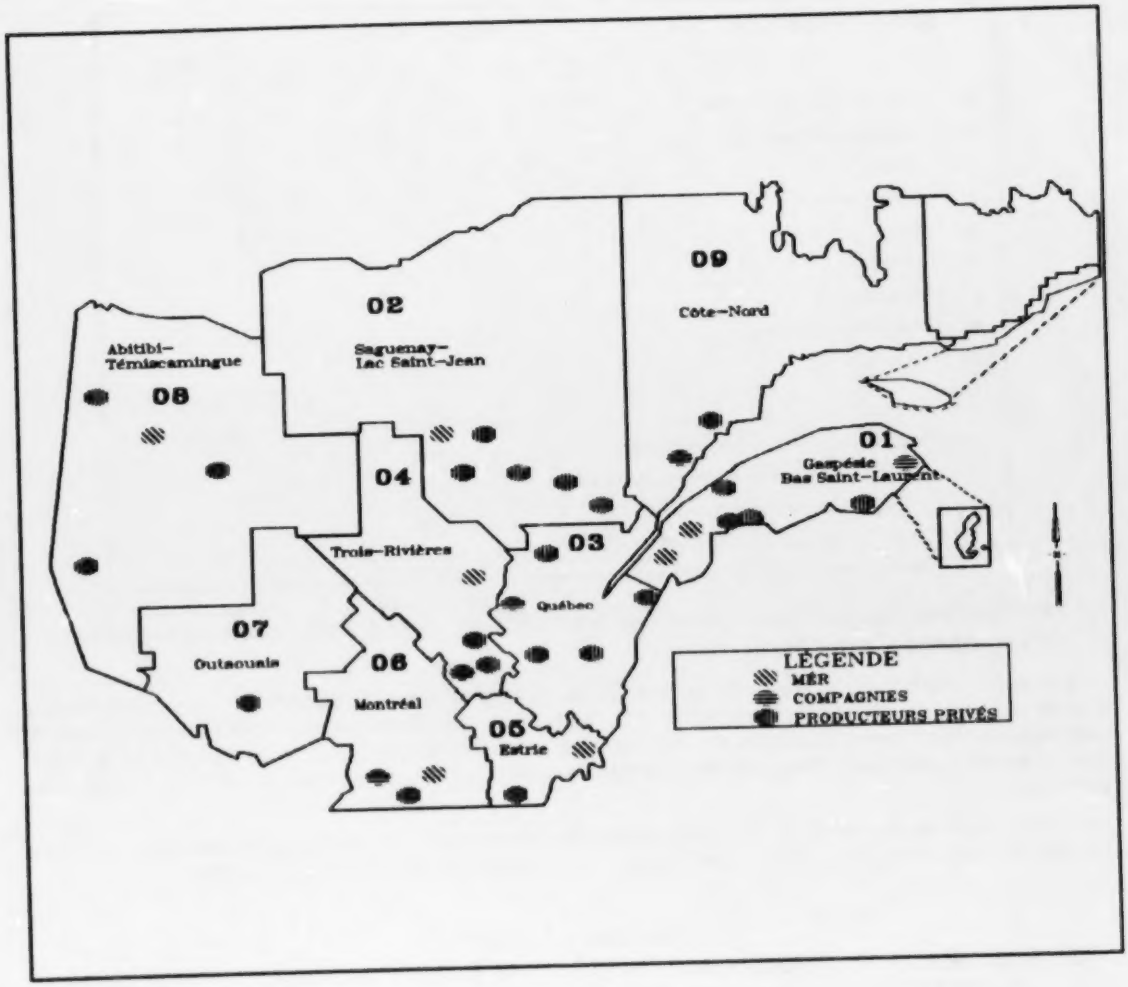

Tableau 1.1.C.c)
DISTRIBUTION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ DES CENTRES DE PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS AU QUÉBEC (LONG TERME) EN 1987 (3)

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	TYPES DE PROPRIÉTÉ				TOTAL
	C	G	P	P-F.P.B.Q.	
01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	1	2	4	1	8
02: Saguenay/Lac-Saint-Jean	-	1	6	-	7
03: Québec	1	1	-	3	5
04: Trois-Rivières	1	1	1	1	4
05: Estrie	-	1	-	1	2
06: Montréal	1	1	2	-	4
07: Outaouais	-	-	-	1	1
08: Abitibi-Témiscamingue	-	1	3	-	4
09: Côte-Nord	1	-	1	-	2
TOTAL	5	8	17	7	37

C = grande compagnie forestière
G = centre de production gouvernemental
P = producteur indépendant
P-F.P.B.Q. = producteur affilié à la F.P.B.Q.

d) Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière

Le tableau 1.1.C.d)1° donne un aperçu de la distribution des entreprises de cette catégorie par région administrative. Comme plusieurs d'entre elles sont très petites et vu leur nombre considérable, nous nous sommes interressés de plus près aux deux types d'entreprises les plus significatives en termes d'emploi pour les étudiants de formation professionnelle en foresterie: les coopératives forestières et les O.G.C. qui feront l'objet d'une carte et de tableaux particuliers.

Quant aux mandataires, c'est-à-dire les exploitants forestiers qui ont reçu d'un titulaire de permis d'usine le mandat de récolter le bois, ils sont présents dans les régions du Québec où abonde la ressource forestière.

Tableau 1.1.C.d)1°
DISTRIBUTION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET D'EXPLOITATION FORESTIÈRE EN 1987 (4)

RÉGIONS ADMINISTRATIVES (M.É.R.)	01	02	03	04	05	06	07	08	09	TOTAL
NOMBRE D'ENTREPRISES	304	523	1262	276	332	581	328	392	71	4069

Il faut interpréter le tableau précédent avec beaucoup de réserve. En effet, la distribution des entreprises forestières ne dit rien de précis sur leur degré d'activité. Il faut considérer le nombre de personnes qui y travaillent, ce qu'elles font et où se situe exactement l'activité. Ainsi, parmi les 581 entreprises de la région de Montréal, seulement 2 comptent plus de 25 salariés. Par contre, dans le Bas-St-Laurent/Gaspésie, 4 entreprises comptent plus de 25 employés tandis qu'au Saguenay/Lac-Saint-Jean, on en dénombre 9.

Même si plusieurs entreprises se sont établies dans les régions de Québec (1 262) et de Montréal (581), les activités en forêt se situent ailleurs dans la province. En fait ces deux régions ne donnent lieu respectivement qu'à 9,5% et 4,5% des activités de récolte forestière. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par la dimension des entreprises, plus petites près des villes qu'en région forestière, et par la tendance qu'elles ont à situer leur siège social près des services généraux (région de Montréal) et forestiers (région de Québec).

Le tableau 1.1.C.d)2° trace un portrait plus fidèle de l'activité forestière dans chacune des régions de la province. Le Saguenay/Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue dominent nettement avec respectivement 27 et 22,5% de la récolte. Le Bas Saint-Laurent/Gaspésie, Québec et Trois-Rivières, bien qu'importantes, suivent de loin avec 12,8%, 9,5% et 7,6% du volume total de bois récolté au Québec.

Tableau 1.1.C.d)2°

RÉCOLTE DE BOIS AU QUÉBEC DE 1983-84 à 1985-86 EN MILLIERS DE M^3 (1)

Récolte de bois en 1983-84

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU M.É.R.	Forêts publiques			Forêts privées [a]			Ensemble du Québec			
	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus	Total	%
01: Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	1 748	243	1 989	1 476	360	1 836	3 222	603	3 825	12,8
02: Saguenay - Lac-Saint-Jean	7 490	209	7 699	330	37	367	7 820	246	8 066	27,0
03: Québec	810	108	914	1 770	153	1 923	2 580	259	2 839	9,5
04: Trois-Rivières	1 491	281	1 772	406	85	491	1 897	366	2 263	7,8
05: Estrie	82	48	110	475	350	825	537	398	935	3,1
06: Montréal	677	160	837	277	235	512	954	395	1 349	4,5
07: Outaouais	983	469	1 432	196	279	475	1 159	748	1 907	6,5
08: Abitibi-Témiscamingue	5 936	824	6 560	53	87	140	5 989	711	6 700	22,5
09: Côte-Nord	1 907	17	1 924	22	-	22	1 929	17	1 946	6,5
TOTAL	21 082	2 157	23 239	5 006	1 586	6 591	26 087	3 743	29 830	100,0

Récolte de bois en 1984-85

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU M.É.R.	Forêts publiques			Forêts privées [a]			Ensemble du Québec			
	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus	Total	%
01: Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	2 575	276	2 851	1 724	455	2 179	4 299	731	5 030	16
02: Saguenay - Lac-Saint-Jean	7 103	264	7 367	223	52	275	7326	336	7 662	24
03: Québec	1 225	122	1 377	1 894	286	2 180	3 149	408	3 557	11
04: Trois-Rivières	1 808	364	2 172	293	117	410	2 101	481	2 582	8
05: Estrie	37	19	56	439	364	803	476	383	859	3
06: Montréal	747	254	1 001	319	301	620	1 066	555	1 321	5
07: Outaouais	1 312	590	1 902	266	352	618	1 578	942	2 520	8
08: Abitibi-Témiscamingue	4 466	664	5 129	47	57	104	4512	721	5 233	17
09: Côte-Nord	2 091	39	2 130	37	1	38	2 128	40	2 168	8
TOTAL	21 363	2 812	24 005	5 242	1 985	7 227	26 836	4 597	31 232	100

Récolte de bois en 1985-86

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU M.É.R.	Forêts publiques			Forêts privées [a]			Ensemble du Québec			
	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus	Total	%
01: Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	2 725	222	2 947	1 759	451	2 210	4 484	673	5 157	17
02: Saguenay - Lac-Saint-Jean	6 187	229	6 416	293	18	311	6 480	247	6 727	22
03: Québec	1 232	135	1 367	1 947	239	2 186	3 179	374	3 553	12
04: Trois-Rivières	1 427	324	1 751	265	121	386	1 692	445	2 137	7
05: Estrie	31	38	69	287	341	628	318	379	697	2
06: Montréal	798	232	2 028	540	408	948	1 338	640	1 978	6
07: Outaouais	1 024	541	1 565	238	266	502	1 260	807	2 067	7
08: Abitibi-Témiscamingue	5 356	688	6 048	91	136	227	5 449	824	6 273	20
09: Côte-Nord	2 018	16	2 034	45	2	47	2 063	18	2 081	7
TOTAL	20 798	2 425	23 223	5 483	1 982	7 445	26 261	4 407	30 668	100

a. Données estimées, excluant la production de bois de chauffage des petits propriétaires forestiers

Le tableau suivant donne, enfin, la distribution géographique des coopératives d'exploitation forestière et d'aménagement forestier ainsi que celle des O.G.C. au Québec.

Tableau 1.1.C.d)3°

COOPÉRATIVES ET O.G.C. PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU QUÉBEC EN 1987 (6)

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	COOPÉRATIVES	O.G.C.
01: Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	7	13
02: Saguenay - Lac-Saint-Jean	9	3
03: Québec	4	11
04: Trois-Rivières	2	5
05: Estrie	1	4
06: Montréal	4	2
07: Outaouais	2	4
08: Abitibi-Témiscamingue	10	4
09: Côte-Nord	4	1
TOTAL	43	47

L'on constate que les O.G.C. sont surtout présents dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et dans la région de Québec alors que les coopératives dominent en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay/Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie.

Carte 4
LIMITES ADMINISTRATIVES DE LA FORÊT PRIVÉE

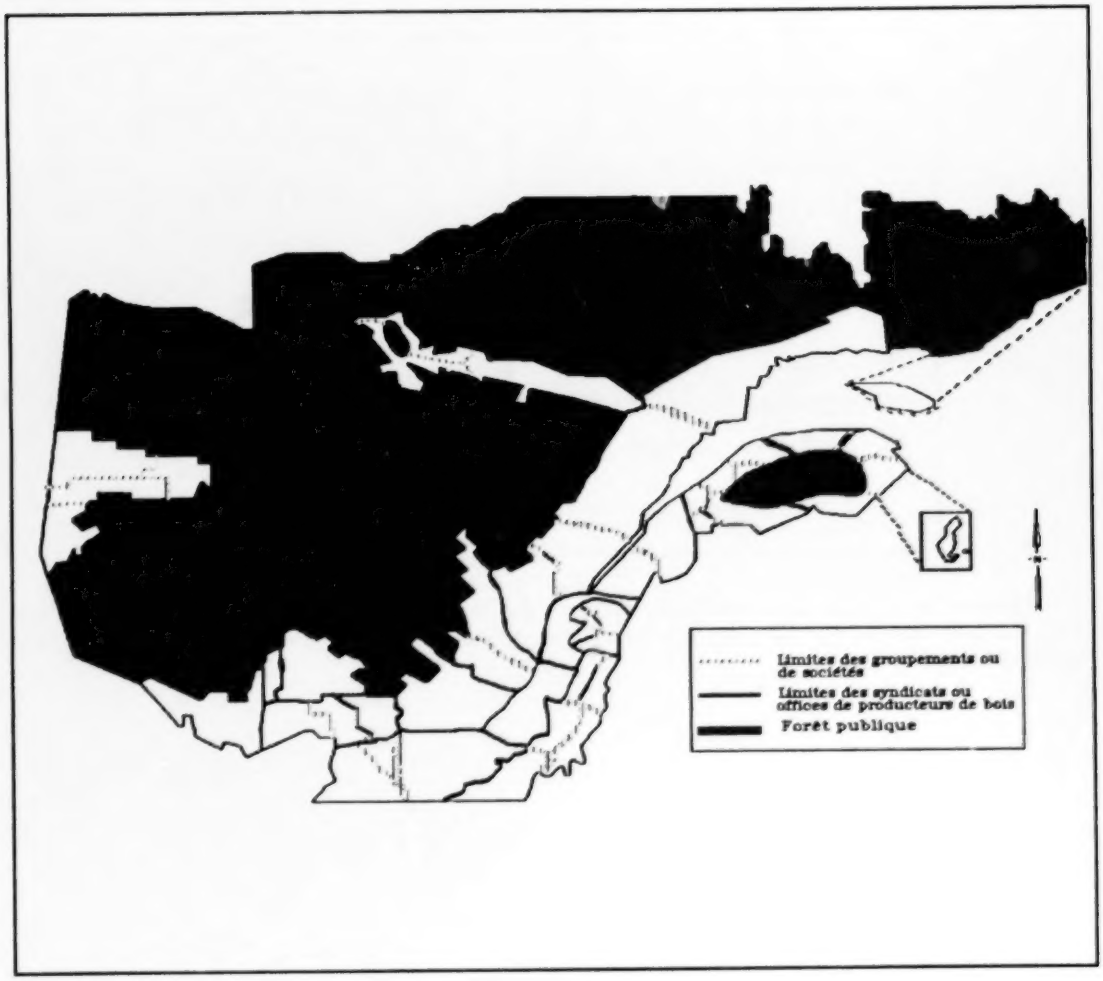

e) Les organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune

Le tableau 1.1.C.e) indique, pour chacun des organismes, le nombre d'entreprises par région administrative.

La région la mieux pourvue quant à la qualité et à l'étendue des services est celle de Québec. Cette concentration est attribuable à la forte présence de la fonction publique et des bureaux d'ingénieurs-conseils dont l'interdépendance ne fait pas de doute. La Faculté de foresterie de l'Université Laval, le département de foresterie du cégep de Sainte-Foy, le centre de foresterie des Laurentides et la station forestière de Duchesnay ont certes contribué à faire de Québec un pôle majeur d'attraction pour les services forestiers.

Le grand nombre d'entreprises de services que l'on trouve dans l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord est dû essentiellement aux nombreuses pourvoiries de ces régions. Au Nouveau-Québec, les activités de services se concentrent exclusivement dans le domaine faunique.

Tableau 1.1.C.e)
DISTRIBUTION DES SERVICES FORESTIERS ET FAUNIQUES DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC EN 1987 (6 à 15)

	TYPES D'ENTREPRISES															
	SERVICES FORESTIERS					SERVICES FAUNIQUES						AUTRES				
RÉGIONS ADMINISTRATIVES	Gouv. Féd.	Bur. Prov. M.E.R.	U.G M.E.R	Bur. rég. M.E.R	Serv. prêt for.	Gouv. Féd.	Bur. Prov. M.L.C.P.	Bur. rég. M.L.C.P.	Postes et sous-postes M.L.C.P.	ZECS	Pourv.	Bur. ing. for. cons.	Soc. cons.	S.B.P. O.B.P.	Centre rech. exp.	Total
01 Bas St-Laurent / Gaspésie			1	5	1			1	11	10	10	2	1	3	1	46
02 Saguenay / Lac St-Jean			1	7	1			1	4	11	31	1	1	1		59
03 Québec	1	1	1	5	2	1	1	1	7	6	40	20	1	2	1	90
04 Trois-Rivières			1	3	1			1	5	12	50	2	1	2		78
05 Estrie			1	1	1			1	5	1	7	1	a	1		19
06 Montréal			1	3	1			1	8	10	31	13	a	2		70
07 Outaouais			1	7	1			1	8	4	134	5	1	3		165
08 Abitibi-Témisca-mingue			1	7	1			1	7	5	97	–	1	1		121
09 Côte-Nord			1	6	1			1	5	8	74	1	1	–		97
10 Nouveau-Québec			–	–	–			1	5	–	38	–	–	–		44
Total	1	1	9	44	9	1	1	10	65	67	512	45	7	15	2	789

a. Couvert par la région voisine

D. DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Le tableau 4 indique les besoins de main-d'oeuvre des différentes catégories d'entreprises. Les calculs effectués pour déterminer ces besoins tiennent compte du caractère saisonnier d'un grand nombre d'activités professionnelles pratiquées dans le secteur.

Les informations imprécises et même contradictoires des sources consultées (16 à 30) quant aux possibles effets de la nouvelle politique forestière sur la main-d'oeuvre (loi 150), nous obligent à proposer deux hypothèses: l'une basée sur le Modèle québécois de prévision par profession (M.Q.P.P.), et l'autre, plus optimiste, basée sur le document du M.É.R., Profil statistique de la main-d'oeuvre en forêt (26).

Le lecteur pourra consulter à l'annexe V les calculs effectués pour établir le nombre actuel d'employés et les prévisions de main-d'oeuvre pour chacune des catégories d'entreprises et ce, selon les deux hypothèses.

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1987	Besoins de main-d'oeuvre en 1987 (27)	Scénario basé sur le MQPP (1988-1993)	Hypothèse optimiste (26)
▪ Industries du bois de sciage et des bardeaux	14 873 [a]	On note un surplus de main-d'oeuvre dans plusieurs champs d'activité (pour les manoeuvres surtout) et régions.	Perte nette de 166 emplois	Demande supplémentaire de 7 413 personnes dans les sous-secteurs Sciage et Papier
▪ Industries du papier et des produits en papier	45 510 [b]	On note un équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Une pénurie de contremaîtres et de contrôleurs de pâtes et papiers se fait sentir dans plusieurs régions.	Demande supplémentaire de 1 803 personnes	
▪ Producteurs de plants forestiers	4 107 (1 065 p. /année)	Demande supplémentaire de 80 personnes (20 personnes/année)	Demande supplémentaire de 515 personnes/année	Demande supplémentaire de 715 personnes/année

1/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises		Nombre actuel d'employés	Besoins de main-d'oeuvre (1987) (27)	Scénario basé sur le MQPP (1988-1993)	Hypothèse optimiste (26)
▪ Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière	EXPLOITATION	Moyenne annuelle: 12 400 Haute saison: 16 700 Basse saison: 8 400	Problèmes de mobilité des travailleurs: surplus dans plusieurs régions. Pénuries d'ouvriers sylvicoles, de conducteurs de machineries lourdes forestières et de bûcherons dans certaines régions	Perte de 2 500 emplois	Demande de 10 510 personnes en exploitation et aménagement
	AMÉNAGEMENT		Demande de 694 personnes	Demande de 403 personnes en plantation et aménagement	
	PLANTATION	5 000 (1250 p./année)	Demande de 930 personnes/année		
▪ Organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune	FORET	2383[d]	Demande de 512 personnes/année	Demande de 120 personnes/année	Demande de 1000 personnes
	FAUNE	2155[d]	Demande de 200 personnes/année		

Légende:

a. Sur 14 873 employés, 8 993 seulement se consacrent à la fabrication du bois de sciage et correspondent aux professions retenues dans le présent document.
b. Sur 45 510 employés, 12 542 se consacrent à la fabrication de pâtes et papiers et correspondent aus professions retenues dans le présent document.
c. Pour les professions à caractère saisonnier (plantation, production de plants), le nombre de personnes/année équivalent est inscrit entre parenthèses.
d. Plus de 50% de ces emplois sont occasionnels et/ou saisonniers. Ce chiffre ne comprend que les professions à caractère technique à l'exception d'ingénieur forestier: technicien, garde forestier et agent de conservation de la faune.

2/2

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Le tableau 5, élaboré à l'aide du Modèle québécois de prévision par profession (M.Q.P.P.), indique le nombre de travailleurs actifs et de chômeurs pour chacune des professions significatives du secteur.

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)	
BOIS DE SCIAGE ET BARDEAUX				
Contremaîtres-bois	8230	881	83	(8.6%)
Scieurs de bois (scieries)	8231	2 051	434	(17,5%)
Ouvriers au traitement des bois	8235	179	24	(12%)
Contrôleurs-bois	8236	1 464	351	(19,3%)
Manoeuvres-bois	8238	4 070	1 131	(21,7%)
Ouvriers N.C.A.-bois	8239	348	93	(21%)
Technicien spécialiste des produits forestiers	2117-114	200	?	
INDUSTRIES DU PAPIER ET DES PRODUITS EN PAPIER				
Contremaîtres- pâtes et papiers	8250	1 526	20	(1,3%)
Préparateurs - pâtes à papier	8251	603	49	(7,5%)
Conducteurs de machines à papier	8253	3 480	161	(4,4%)
Contrôleur-pâtes et papiers	8256	884	29	(3,2%)
Manoeuvres-pâtes et papiers	8258	4 663	717	(13,3%)
Ouvriers N.C.A. (pâtes et papiers)	8259	1 386	127	(8,4%)

1/3

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)
PRODUCTEURS DE PLANTS FORESTIERS			
Ouvriers pépiniéristes	7195	4167 [a]	828 (19,9%) [b]
ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'EXÉCUTION DE DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET D'EXPLOITATION FORESTIERE			
Contremaîtres-exploitation forestière	7510	1 150	208 (15,3%)
Bûcherons	7513	7 595	4 901 39,2%)
Inspection-exploitation forestière	7516	479	245 (33,9%)
Levage, triage et transport de billes	7517	2 756	1 384 (33,4%)
Manoeuvres-forêt	7518	1 357	780 (36,5%)
Travailleurs N.C.A. dans l'industrie forestière	7519	113	50 (30,7%)

a. Comprend les pépinières forestières seulement; sur 4 mois, 1 065 personnes/année.

b. Comprend les chômeurs de toutes sortes de pépinière; le taux de chômage est plus bas dans les pépinières forestières.

2/3

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)
ORGANISMES SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES FORESTIERS ET LA GESTION FAUNIQUE			
Conservation de la forêt	7511	544	164 (23,1%)
- Technicien en sylviculture	2135-272	3 029 [a]	578 (16%) [a]
- Conservateur: garde-chasse et garde-pêche	6119-110	448 [b]	?
- Auxiliaires en conservation	Cont. qué.	900 [c]	?
- Guides de chasse et pêche	3758-114	800 [d]	?

a. Comprend d'autres types de techniciens spécialisés en biologie.
b. Selon le M.L.C.P. (21)
c. Selon la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs (24)
d. Selon l'Association des pourvoyeurs du Québec inc. (25)
e. Bien qu'il existe quelques femmes parmi les travailleurs et chômeurs, les documents ne précisaient aucun chiffre à cet effet.

2/3

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LES PROFESSIONS

1.4 Les facteurs déterminants

LES PROFESSIONS

A. IDENTIFICATION DES PROFESSIONS DU SECTEUR

Le tableau suivant indique, pour chacune des catégories d'entreprises qui composent le secteur, les professions qui requièrent une formation générale (F.G.) cotée 3 ou 4 combinée avec une préparation professionnelle spécifique (P.P.S.) cotée 5, 6, ou 7. Le tableau identifie ces professions par le code qui leur est donné dans la C.C.D.P.

Le jugement porté sur la situation générale des professions, à la colonne "Situation", découle du nombre de personnes qui, prévoit-on, exerceront ces professions à moyen et à long termes. Cette situation peut être de trois types: en évolution, stable ou en régression. Il est bien entendu que la plupart des professions évolueront qualitativement et seront touchées à maints niveaux par des innovations technologiques.

Le lecteur pourra se référer aux pages 1 484 à 1 487 de l'appendice A de la C.C.D.P. pour obtenir la signification precise des cotes F.G. et P.P.S. Signalons que, pour nos besoins, les cotes retenues correspondent à une formation générale et professionnelle de niveau secondaire ou collégial.

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote		Situation	Particularités
		F.G.	P.P.S.		
BOIS DE SCIAGE ET BARDEAUX					
Contremaîtres-bois	8230			En évolution	Les professions du groupe 823 sont généralement permanentes et à l'année. La grande entreprise est syndicalisée.
- Contremaître de contrôleurs, vérificateurs et trieurs	8230-110				
- Contremaître de manoeuvres et travail[illegible]nnalés	8230-114				
- C[illegible]urs de bois et [illegible]	8230-122				
[illegible]	8230-199				
[illegible]	8231			En évolution	
Conduct[illegible] principale	8231-110	3	6		
Co[illegible] ligneuse	8231-114	3	5		
[illegible]ique [illegible]ur de planches	8231-118	3	5		La même personne peut occuper plusieurs postes dans les scieries de service. Des modifications du travail et des innovations technologiques très importantes sont prévues dans les prochaines années.
Scieur de pièces dédossées sur scie multilames	8231-112	3	5		
- Conducteur de scie multilames pour billes	8231-126	3	5		
- Conducteur de rabotteuse	8231-130	3	5		
- Scieur-coupeur de billes sur machine automatique	8231-134	3	4		
- Scieur-coupeur de billes	8231-135	3	4		
- Ouvrier à la machine à découper	8231-142	3	4		
Ouvrier au traitement des bois	8235			En évolution	
- Conducteur de séchoir à bois	8235-110	4	6		
Contrôleurs-bois	8236			En évolution	
- Marqueur de bois de construction	8236-114	3	4		
- Vérificateur de bardeaux	8236-118	3	3		

1/3

Direction de la formation professionnelle, M.E.Q.

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Situation	Particularités
Manoeuvres-bois	8238			En régression	
Ouvrier N.A.C-bois	8239			Stable	
- Conducteur d'écorceuse hydraulique	8239-110	3	4		
Technicien spécialiste des produits forestiers	2117-114	5	7	En évolution	
INDUSTRIES DU PAPIER ET DES PRODUITS EN PAPIER					Les professions du groupe 825 sont généralement permanentes et à l'année. Le taux de syndicalisation y est élevé. Une convention collective oblige tous les nouveaux travailleurs à suivre un cheminement particulier à plusieurs échelons, peu importe leur formation professionnelle.
Contremaîtres-pâtes et papiers	8250			En évolution	
- Contremaître des préparateurs de pâtes à papier	8250-110				
Contremaître des contrôleurs vérificateurs, essayeurs, trieurs, échantillonneurs de pâtes et papiers	8250-112				
- Contremaître de manoeuvres	8250-114				
- Contremaître d'ouvrier de papeterie	8250-118				
Préparateurs-pâtes à papier	8251			En évolution	
- Conducteur de lessiveur en continu	8251-110	4	7		
- Conducteur de pile blanchisseuse	8251-114	4	6		
- Conducteur de lessiveur	8251-118	4	6		
- Pupitreur de salle des épurateurs	8251-122	3	6		
- Gouverneur de pile	8251-126	3	5		

2/5

Direction de la formation professionnelle, M.E.Q.

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote		Situation	Particularités
		F.G.	P.P.S.		
- Conducteur de défibreur	8251-130	3	5	En évolution	
Conducteurs de machine à papier	8253				
- Conducteur de machine fourdrinier	8253-110	4	7		
- Conducteur de machine à cylindre	8253-114	4	7		
- Conducteur de machine à finir le papier	8253-118	3	6		
- Conducteur de coucheuse	8253-122	3	5		
- Enrouleur de papier	8253-126	3	5		
Contrôleurs-pâtes et papiers	8256			En évolution	Bien que les perpectives d'emploi soient bonnes, les conditions d'accès à ces professions dans l'industrie font que la plupart des finissants en techniques papetières se dirigent plutôt comme représentants dans la vente de produits en papier.
- Essayeur en laboratoire	8256-110	4	6		
- Contrôleur de papier	8256-112	4	6		
- Vérificateur de papier	8256-114	3	5		
- Vérificateur des pâtes à papier	8256-118	3	5		
- Vérificateur de produits en pâte de bois	8256-122	3	5		
Manoeuvre-pâtes et papiers	8258			En évolution	
PRODUCTEUR DE PLANTS FORESTIERS	8259			En évolution	Taux de féminisation élevé. Travail généralement saisonnier, possibilité de rappel. Beaucoup de roulement de personnel. Syndicalisation absente. Un seul acheteur de plants: le M.E.R.
Ouvriers en pépinières	7195			En évolution	
- Pépiniériste	7115-126	4	7		
- Ouvriers pépiniéristes	7115-122	3	3		

3/5

Direction de la formation professionnelle, M.E.Q.

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Situation	Particularités
ENTREPRISES SPECIALISÉES DANS L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER					Travaux sur une base de sous-traitance afin de contrer la syndicalisation. Travailleurs essentiellement masculins. Peu de main-d'oeuvre formée pour les interventions sylvicoles plus complexes.
Contremaîtres exploitation- forestière	7510			En évolution	
Bûcherons	7513			Stable	
- Ouvrier à l'abatteuse de bois	7513-110	3	5		
- Ouvrier à l'abatteuse empileuse	7513-112	3	4	Stable	
- Ouvrier à l'abatteuse tronçonneuse	7513-113	3	4		
- Marqueur de bois de sciage	7513-114	3	5		
Inspection-exploitation forestière	7516			Stable	Travail saisonnier dans plusieurs entreprises. Travail à l'année dans la grande entreprise où la mécanisation est importante.
- Estimateur de bois	7516-110	5	7		
- Mesureur de billes	7516-118	3	5		
- Trieur de billes	7516-122	3	5		
Levage, triage et transport de billes	7517			Stable	
- Conducteur de mototreuil	7517-110	3	6		Travaux de sous-traitance afin de contrer la syndicalisation. Travailleurs essentiellement masculins.
- Débardeur en forêt	7517-114	3	6		
- Conducteur de tracteur forestier	7517-118	3	5		
- Conducteur de chargeuse de grumes	7517-122	3	5		
- Conducteur de débusqueuse	7517-124	3	3		
- Conducteur de débardeuse- porteuse	7517-125	3	3		
Manoeuvres-forêt	7518			En évolution	
Travailleurs N.C.A. dans l'industrie forestière	7519			En régression	

4/5

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote		Situation	Particularités
		F.G.	P.P.S.		
ORGANISMES SPECIALISÉS DANS LA GESTION FAUNIQUE					Travail généralement saisonnier avec possibilité de rappel et syndicalisation absente pour les postes en dehors de la fonction publique et de la grande entreprise. Au M.L.C.P.: employés permanents et syndiqués.
Conservation de la forêt	7511				
- Agent forestier	7511-110	4	6	En évolution	
- Agent de prévention des incendies de forêt	7511-112	4	6	Stable	
- Spécialistes en conservation des forêts	7511-113	4	6	En évolution	
- Guetteur d'incendies	7511-114	3	4	En régression	
- Technicien en sylviculture	2135-272	4	6	En évolution	
- Conservateur: garde-chasse et garde- pêche	6119-110	4	6	En évolution	
- Auxiliaires en conservation	Cont. qué.	4	6	En évolution	
- Guide de chasse et pêche	3719-114	3	6	En évolution	
- Contremaître en conservation	7510-110				

5/8

Direction de la formation professionnelle, M.E.Q.

Deux groupes distincts de travailleurs ressortent de cette analyse:

a) Les travailleurs des industries du bois de sciage et des bardeaux et les travailleurs des industries du papier et des produits en papier

Les employés de ce premier groupe appartiennent souvent à la grande entreprise; ont des conditions de travail généralement meilleures que les employés du groupe suivant; ont des postes annuels et permanents; sont fortement syndiqués dans la grande entreprise (77,4% dans l'industrie des pâtes et papiers); le sont davantage que les employés des autres secteurs manufacturiers dans la moyenne entreprise (56,1% dans l'industrie des boîtes en carton et des sacs en papier, en 1984).

b) Les travailleurs des autres catégories d'activité du secteur (production de plants forestiers, aménagement et services forestiers et fauniques)

À l'exception des employés de la fonction publique et des grandes entreprises d'exploitation forestière, les travailleurs de ce deuxième groupe ne sont généralement pas syndiqués et ont un traval à caractère saisonnier, parfois avec possibilité de rappel d'une année à l'autre.

Dans ce deuxième groupe, la sous-traitance occupe une large place et augmentera davantage au cours des prochaines années selon tous les intervenants consultés.

Les P.M.E. s'y développent rapidement, notamment dans les domaines de l'aménagement forestier et de la production de plants. De plus, il est réaliste de penser que les grandes et moyennes entreprises d'exploitation forestière en viendront à déléguer, sous forme contractuelle, leurs travaux de planification aux bureaux d'ingénieurs-conseils ou aux P.M.E. comme sous-traitantes en aménagement forestier. Ces dernières font actuellement appel à un personnel saisonnier et non syndiqué ou encore étudiant (notamment dans les domaines de la plantation et de la production de plants).

En outre, elles disposent d'une expertise qui s'avèrera très utile dans le contexte de la nouvelle loi 150 sur les forêts; leur intervention est souhaitée dans les domaines de la production de plants, l'entretien des plantations, l'éclaircie pré-commerciale, la préparation de terrain, la récupération de bois et autres travaux préalables au reboisement. Plusieurs O.G.C. et coopératives de même que certaines entreprises spécialisées (en reboisement et inventaire) ont fait la preuve de leur compétence dans ces domaine particulièrement exigeants sur le plan technique.

Il est prévisible que la grande entreprise, tout en conservant la transformation du bois, s'inplique de moins en moins directement dans les opérations de récolte et d'aménagement de la forêt. Plusieurs compagnies forestières sont d'ailleurstrès avancées dans leur programme de vente de machinerie loude à leurs anciens employés, qui se transforment alors en sous-traitants.

Toutes ces modifications ont pour but évident et avoué d'éviter la syndicalisation et de diminuer les bénéfices sociaux des employés en forêt. Les conditions de travail des employés de la P.M.E. permettront, aux dires des dirigeants d'entreprises, de réaliser leurs objectifs de rentabilité économique.

Notons finalement que dans toutes les catégories d'activités, le nombre d'employés masculins est très élevé (supérieur à 90% en moyenne, de 92,7% dans les industries des pâtes et papiers, de près de 100% en expoitation forestière). Une usine de fabrication de papier hygiénique présente probablement le plus bas taux avec 150 travailleuses sur un total de 800 employés. Il en va de même dans les centres de production de plants, où la main-d'oeuvre affectée aux tâches non spécialisées (repiquage, désherbage, ensemencement de contenaeurs) est majoritairement féminine.

B. LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS DU SECTEUR

Venant compléter notre présentation des professions liées à la foresterie, au sciage et au papier, le tableau 7 indique les liens horizontaux existant entre les différentes professions significatives du secteur. Il renseigne, entre autres mots, sur les perspectives d'emploi reliées aux différents programmes de formation.

Par liens horizontaux, nous désignons le partage, par plus de deux professions, d'une même formation de base à laquelle peut s'ajouter un léger apprentissage acquis généralement en milieu de travail. Le lecteur doit donc assumer qu'une certaine adaptation à la vie professionnelle est nécessaire à ce transfert horizontal.

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
▪ Industries du bois de sciage et des bardeaux 8230 Contremaîtres-bois 8231 Scieurs de bois (scieries) 8235 Ouvriers du trait des bois 8236 Contrôleurs-bois 8238 Manoeuvres-bois 8239 Ouvriers N.C.A.-bois	Il y a possibilité de transfert horizontal entre toutes les professions du groupe 823.
▪ Industries du papier et des produits en papier 8250 Contremaître-pâtes et papiers + connexes 8251 Préparateurs de pâtes et papiers 8253 Conducteur de machine à papier-fabrication et finition 8256 Contrôleurs de pâtes et papiers 8258 Manoeuvres de pâtes et papiers 8259 Ouvriers N.C.A. dans l'industrie des pâtes et papiers	Il y a possibilité de transfert horizontal entre toutes les professions du groupe 825 à condition de respecter les règles particulières du secteur: cheminement prévu dans la convention collective.
▪ Producteurs de plants forestiers 7115-126 Pépiniériste 7196-122 Ouvrier pépiniériste	Le seul transfert possible consiste à affecter aux travaux en serre, l'hiver, les chefs d'équipe des serres-tunnels, si l'entreprise en possède.
▪ Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière 7513 Bûcherons	Transfert possible entre les professions suivantes: 7513-110 Ouvrier à l'abatteuse de bois 7513-112 Ouvrier à l'abatteuse-empileuse 7513-113 Ouvrier à l'abatteuse-tronçonneuse et toutes les professions du groupe 7517.

1/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
7516 Inspection-exploration forestière	Transfert possible entre les professions suivantes: 7516-114 Marqueur de bois de sciage 7516-110 Estimateur de bois 7516-118 Mesureur de billes 7516-122 Trieur de billes
7517 Levage, triage, transport de billes	Transfert possible entre les professions suivantes: 7517-110 Conducteur de mototreuil 7517-114 Débardeur en forêt 7517-118 Conducteur de tracteur forestier 7517-122 Conducteur de chargeuse de grumes 7517-124 Conducteur de débusqueuse 7517-125 Conducteur de débardeuse- porteuse et toutes les professions du groupe 7513.
▪ Organismes spécialisés dans les services forestiers et la gestion de la faune	
7511 Ouvriers -conservation des forêts	Transfert possible entre les professions du groupe 7511 et 2135-272, Technicien en sylviculture, surtout dans les O.G.C. et la petite entreprise.
6119-110 Conservateur (garde- chasse, garde-pêche)	Transfert possible entre l'auxiliaire en conservation de la faune et le conservateur, à la condition de détenir un diplôme d'agent de conservation de la faune.
7510-110 Contremaître de travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts	Dans la petite entreprise (O.G.C., COOP), le contremaître en exploitation est aussi technicien en aménagement.

2/2

Direction de la formation professionnelle, M.E.Q.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 LES FACTEURS DÉTERMINANTS

LES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DÉTERMINANTS

Les deux tableaux suivants mentionnent sous forme synthétique et par catégorie d'entreprise:

- les événements susceptibles d'entraîner des interventions dans le secteur professionnel;
- les tendances générales de l'évolution du secteur.

Tableau 1.4.A.
ÉVÉNEMENTS SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER DES INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL

▪ Industries du bois de sciage et des bardeaux	- Surtaxe de 15% sur les exportations de bois de sciage vers les États-Unis ce qui risque de diminuer la compétitivité des usines québécoises.
	- Apparition de logiciels simulateurs de débits de billes.
▪ Industries du papier et des produits en papier	- Informatisation des systèmes de contrôle.
▪ Producteurs de plants forestiers	- Fin de la période d'expansion de la production en vue d'atteindre l'objectif des 300 millions de plants; risque de maintien de l'objectif à 250 millions; période de rationalisation et d'insistance sur la qualité des plants.
	- Concentration de la production dans les centres les plus performants.
	- Diversification du produit et familiarisation avec de nouvelles techniques: production de 5 millions de feuillus.
	- Utilisation de semences prégermées qui entraînera une diminution des coûts de sarclage et de repiquage ainsi qu'une baisse de la main-d'oeuvre impliquée.
	- Utilisation de logiciels de suivi de croissance.
▪ Aménagement e. services forestiers et fauniques	Impact de la loi 150:
	- Obligation pour les titulaires de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (caaf) d'effectuer ou de faire exécuter les travaux d'aménagement visant à assurer la production soutenue de la forêt.
	- Augmentation de la sous-traitance afin de réduire le coût des travaux.
	- Efforts particuliers en ce qui concerne les coupes de régénération (la régénération naturelle, en plus d' éviter des coûts de reboisement, est souvent supérieure).
	- Transformation primaire du bois sur les parterres de coupe (le bois y a un diamètre moyen plus petit et l'apport de bois non utilisable pour le sciage est plus important suite aux travaux préparatoires au reboisement).
	- Mesurage à la pesée qui remplacera de plus en plus le mesurage traditionnel.
	- La Loi de la protection de l'environnement menacera-t-elle l'entretien des plantations en interdisant les arrosages aériens?

Tableau 1.4.B.
TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

▪ Industries du bois de sciage et des bardeaux	- Disparition de la manutention manuelle des produits impliquant une forte diminution des emplois dans les catégories Manoeuvres et Ouvriers du sciage N.C.A. - Apparition de machines pour le classement électronique du bois. - Pénurie de bois de grande dimension. - Intégration encore plus poussée des usines de sciage et de pâtes et papiers afin d'optimiser l'utilisation de la matière ligneuse.
▪ Industries du papier et des produits en papier	- Utilisation d'essences forestières non commercialisables aujourd'hui.
▪ Producteurs de plants forestiers	- Apparition de nouvelles techniques afin d'assurer une plus grande qualité des plants: -bouturathèque -culture in vitro -culture hydroponique
▪ Aménagement et services forestiers et fauniques	- Aménagement intensif des sites les plus fertiles en forêts de banlieue. - Transfert très important des efforts (argent, main-d'oeuvre, équipement) de l'exploitation forestière vers les autres traitements sylvicoles afin de pallier la pénurie de bois. - Pénurie de main-d'oeuvre de qualité et spécialisée dans les principaux types de travaux d'aménagement forestier. - Si l'économie continue de s'améliorer, il y a de fortes chances que la main-d'oeuvre ayant été formée en foresterie se déplace vers d'autres secteurs d'activités où la durée et les conditions de travail sont généralement supérieures. Ainsi, le secteur de la construction recrute plusieurs travailleurs des domaines de l'aménagement et des services forestiers. - Plusieurs professions sont exercées par des personnes âgées, notamment dans les services (garde-feu, mesurage, etc.).

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

Le tableau 8 a été effectué à partir des données de la publication Système de projection des professions au Canada (S.P.P.C.) (43) en ce qui concerne les besoins anticipés de main-d'oeuvre à moyen terme (1987-1990), et à partir de celles du M.Q.P.P. (16) en ce qui concerne les besoins anticipés à long terme (1987-1993). Certaines nuances doivent toutefois être apportées quant aux variations régionales qui affectent ces demandes. L'on doit en effet mentionner que les données du tableau 8 sont des moyennes provinciales qui présupposent à tort une mobilité de la main-d'oeuvre entre les régions et qui ignorent le fait que certaines professions comportent des chômeurs qui ne pourront être réembauchés à cause de leur âge et de leur manque de formation ou motivation. Certaines prévisions à long terme fournies par le M.Q.P.P. ont, pour cette raison, été ignorées.

Enfin, les hypothèses d'emploi formulées par le M.É.R. (28) correspondent bien, il nous semble, à la situation des travailleurs en exploitation forestière tandis que la monographie sectorielle Scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux (30) est à la source de nos prévisions des demandes supplémentaires de scieurs et de classeurs de bois d'oeuvre.

Tableau 8
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION COURANTE

Professions	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	
- Technologistes et techniciens en sciences de la vie	2135			6	24/3 029	0,8%
- Ouvriers en pépinières	7195			69	103/4 167	2,5% [a]
- Contremaîtres-exploitation forestière	7510			35	81/1 150	7,1%
- Ouvriers en conservation des forêts	7511			14	81/544	15,9%
- Bûcherons	7513			369	indéterminé [b]	
- Inspection- exploitation forestière	7516			8	indéterminé [b]	
- Levage, triage, transport de billes	7517			89	indéterminé [b]	
- Manoeuvres-exploitation forestière	7518			27	61/1 357	4,5%
- Travailleurs forestiers N.C.A.	7519			4	-1/113	-1,1%
- Contremaîtres-bois	8230			17	21/881	2,4%
- Scieurs de bois (scieries)	8231			19	16/2 051	0,8% [c]
- Ouvriers au traitement des bois	8235			2	3/179	1,7% [c]
- Contrôleurs-bois	8236			20	11/1 464	0,8% [c]
- Affûteurs	8319			40	37/1 230	3% [c]
- Technolologistes et techniciens en sciences physiques	2117			7	4/200	2,2% [d]
- Contremaîtres-pâtes et papiers connexes	8250			48	67/1 526	4,4%
- Préparateurs- pâtes à papier	8251			19	18/603	3,1%
- Conducteurs -machines à papier, fabrication et finition	8253			141	129/3 480	3,7%
- Contrôleurs- pâtes et papiers	8256			32	36/884	4,1%
- Manoeuvres-pâtes et papiers	8258			162	71/4 663	1,5%
- Ouvriers N.C.A.- pâtes et papiers	8259			97	38/1 386	2,8%
- Conservateur (garde chasse, garde- pêche)	6119-110	4	6	81	40/2 148	1,8% [d]

a. Les prévisisons vont de 103 à 143 soit 3,4% (16 et 28)
b. Les prévisions vont de -818, soit -7,6% à + 1 314 soit + 12% (16 et 28)
c. Selon (30)
d. Compilation spéciale

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Les prévisions du tableau 8 doivent être accompagnées des remarques suivantes:

A. REMARQUES GÉNÉRALES

Toutes les catégories d'entreprises du secteur (sciage, papier, production de plants, exploitation et aménagement ainsi que les services) connaîtront une grande demande de contremaîtres, supérieure dans tous les cas à 20% de la main-d'oeuvre existante pour la période envisagée (1987-93), soit d'environ 4% par année.

Nous considérons les prévisions du M.Q.P.P. comme étant très réalistes dans la catégorie du papier, mais plutôt pessimistes dans celles du sciage, de l'aménagement et des services forestiers. Ces dernières sous-estiment en effet l'impact de la nouvelle Loi des forêts sur les perspectives d'emploi en aménagement forestier.

B. REMARQUES PARTICULIÈRES À CHACUNE DES CATÉGORIES

a) Les industries du papier et des produits en papier:

Le tableau 8 suggère une bonne demande de main-d'oeuvre dans toutes les professions de cette catégorie. Nous partageons l'analyse du M.Q.P.P.

Le secteur du papier et des produits en papier a connu depuis 1980 une période de modernisation et de productivité sans précédent. En fait, la situation a atteint un point critique où tout nouvel investissement ne peut désormais diminuer le nombre d'emplois.

L'âge des travailleurs, les possibilités de promotion, la construction probable d'encore une ou deux usines à Matane et en Abitibi, l'ajout de machines à papier dans les usines existantes et le dynamisme du sous-secteur des industries des produits en papier nous portent à prévoir une demande aussi grande à long terme ou même supérieure à celles prévues dans le tableau 8.

Déjà, le taux de placement exceptionnel des finissants des écoles offrant le programme d'ouvrier papetier nous démontre cette tendance. Tous les étudiants ont en effet quitté l'école à la fin du mois de mai 1987 avec au moins un emploi d'été en perspective; plusieurs se préparaient même à occuper un poste permanent et syndiqué, situation devenue peu commune pour les finissants du professionnel long.

Tous les nouveaux employés doivent cependant, peu importe leur formation, suivre un cheminement professionnel particulier au sous-secteur, lequel comporte une trentaine d'étapes entre le poste d'entrée (6e main) et le niveau plus élevé (conducteur de machines à papier).

b) Les industries du bois de sciage et des bardeaux

Le portrait de cette catégorie est passablement différent. Mis à part les métiers très spécialisés, les perspectives d'emploi dans ce secteur sont très moyennes, voire faibles.

Cette catégorie d'activité a connu une expansion exceptionnelle en termes de volume de bois scié dans les années 1960-80 et a atteint aujourd'hui un plafond qui ne peut, en pratique, être dépassé. La possibilité forestière, i.e. le volume de bois que peut fournir une forêt à perpétuité, ne le permet plus, sauf peut-être sur la Côte-Nord; or là encore, le bois fourni risque de devoir approvisionner la deuxième machine à papier de l'usine de Matane, advenant sa réalisation.

Donc pas ou très peu de places pour de nouvelles usines. La monographie sectorielle Scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux de l'INRS-Énergie (30) prévoit une baisse de production de 0,01 million de mètres cubes dans l'hypothèse la plus faible et une augmentation de 1,4 million de mètres cubes dans la meilleure des hypothèses, ce qui équivaudrait à une demande supplémentaire de 4% de la main-d'oeuvre actuelle.

Le nouveau régime forestier prévoit une augmentation de la possibilité forestière de 8 millions de mètres cubes de bois après 1990, mais il faut dire que 50 à 60% de ce volume sera destiné à la production de pâtes et papiers. De plus, il faudra écouler ces quantités supplémentaires si cette hypothèse se concrétise, ce dont nous doutons.

En ce qui a trait à la productivité, quoiqu'elle ait augmenté considérablement au cours des 15 dernières années, nous prévoyons qu'elle s'améliorera encore, diminuant d'autant les emplois, notamment dans le domaine de la manutention. Les propriétaires d'usines devront tout mettre en oeuvre pour diminuer leurs coûts et les pertes de bois résultant d'une transformation déficiente afin de compenser la surtaxe de 15% imposée par les autorités américaines sur le bois de sciage.

Seules quelques professions très spécialisées telles l'affûteur-réparateur de scies ou le scieur de bois d'oeuvre, qui maîtrise l'utilisation d'un terminal et de logiciels simulant les débits de billes, offrent de bonnes perspectives.

Le métier de technicien en transformation du bois sera vraisemblablement en demande étant donné le besoin de rationaliser la production, d'améliorer la qualité des produits et de tirer parti, dans l'usine, des nouvelles machines effectuant à la fois la transformation, la manutention et le classement du bois de sciage. Ce métier sera toutefois soumis aux exigences des producteurs qui s'attendent à ce que les nouveaux employés aient suivi des stages sur la façon d'utiliser les diverses machines. Dans le cas où cette exigence ne serait pas satisfaite, les producteurs pourraient embaucher des spécialistes de niveau secondaire - des conducteurs-régleurs par exemple - qui ont développé une habileté dans ce genre de tâche.

Il y a lieu, par ailleurs, de s'interroger sur la façon dont l'introduction de machines capables de classer électroniquement le bois influencera l'emploi du classeur-mesureur...

Enfin, déjà en demande, l'affûteur connaîtra une demande estimée à 15% de la main-d'oeuvre actuelle, et il en ira de 4% pour les autres métiers reliés au sciage pour la période 1987-93 (soit une demande annuelle de 3% et 0,8% respectivement). Notons que la faible mobilité de la main-d'oeuvre et les qualifications déficientes de certains "scieurs" ou "classificateurs" actuellement en chômage contribuent à masquer une demande réelle dans les régions laquelle risque, pour certaines spécialités, de s'accentuer dans l'avenir si les hypothèses de développement se concrétisent.

c) La production de plants

Cette catégorie d'emploi, qui a connu une croissance exponentielle de 1980 à 1986, en est rendue à une période de rationalisation. La capacité de production de plants forestiers a augmenté de 1 000% en à peine 7 ans, passant de 30 millions de plants en 1980 à 300 millions de plants en 1987.

La demande de plants étant de 250 millions en 1988, il y aura certainement consolidation des entreprises les plus performantes. Les 1 065 emplois en termes de personnes/année générés par l'expansion du secteur l'ont presque tous été au cours des 7 dernières années. Le cours visant à former des sylviculteurs arrive sans doute un peu tard pour profiter de cette demande.

Cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus de demande de main-d'oeuvre dans cette catégorie. Quatre éléments caractérisent en effet la dynamique des centres de production de plants au regard des perspectives d'emploi:

1° La demande de chefs d'équipe ou de contremaîtres ayant de bonnes connaissances techniques est encore très grande et le demeurera.

2° Il y a beaucoup de roulement de personnel dans ce type d'activité vu le caractère saisonnier des emplois. Leur durée oscille entre moins de 4 mois pour les ouvriers sylvicoles et 8 mois par année pour les contremaîtres. Il y a possibilité de prolonger la période d'embauche jusqu'à 12 mois par année pour un noyau de travailleurs spécialisés, en cas de production en serre pendant l'hiver.

3° De nouvelles avenues sont possibles en particulier dans la production de feuillus (projet de 5 millions de plants au Québec) et de boutures (à Saint-Modeste).

4° Enfin, plusieurs centres de production expérimentent des cultures de produits horticoles afin de prolonger leurs opérations et de stabiliser l'emploi de leur personnel. Ce dernier devra cependant être plus polyvalent. C'est donc en forêt, dans la supervision des travaux sylvicoles, que la profession de sylviculteur présente les plus belles perspectives pour les prochaines années.

d) L'aménagement forestier

L'on prévoit une grande demande d'ouvriers spécialisés en conservation de la forêt. Leur nombre dépasserait celui estimé par le M.Q.P.P. d'ici 1993. Cette augmentation pourrait être de 74,1% si les titulaires de contrats en approvisionnement et en aménagement forestier se lancent dans l'exécution de travaux sylvicoles, essentiels à la réalisation des objectifs de production fixés par le gouvernement. Vu leur nature, ces travaux seront sûrement saisonniers et s'effectueront dans un contexte de sous-traitance.

Il y aurait lieu de minimiser les pertes d'emploi qui affecteront les bûcherons, les inspecteurs et les trieurs, leveurs et transporteurs de billes qui, selon le M.Q.P.P., diminueront respectivement de 42, 28,2 et 27,8% par rapport à la main-d'oeuvre actuelle. En effet, un nombre important de personnes identifiées comme bûcherons bénéficient de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage, sont âgées de plus de 40 ans et ne peuvent être recyclées pour effectuer des opérations d'exploitation, très mécanisées, ou encore des interventions très délicates et exigeantes sur le plan des connaissances techniques.

Il est fort possible que, en dépit du surplus de 4 088 bûcherons et opérateurs de machines forestières prévu par le M.Q.P.P. d'ici 1993, il manque de personnes qualifiées pour accomplir les nouvelles tâches exigées dans les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers que signeront les intervenants en forêt publique avec le M.É.R. d'ici 1990. Le M.É.R. (28) prévoit que 6 569 nouveaux emplois en forêt publique pourraient être créés par les effets bénéfiques de la nouvelle politique forestière (loi 150).

e) Les services techniques en foresterie et en aménagement faunique

1° Gestion de la faune

Il est difficile d'isoler statistiquement la profession d'agent de conservation de la faune du groupe 6119, "Services de protection", qui inclut par exemple celle d'agent de sécurité. Notre compilation-maison nous permet cependant de dénombrer 448 agents de conservation à l'emploi du M.L.C.P.; en ce qui concerne leur demande, nous devons nous en tenir à une promesse du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche d'engager 200 agents supplémentaires d'ici 1990.

La création probable de 3 zecs sauvagines dans les régions de Montmagny et de Sorel devrait fournir 45 nouveaux postes d'auxiliaires en conservation de la faune, soit 15 postes par zec. Quant aux pourvoiries, elles emploient actuellement 800 personnes et sont constituées sur une base familiale. Cette caractéristique implique, d'une part que les nouveaux employés seront très probablement formés au sein de la famille et, d'autre part, qu'il est difficile de prévoir leur nombre.

2° Services techniques forestiers

Les services techniques forestiers ont comme particularité de disposer de travailleurs surqualifiés. Les employeurs profitent en effet d'une offre excédentaire de main-d'oeuvre pour choisir les candidats les plus scolarisés, qui sont généralement prêts à travailler aux conditions offertes. "Pourquoi ne pas embaucher un ingénieur forestier au prix d'un technicien?"

Cette situation devrait se corriger très prochainement, les clientèles des écoles forestières secondaires, collégiales, ou universitaires ayant chuté de près de 50% au cours des cinq dernières années. La volonté gouvernementale d'obliger les intervenants forestiers à poursuivre des programmes d'aménagement devant assurer la régénération des forêts, contribuera également à redresser cet état de fait.

Nous notons de très grandes variations au sein des exigences des employeurs quant à la formation de leur personnel et ce, dépendamment du type d'entreprise ou de la région. Nous traiterons plus longuement de ces écarts dans le chapitre 4. Indiquons tout de même ici que certains employeurs n'embauchent que des technologistes, d'autres préfèrent la stabilité et la polyvalence des gardes forestiers, alors qu'un certain nombre croient, enfin, au bien-fondé d'engager dans une même équipe des gardes forestiers et des technologistes. Les derniers occupent alors des postes équivalents, assimilables dans la petite entreprise à celui de technicien en sylviculture. La qualité de la relation école-entreprise semble avoir une forte incidence sur les exigences des employeurs. Ces considérations nous amènent à inclure sous la rubrique "technicien en sylviculture" les diverses professions mentionnées.

Nous croyons qu'à moyen terme, la demande de techniciens en sylviculture dépassera les prévisions du M.Q.P.P. (où cette demande est évaluée à 4% pour la période 1987-93 soit 0,8% annuellement), et qu'il en sera de même pour le sylviculteur. Cependant, il y a de fortes chances que ces travailleurs soient privés, dans un avenir prochain, de la qualité des conditions de travail offertes dans la fonction publique et la grande entreprise.

L'on prévoit enfin, dans le domaine des services forestiers, beaucoup de travail saisonnier, non-syndiqué, à la pige ou contractuel. À long terme, on anticipe que les conditions de travail et le salaire s'amélioreront à mesure que la société et les entreprises s'éveilleront à la nécessité d'investir dans la forêt et de s'assurer un personnel expert capable d'effectuer son aménagement. Le moment venu, ces spécialistes appelés à faire un suivi technique de la qualité, seront très recherchés.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes

2.2 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

Le tableau 9 présente les prévisions du M.É.R. (28) quant à la demande supplémentaire de main-d'oeuvre à moyen et à long termes pour les nouvelles professions du secteur.

Tableau 9
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR NOUVELLE PROFESSION

Professions	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme
- Conducteur-régleur de machine de produits en papier et en carton	Cont. qué.			Non disponible[a]	
- Sylviculteur	Cont. qué.			Non disponible[a]	32[b] + 14[c] = 46
- Arboriculteur	Cont. qué.			Non disponible[a]	
- Acériculteur	Cont. qué.			Non disponible[a]	
- Ouvrier sylvicole spécialisé	Cont. qué.				317[b]

a. On ne peut quantifier cette demande puisqu'il s'agit de nouvelles professions.
b. Selon le M.É.R. (28), contremaîtres et ouvriers sylvicoles en forêt
c. Selon le M.É.R. (28), et le M.Q.P.P. (16), chef d'équipe en serre

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

REMARQUES CONCERNANT LE TABLEAU 9

Dans le sous-secteur des produits en papier, le dynamisme des entreprises nous oblige à considérer sérieusement la pertinence de former des conducteurs-régleurs de machines de produits en papier et en carton.

En foresterie, en plus du sylviculteur qui aura sûrement sa place dans l'application des traitements culturaux et des techniques de reboisement, et que l'on a commencé à former en septembre 1987, il faudra explorer la possibilité de spécialiser, après une formation professionnelle au secondaire, des forestiers en arboriculture et en acériculture. Une forte demande de main-d'oeuvre ne peut en effet être comblée à cause du manque de formation en arboriculture dans la région de Québec, et en acériculture dans la région du Témiscouata, de la Côte-du-Sud et de la Beauce.

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 LE SECTEUR

3.2 Les formations

LE SECTEUR

A. DÉFINITION DU SECTEUR ACTUEL

Actuellement, le secteur forestier de l'enseignement professionnel regroupe deux champs d'activité: la foresterie et le sciage. Au secondaire, les programmes de garde forestier, d'agent de conservation de la faune et de travailleur forestier couvrent le premier volet auquel on a ajouté en septembre 1987 sur une base expérimentale, le programme de sylviculteur. La partie Sciage comprend les programmes de classeur-mesureur, de scieur-classeur et d'affûteur.

Au collégial, les activités en forêt sont couvertes par les programmes d'aménagement forestier et d'exploitation forestière. Le programme de transformation du bois vise le sous-secteur du sciage quoique ses activités touchent aussi le déroulage, le placage et les panneaux de particules.

Le tableau 10 indique la liste des professions couvertes par les programmes du secteur Foresterie tels que définis actuellement par les travaux du GIPEX (39).

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants	Code C.C.D.P.	Professions significatives [a]	Cote F.G. [b]	Cote P.P.S [c]
AU SECONDAIRE				
Forêt:				
227-200 - Travailleur forestier	Cont. qué.	Ouvrier d'exploitation forestière	(-)	(-)
	Cont. qué.	Ouvrier sylvicole	(-)	(-)
	7513-110	Ouvrier à l'abatteuse de bois	(3)	(5)
	7513-112	Ouvrier à l'abatteuse -empileuse	(3)	(4)
	7513-113	Ouvrier à l'abatteuse-tronçonneuse	(3)	(4)
	7517-110	Conducteur de mototreuil	(3)	(6)
	7517-114	Débardeur en forêt	(3)	(6)
	7517-118	Conducteur de tracteur forestier	(3)	(5)
	7517-122	Conducteur de chargeuse de grumes	(3)	(5)
	7517-124	Conducteur de débusqueuse	(3)	(3)
	7517-125	Conducteur de débardeuse-porteuse	(3)	(3)
1179 - Garde forestier	7511-110	Agent forestier	(4)	(6)
	7511-112	Agent de prévention des incendies de forêt	(4)	(6)
	7511-113	Spécialiste de la conservation des forêts	(-)	(-)
	7511-114	Guetteur d'incendies	(3)	(4)
	7513-114	Marqueur de bois de sciage	(3)	(5)
	7516-110	Estimateur de bois	(5)	(7)
	7516-118	Mesureur de billes	(3)	(5)
1180 - Agent de conservation de la faune	6119-110	Conservateur (garde- chasse; garde- pêche)	(4)	(6)
	3719-114	Guide de chasse et pêche	(3)	(6)
	Cont. qué.	Auxiliaire en conservation de la faune	(-)	(-)

a. I.e. qui correspondent à des métiers définis
b. Formation générale
c. Préparation professionnelle spécifique

1/3

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants	Code C.C.D.P.	Professions significatives	Cote F.G.	Cote P.P.S
1351 - Sylviculteur	7115-126	Pépiniériste (production de plants pour le reboisement)	(4)	(7)
	7195-122	Ouvrier pépiniériste (production de plants pour le reboisement)	(3)	(3)
	Cont. qué.	Sylviculteur (reboisement, entretien de plantations et traitements sylvicoles précommerciaux)	(-)	(-)
	Cont. qué.	Ouvrier sylvicole spécialisé (chef d'équipe)	(-)	(-)
Scieries:				
1181 - Classeur-mesureur	7516-118	Trieur de billes	(3)	(5)
	7516-122	Mesureur de billes	(3)	(5)
	8236-114	Marqueur de bois de construction	(3)	(4)
	8236-118	Vérificateur de bardeaux	(3)	(3)
	7516-001	Classeur-mesureur	(-)	(-)
	8235-110	Conducteur de séchoir à bois	(4)	(6)
1182 - Scieur-classeur	8231-110	Conducteur de scie principale	(3)	(6)
	8231-112	Scieur de pièces dédossées sur scie multilames	(3)	(5)
	8231-118	Scieur de planches	(3)	(5)
	8231-114	Conducteur de déligneuse automatique	(3)	(5)
	8231-126	Conducteur de scie multilames pour billes	(3)	(5)
	8231-130	Conducteur de rabotteuse	(3)	(5)
	8231-134	Scieur-coupeur de billes sur machine automatique	(3)	(4)
	8231-135	Scieur-coupeur de billes	(3)	(4)
	8231-142	Ouvrier à la machine à recouper	(3)	(4)
	8235-110	Conducteur de séchoir à bois	(4)	(6)
	8239-110	Conducteur d'écorceuse hydraulique	(3)	(4)
1185 - Affûteur	8315-126	Affûteur d'outils de machines à bois	(3)	(5)
	8319-150	Réparateur de scies	(3)	(5)
	8393-134	Meuleur et affûteur	(3)	(5)

2/3

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants	Code C.C.D.P.	Professions significatives	Cote F.G.	Cote P.P.S
AU COLLÉGIAL				
Forêt:				
190.01 - Technicien en aménagement forestier	2135-272	Technicien en sylviculture	(4)	(6)
	7510-110	Contremaître des travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts	(-)	(-)
	7510-122	Contremaître, mesureurs et travailleurs assimilés	(-)	(-)
190.02 - Technicien en exploitation forestière	7510-114	Contremaître de manoeuvres et travailleurs assimilés à l'exploitation forestière	(-)	(-)
	7510-118	Contremaître de travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes	(-)	(-)
	7510-126	Contremaître de bûcherons et travailleurs assimilés	(-)	(-)
	7510-199	Contremaître de travailleurs forestiers et de bûcherons, N.C.A.	(-)	(-)
	2135-016	Technicien en exploitation forestière	(-)	(-)
	7516-114	Inspecteur en abattage	(-)	(-)
Scieries:				
190.03 - Technicien en transformation des produits forestiers	2117-114	Technicien spécialiste des produits forestiers	(5)	(7)
	8230-110	Contremaître de contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois	(-)	(-)
	8230-114	Contremaître de manoeuvres et travailleurs assimilés (scieries)	(-)	(-)
	8230-122	Contremaître de scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés	(-)	(-)
	8230-199	Autres contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois	(-)	(-)
	8230-118	Contremaître d'ouvriers à la fabrication de contre-plaqué	(-)	(-)
	8230-126	Contremaître d'ouvrier au traitement du bois	(-)	(-)

3/3

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

B. DÉFINITION DU SECTEUR EFFECTIF

Notre proposition de redéfinition du secteur implique d'abord un changement de nom illustrant bien son élargissement. Le nouveau secteur serait dénommé "Foresterie, sciage et papier" pour rendre compte de ses trois constituantes, les sous-secteurs de la foresterie, du sciage et du papier et des produits en papier. Rappelons que les deux premiers composent actuellement le secteur "Foresterie".

L'ajout du sous-secteur Papier et produits en papier découle des constatations suivantes:

a) Les industries du sciage et des pâtes et papiers ont toujours été, au Québec, étroitement liées à la forêt. Depuis quelques années, l'urgence d'une utilisation plus rationnelle du bois entraînée par la pénurie de matière ligneuse de qualité, a forcé usines de sciage et papetières à se fusionner. Plusieurs usines intègrent déjà à leurs activités la récolte de bois en forêt et les services forestiers.

b) L'importance économique du secteur des pâtes et papiers nous incite fortement à l'isoler des autres secteurs manufacturiers et à rehausser son importance en le combinant avec celui des activités forestières.

c) Une brève tournée de consultation dans les écoles papetières nous a démontré que les enseignants du secteur des pâtes et papiers ont des préoccupations beaucoup plus rapprochées de la foresterie que des autres secteurs professionnels.

En plus des programmes énoncés en 3.1.A., le secteur Foresterie, sciage et papier comprendrait trois nouveaux programmes: Conducteur de machinerie lourde forestière et Ouvrier papetier, au secondaire, de même que Techniques papetières au collégial.

Afin de répondre à la demande de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions (voir 2.2), le secteur pourrait éventuellement comprendre le programme Conducteur-régleur de machines de produits en carton et en papier. On devra également étudier la pertinence d'y ajouter des attestations de spécialisation professionnelle (A.S.P.) dans les domaines de l'arboriculture et de l'acériculture.

Le tableau 11 donne la liste des professions couvertes par les programmes du secteur proposé. Il indique, pour chaquesous-secteur établi, les professions significatives qui correspondent aux programmes définis dans le Répertoire des profils de formation professionnelle du GIPEX (39).

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF
Le secteur professionnel

Programmes (* = nouveau)	Code C.C.D.P.	Professions significatives existantes et nouvelles	Cote F.G.	Cote P.P.S.
AU SECONDAIRE:				
Forêt:				
- Travailleur forestier *	Cont. qué.	Ouvrier d'exploitation forestière	(-)	(-)
	Cont. qué.	Ouvrier sylvicole	(-)	(-)
- Conducteur de machineries lourdes * forestières	7513-110	Ouvrier à l'abatteuse de bois	(3)	(5)
	7513-112	Ouvrier à l'abatteuse-empileuse	(3)	(4)
	7513-113	Ouvrier à l'abatteuse-tronçonneuse	(3)	(4)
	7517-110	Conducteur de mototreuil	(3)	(6)
	7517-114	Débardeur en forêt	(3)	(6)
	7517-118	Conducteur de tracteur forestier	(3)	(5)
	7517-122	Conducteur de chargeuse de grumes	(3)	(5)
	7517-124	Conducteur de débusqueuse	(3)	(3)
	7517-125	Conducteur de débardeuse-porteuse	(3)	(3)
1179 - Garde forestier	7511-110	Agent forestier	(4)	(6)
	7511-112	Agent de prévention des incendies de forêt	(4)	(6)
	7511-113	Spécialiste de la conservation des forêts	(-)	(-)
	7511-114	Guetteur d'incendies	(3)	(4)
	7513-114	Marqueur de bois de sciage	(3)	(5)
	7516-110	Estimateur de bois	(5)	(7)
	7516-118	Mesureur de billes	(3)	(5)
1180 - Agent de conservation de la faune	6119-110	Conservateur (garde- chasse; garde-pêche)	(4)	(6)
	3719-114	Guide de chasse et pêche	(3)	(6)
	Cont. qué.	Auxiliaire en conservation de la faune	(-)	(-)

1/4

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF
Le secteur professionnel

Programmes	Code C.C.D.P.	Professions significatives existantes et nouvelles	Cote F.G.	Cote P.P.S.
1351 - Sylviculteur	7115-126	Pépiniériste (production de plants pour le reboisement)	(4)	(7)
	7195-122	Ouvrier pépiniériste (production de plants pour le reboisement)	(3)	(3)
	Cont. qué.	Sylviculteur (reboisement, entretien de plantations et traitements sylvicoles précommerciaux)	(-)	(-)
	Cont. qué.	Ouvrier sylvicole spécialisé (chef d'équipe)	(-)	(-)
Scieries:				
1181 - Classeur-mesureur	7516-118	Trieur de billes	(3)	(5)
	7516-122	Mesureur de billes	(3)	(5)
	8236-114	Marqueur de bois de construction	(3)	(4)
	8236-118	Vérificateur de bardeaux	(3)	(3)
	7516-001	Classeur-mesureur	(-)	(-)
	8235-110	Conducteur de séchoir à bois	(4)	(5)
1182 - Scieur-classeur	8231-110	Conducteur de scie principale	(3)	(6)
	8231-112	Scieur de pièces dédossées sur scie multilames	(3)	(5)
	8231-118	Scieur de planches	(3)	(5)
	8231-114	Conducteur de déligneuse automatique	(3)	(5)
	8231-126	Conducteur de scie multilames pour billes	(3)	(5)
	8231-130	Conducteur de rabotteuse	(3)	(5)
	8231-134	Scieur-coupeur de billes sur machine automatique	(3)	(4)
	8231-135	Scieur-coupeur de billes	(3)	(4)
	8231-142	Ouvrier à la machine à recouper	(3)	(4)
	8239-110	Conducteur d'écorceuse hydraulique	(3)	(4)
1185 - Affûteur	8315-126	Affûteur d'outils de machines à bois	(3)	(5)
	8319-150	Réparateur de scies	(3)	(5)
	8393-134	Meuleur et affûteur	(3)	(5)

2/4

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF
Le secteur professionnel

Programmes	Code C.C.D.P.	Professions significatives existantes et nouvelles	Cote F.G.	Cote P.P.S.
Papier et produits en papier:				
1267 - Ouvrier papetier	8251-110	Conducteur de lessiveur en continu	(4)	(7)
	8251-114	Conducteur de pile blanchisseuse	(4)	(6)
	8251-118	Conducteur de lessiveur	(4)	(6)
	8251-122	Pupitreur de salle des épurateurs	(3)	(6)
	8251-126	Gouverneur de pile	(3)	(5)
	8251-130	Conducteur de défibreur	(3)	(5)
	8253-110	Conducteur de machine Fourdrinier	(4)	(7)
	8253-118	Conducteur de machine à finir le papier	(3)	(6)
	8253-122	Conducteur de coucheuse	(3)	(5)
	8253-126	Enrouleur de papier	(3)	(5)
	Cont. qué.	Préposé à la fabrication du papier	(-)	(-)
	Cont. qué.	Manutentionnaire à la réception des matériaux et à la préparation du bois	(-)	(-)
	Cont. qué.	Préposé à la section des pâtes	(-)	(-)
	Cont. qué.	Manutentionnaire à la finition et à l'expédition du papier	(-)	(-)
AU COLLÉGIAL:				
Forêt:				
190.01 - Technicien en aménagement forestier	2135-272	Technicien en sylviculture	(4)	(6)
	7510-110	Contremaître des travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts	(-)	(-)
	7510-122	Contremaître, mesureurs et travailleurs assimilés	(-)	(-)

3/4

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF
Le secteur professionnel

Programmes	Code C.C.D.P.	Professions significatives existantes et nouvelles	Cote F.G.	Cote P.P.S.
190.02 - Technicien en exploitation forestière	7510-114	Contremaître de manoeuvres et travailleurs assimilés à l'exploitation forestière	(-)	(-)
	7510-118	Contremaître de travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes	(-)	(-)
	7510-126	Contremaître de bûcherons et travailleurs assimilés	(-)	(-)
	7510-199	Contremaître de travailleurs forestiers et de bûcherons, N.C.A.	(-)	(-)
	2135-016	Technicien en exploitation forestière	(-)	(-)
	7516-114	Inspecteur en abattage	(-)	(-)
Scieries:				
190.03 - Technicien en transformation des produits forestiers	2117-114	Technicien spécialiste des produits forestiers	(5)	(7)
	8230-110	Contremaître de contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois	(-)	(-)
	8230-114	Contremaître de manoeuvres et travailleurs assimilés (scieries)	(-)	(-)
	8230-122	Contremaître de scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés	(-)	(-)
	8230-199	Autres contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois	(-)	(-)
	8230-118	Contremaître d'ouvriers à la fabrication de contre-plaqué	(-)	(-)
	8230-126	Contremaître d'ouvriers au traitement du bois	(-)	(-)
Papier et produits en papier:				
232.00 - Technicien papetier	8256-110	Essayeur en laboratoire	(4)	(6)
	8256-112	Contrôleur de papier	(4)	(6)
	8256-114	Vérificateur de papier	(3)	(5)
	8256-118	Vérificateur de pâtes à papier	(3)	(5)
	Cont. qué.	Technicien en recherche et développement	(-)	(-)
	Cont. qué.	Technicien en contrôle de procédés	(-)	(-)

4/4

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 Le secteur

3.2 LES FORMATIONS

LES FORMATIONS

A. PROGRAMMES D'ÉTUDES

Cette section présente tous les programmes d'études qui composent le secteur Foresterie, sciage et papier, tel que défini en 3.1.B.

Le tableau 12 donne le titre et le numéro des programmes par niveau d'enseignement (secondaire, collégial ou aux adultes); il indique aussi le type de formation dont il s'agit (initiale ou complémentaire), sa durée (en nombre d'heures), la sanction ou le diplôme correspondant, la catégorie des programmes (par objectifs ou par contenu) ainsi que leur statut, actif ou inactif. Enfin, le tableau mentionne au besoin les interventions du Ministère quant à ces différents programmes.

Tableau 12
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Foresterie, sciage et papier

Programmes	Formation	Durée	Sanction	Programme	Statut	Interventions
	Initiale/Complémentaire	Heures		Par objectifs / Par contenu	Actif / Inactif	
AU SECONDAIRE:						
227-100 / 227-200 - Travailleur forestier	I	1050	P.C.	P.P.O	A	
1179 - Garde forestier	I	1350	D.É.P.	P.P.O.	A	Amélioré en 1985
1180 - Agent de conservation de la faune	I	1350	D.É.P.	P.P.O.	A	Amélioré en 1985
1181 - Classeur-mesureur	I	1350	D.É.P.	P.P.O.	A	
1182 - Scieur-classeur	I	1350	D.É.P.	P.P.O.	A	
1185 - Affûteur	I	1350	D.É.P.	P.P.O.	A	
1267 - Ouvrier papetier	I	900	D.É.P.	P.P.O.	A	
1351 - Sylviculteur	I	1350	D.É.P.	P.P.O.	A	Expérimenté en 1987-88
AU COLLÉGIAL						
190.00 - Techniques forestières:						
190.01 - Aménagement forestier	I	1900	D.E.C.	P.P.O.	A	
190.02 - Exploitation forestière	I	1890	D.E.C.	P.P.O.	A	
190.03 - Transformation des produits forestiers	I	1900	D.E.C.	P.P.O.	A	
190.20 - Technologie forestière	C	1850	D.E.C.	P.P.O.	A	Implanté pour répondre aux besoins des diplômés du programme Garde forestier.
232.00 - Techniques papetières:						
232-01 - Techniques papetières	I	1900	D.E.C.	P.P.O.	A	

1/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 12
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Foresterie, sciage et papier

Programmes	Formation	Durée	Sanction	Programme	Statut	Interventions
	Initiale/Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
À L'ÉDUCATION DES ADULTES						
601-735 - Affûteur d'outils de coupe pour moulin à scie	I	1120	D.É.P.	P.P.O	A	Remplacé par 1185 chez les jeunes.
601-762 - Classeur et mesureur de bois	I	1120	D.É.P.	P.P.O.	A	Remplacé par 1181
601-771 - Garde forestier	I	1290	D.É.P.	P.P.O.	A	Remplacé par 1179
601-780 - Sciage de bois d'oeuvre	I	1120	D.É.P.	P.P.O.	A	Remplacé par 1182
605-018 - Culture abritée de plants forestiers	I ou C	600		P.P.O.		Élaboré en décembre 1986, expérimenté en 1985; remplacé par 1351.
▪ Conduite de machines forestières: - Abatteuse, débardeuse, ébrancheuse	I ou C	630	C.É.P.	P.P.0.		Élaboré provisoirement en avril 1987.
▪ Conduite de machines forestières: - Scie mécanique, débardeuse, chargeuse	I ou C	600	C.É.P.	P.P.0.		Révisé à l'automne 1987.
▪ Conduite de machines forestières: - Voirie forestière	I ou C	620	C.É.P.	P.P.0.		

C.É.P. Certificat d'études professionnelles
D.É.C. Diplôme d'études collégiales
D.É.P. Diplôme d'études professionnelles
P.C. Professionnel court

2/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tous les programmes d'études du secteur Foresterie, sciage et papier sont actifs ce qui prouve qu'ils répondent à une demande réelle. Au secondaire, ils sont nombreux et offrent presque tous une sanction provisoirement établie au niveau du D.É.P. Des versions améliorées des programmes Agent de conservation de la faune et Garde forestier ont été réalisées récemment et un nouveau programme a été expérimenté en 1987, soit celui de Sylviculteur. Au collégial, le programme Technologie forestière permet depuis quelques années aux diplômés en foresterie de niveau secondaire de poursuivre leurs études en se faisant reconnaître une partie de leur formation en foresterie. À l'Éducation des adultes, les programmes sont calqués, en totalité ou en partie, sur ceux de la formation secondaire. Dans le premier cas, le nom des programmes a été modifié. Le second cas réfère par exemple au programme de culture abritée de plants forestiers qui coïncide avec une partie du programme de sylviculture donné au secondaire. Il existe aussi, à l'Éducation des adultes, une série de cours conçus pour répondre à des besoins très ponctuels en foresterie; nous n'avons retenu ici que ceux qui ont une durée supérieure à 300 heures. Enfin, d'autres programmes de formation professionnelle en foresterie sont offerts aux adultes. Ils sont décrits plus loin.

a) Organisation des programmes à l'Éducation des adultes

1° Foresterie

Les programmes de formation professionnelle offerts aux adultes dans le sous-secteur de la foresterie peuvent être:

- liés à la sylviculture;
- liés à l'exploitation forestière;
- liés à l'opération des moulins à scie.

2° Sylviculture

Les programmes de sylviculture donnés au Québec dans les centres de formation pour adultes sont:

1. Production de plants forestiers en serre;
2. Sylviculture (abattage, entretien et protection);
3. Sylviculture (reboisement).

Le tableau 3.2.A.a) indique par région, les centres de formation pour adultes qui offrent ces programmes.

Tableau 3.2.A.a)
CENTRES DE FORMATION QUI OFFRENT DES PROGRAMMES LIÉS À LA SYLVICULTURE, É.D.A. (37)

RÉGIONS	COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES	PROGRAMMES 1	2	3
01	Baie des Chaleurs		x	
	Bas Saint-Laurent		x	
	Gaspésie		x	
	Grand Portage	x		
	Péninsule		x	
	Vallée de la Matapédia	x	x	
02	Lac St-Jean		x	
03	Chaudière	x	x	
	De Tilly		x	
04	Pascal-Taché		x	x
	Tardivel		x	
	Provencher		x	
09	Manicouagan		x	

3° Exploitation forestière

Les programmes liés à l'exploitation forestière sont:

1. Abattage et tronçonnage du bois;
2. Conduite de machinerie lourde forestière (général);
3. Conduite de machinerie lourde forestière: chargeuse, débusqueuse, scie à chaîne;
4. Conduite de machinerie lourde forestière: tronçonneuse, moissonneuse;
5. Conduite de machinerie lourde forestière: abatteuse, débusqueuse, ébrancheuse;
6. Conduite de machinerie lourde forestière: voirie forestière;
7. Coordination et supervision des opérations forestières.

Le tableau 3.2.A.b) indique, par région, les centres de formation pour adultes qui offrent ces programmes.

Tableau 3.2.A.b)
CENTRES DE FORMATION QUI OFFRENT DES PROGRAMMES LIÉS À L'EXPLOITATION FORESTIÈRE, É.D.A. (37)

RÉGIONS	COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES	PROGRAMMES						
		1	2	3	4	5	6	7
01	Baie des Chaleurs							x[a]
	Grand-Portage							x
	Vallée de la Matapédia							x
02	Chicoutimi		x		x			
	Louis-Hémon			x	x	x	x	
	Chapais-Chibougamau	x						
03	Charlevoix	x						x[a]
	Chaudière	x						x
	Pascal-Taché	x						
04	Mauricie			x[a]	x[a]			x
07	Pierre-Neuveu			x[a]	x		x	x[a]
08	Harricana			x[a]	x	x		
	Lac Témiscaminque			x	x	x		
	Abitibi							
09	Du Golfe				x	x		

a. Programmes offerts en 1982-1983.

4° Opération des moulins à scie

Les programmes liés à l'opération des moulins à scie sont:

1. Affûtage et réparation d'outils de coupe pour moulins à scie;
2. Classement et mesurage des bois;
3. Sciage de bardeaux;
4. Sciage et classement du bois d'oeuvre;

Le tableau 3.2.A.c) indique, par région, les centres de formation pour adultes qui offrent ces programmes:

Tableau 3.2 A.c)
CENTRES DE FORMATION QUI OFFRENT DES PROGRAMMES LIÉS À L'OPÉRATION DES MOULINS À SCIE, É.D.A. (37)

RÉGIONS	COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES	PROGRAMMES			
		1	2	3	4
01	Grand-Portage	x	x	x	
	Vallée de la Matapédia		x		x
03	Chauveau	x	x		x
08	Harricana	x	x		
	Lac Témiscamingue		x[a]	x	

a. Programmes offerts en 1982-1983 seulement.

b) Autres programmes

La Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval offre depuis deux ans en collaboration avec Radio-Québec, Le Soleil et La Terre de chez-nous, un cours par correspondance comprenant 13 émissions télévisées de 30 minutes chacune, 2 journées d'études et 18 articles de journal. Ce cours, intitulé GÉRER SA FORÊT, s'adresse à un très large public et en particulier aux propriétaires de boisés privés. L'an dernier, plus de 800 personnes s'y sont inscrites.

Par ailleurs, la Direction des cours par correspondance (D.C.C.) a réalisé, en collaboration avec le Centre régional d'expertise en foresterie (C.R.E.F.), trois volets d'un cours intitulé Sylviculture. Sa durée totale peut être évaluée à environ 300 heures. Les volets en question sont disponibles en trois séries de sept cassettes produites par Radio-Québec; ils ont, sous ce dernier format, une très large diffusion dans les COOP forestières, les O.G.C. et les P.M.E.

Les trois volets du cours Sylviculture sont:

1° Le reboisement;

2° Récolter la forêt;

3° Cultiver la forêt.

Le cours est généralement utilisé par la section É.D.A. des commissions scolaires dans le cadre des programmes de sylviculture.

La D.C.C. offre également le cours "Gestion du boisé", semblable à celui de l'Université Laval quant au contenu et à la présentation.

Enfin, la plupart des entreprises du sous-secteur des papiers et produits en papier ont leur propre programme de perfectionnement de main-d'oeuvre. Plusieurs travailleurs sont alors libérés pour préparer ou suivre ces programmes d'enseignement.

La grande entreprise d'exploitation forestière concentre ses activités de formation sur les cours portant sur la santé et la sécurité au travail ainsi que sur la conduite de machinerie lourde. Au M.É.R., le travail de mise à jour est conçu et administré par les ressources internes du ministère. C'est le cas également dans les sociétés de conservation et le M.L.C.P. dont les besoins de perfectionnement sont très spécialisés.

L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (A.M.B.S.Q.) assure le recyclage d'environ 200 travailleurs du sciage par année. Les cours, qui se donnent en collaboration avec la Commission de la formation professionnelle (C.F.P.) et l'industrie, sont d'une durée variable et portent exclusivement sur le classement du bois (classement des résineux, produits spéciaux (lattes, bardeaux), feuillus et pins blancs). Le classement pouvant atteindre des niveaux de plus en plus complexes, les cours varient en durée et contenu selon les besoins et produits des usines.

B. CLIENTÈLES

Le tableau 13 répartit la clientèle du secteur pour les années 1982 à 1986 par programme et selon la région administrative. Analysé dans la section Description de l'évolution de la clientèle, il regroupe et synthétise les données propres au secteur afin d'en faciliter l'interprétation à l'échelle provinciale en fournissant un portrait comparatif des régions et options. Le nombre d'étudiants inscrits a été obtenu grâce aux bulletins statistiques suivants: Effectifs scolaires au Cégep 1981-86 (33), Effectifs scolaires au secondaire par programme 1982-86 et par école 1985-86 (35), Liste des enseignements à L'É.D.A. (37) et Clientèles à l'É.D.A. (38). Le nombre de diplômés disponibles sur le marché du travail a fait l'objet d'une compilation spéciale à partir des données de l'opération Relance 1983-87 (41), ceci afin que les différents secteurs de l'enseignement professionnel soient comparables entre eux. Il est à noter que l'on retrouve des différences importantes entre, d'une part, le nombre de diplômés du M.É.S.S. (34) et du M.É.Q. (36) et, d'autre part, les données fournies par l'opération Relance. En effet, les dernières sont toujours inférieures au nombre de diplômes accordés par les deux ministères. Cela est dû au fait que parmi tous les diplômés, Relance ne retient que ceux qui travaillent ou sont disponibles pour travailler, excluant ainsi tous ceux qui sont retournés aux études ou ont abandonné la recherche d'un emploi. Ces différences sont cependant très révélatrices de la pertinence de maintenir certains programmes et de l'évolution du placement des finissants. L'annexe IV compare ces différentes données de même qu'elle analyse leur évolution.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Foresterie, sciage et papier
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
AU SECONDAIRE													
227-100 - Travailleur forestier	2 (2)[a]	P	J							27		25	
	3	P	J							0		9	
	9	P	J							9		4	
Total		P	J	29		40		49		36		38	
227-200 - Travailleur forestier	1	P	J										
	2 (2)	P	J		0		0		0	4	0	6	
	3	P	J		11		7		11	13	4	13	
	9	P	J		1		3		2	14	6	10	
					2		0		2	12	0	3	
Total		P	J	29	14	32	10	51	15	43	10	32	
Total professionnel court		P	J	58	14	72	10	100	15	79	7	70	
226-400 - Foresterie (Tronc commun)	1 (3)	P	J							36		30	
	2 (2)	P	J							19		20	
	3 (3)	P	J							46		41	
	4	P	J							12		18	
	5	P	J							7		8	
	6 (2)	P	J							23		30	
	7 (2)	P	J							1		7	
	8	P	J							16		11	
	9	P	J							0		0	
Total		P	J	344		276		260		160		165	

1/5

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Foresterie, sciage et papier
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
1179 - Garde forestier	1 (3)	P	J		5		10		9	38	4	40	
	2 (2)	P	J		11		11		0	19	2	10	
	3 (3)	P	J		33		28		24	47	33	31	
	4	P	J		8		9		1	19	2	16	
	5	P	J		5		7		3	10	0	5	
	6 (2)	P	J		4		3		1	13	5	17	
	7	P	J		8		18		10	8	0	0	
	8	P	J		5		15		1	8	0	7	
	9	P	J		0		0		0	0	0	9	
Total		P	J	340	79	346	101	227	49	162	46	136	
1180 - Agent de conservation de la faune	1 (2)	P	J		5		9		8	33	10	37	
	3	P	J		23		21		15	21	29	18	
	4	P	J		15		14		9	18	6	12	
	6	P	J		11		10		29	38	20	38	
Total		P	J	112	54	100	54	124	61	110	65	105	
1181 - Classeur-mesureur	1	P	J				0		0	4	0	4	
	3	P	J		20		13		7	11	11	15	
		P	J	37	20	26	13	12	7	15	11	19	
1182 - Scieur-classeur	1	P	J		0		0		0	2	0	0	
	3	P	J		0		6		8	10	11	7	
Total		P	J	0	0	7	6	13	8	12	11	7	

2/5

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Foresterie, sciage et papier
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
1185 - Affûteur	1	P	J			0	0		0	0	0	0	
	3	P	J				7	11	6	8	3	10	
Total		P	J	0	0	10	7		6	8	3	10	
376-400 - Ouvrier papetier (Tronc commun)	1	P	J							9		3	
	2	P	J							0		0	
	3	P	J							0		0	
Total		P	J	36		20		18		9		3	
1267 - Ouvrier papetier	1	P	J		0		0		0	10	10	8	
	2	P	J		4		3		6	0	0	15	
	3	P	J		0		12		4	12	8	11	
Total		P	J	17	4	21	15	36	10	26	18	34	
Total professionnel long		P	J	886	157	802	196	701	141	502	149	479	
AU COLLÉGIAL													
190.00 - Techniques forestières	1 (2)	P	J	147	-	144	-	96	-	113	-	101	-
	2	P	J	109	-	101	-	65	-	64	-	59	-
	3	P	J	154	-	137	-	152	-	138	-	128	-
	6[b]	P	J	53	-	51	-	26	-	34	-	27	-
	8	P	J	76	-	76	-	73	-	45	-	26	-
	9	P	J	25	-	20	-	12	-	7	-	10	-
Total		P	J	564	-	529	-	424	-	401	-	351	
													3/5

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Foresterie, sciage et papier
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
190.20 - Technologie forestière	1	P	J	0		0		13		9		13	
190.02 - Aménagement forestier	1	P	J	37	15	41	21	35	13	26	13	29	
	3	P	J	101	32	74	17	79	23	89	32	71	
	6[b]	P	J		1		3		0	11	0	20	
	8	P	J	1	1	0	0		4		0		
Total		P	J	139	49	115	41	14	40	126	45	120	
190.02 - Exploitation forestière	1	P	J	0	0	0	0	7	2	10	6	16	
	2	P	J	30	8	30	13	28	10	22	6	22	
	3	P	J	49	15	57	8	41	16	29	9	20	
	8	P	J	0	0	2						–	
Total		P	J	79	23	89	21	76	28	61	21	58	
190.03 - Transformation des produits forestiers	3	P	J	38	13	21	8	15	6	5	0	12	
	8	P	J	0	0	2	1	4	4	10	3	9	
Total		P	J	38	13	23	9	19	10	15	3	21	
232.00 - Techniques du papier	4	P	J	54	13	46	10	40	10	41	10	50	
Total collégial (jeunes)		P	J	774	186	802	174	686	174	653	133	613	

a . Lorsqu'il y a plus d'une école par région administrative, leur nombre est indiqué entre parenthèses.

b . Collège John Abbott, secteur anglophone

4/5

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Foresterie, sciage et papier
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
À L'ÉDUCATION DES ADULTES [c]													
Collégial													
190.00 - Techniques forestières		P	A	1	-	3	-	5	-	2			
190.01 - Aménagement forestier		P	A	0	-	1	-	1	-				
190.02 - Exploitation forestière		P	A	0	-	0	-	0	-	1			
190.03 - Transformation des produits forestiers		P	A	0	-	0	-	0	-	0			
190.31 - Initiation aux techniques forestières		P	A	0	-	0	-	0	-	1			
190.34 - Foresterie urbaine		P	A	1	-	2	-	3	-	0			
232.00 - Techniques du papier		P	A	0									
Secondaire [d]													
601-735 - Affûtage et réparation d'outils de coupe pour moulin à scie		P	A	30	-	45	-	45	-	45			
601-762 - Classement et mesurage de bois		P	A	45	-	45	-	60	-	45			
601-771 - Garde forestier		P	A	-	-		-						
601-780 - Sciage de bois d'oeuvre		P	A	10	-	20	-	30	-	30			
605-018 - Culture abritée de plants forestiers		P	A	-	-	-	-	-	-	30	-	40	

c. Pour l'ensemble du Québec.

d. Données théoriques, la compilation obtenue de la DGÉA ne tenant compte que des groupes autorisés et non de la clientèle.

5/5

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

a) Description de l'évolution des clientèles

Au secondaire, les clientèles des sous-secteurs Foresterie et Sciage ont fortement diminué, passant de 891 inscriptions en septembre 1982 à 512 en 1986, soit une baisse de 43%. Au collégial, la baisse est moins accentuée et retardée d'une année, les effets de la dénatalité et de la crise se faisant sentir en 1985 alors que la plus forte baisse au secondaire avait été enregistrée en 1984. Les inscriptions affichent une diminution de 40% sur ces cinq années, passant de 564 à 351. On note cependant une très grande désafection de la clientèle en cours d'année. Ainsi, en 1985-86, il ne reste plus que 21 diplômés sur 61 inscrits dans la concentration Exploitation forestière.

Dans le sous-secteur Papier et produits en papier, on assiste par contre à un maintien des effectifs scolaires. Au secondaire, il y a eu transfert des inscriptions du tronc commun vers la formation intensive (20 élèves en tronc commun sur 41 en 1983 par rapport à 3 sur 37 en 1986). La croissance qui caractérise le sous-secteur (4 en 83, 15 en 84 et 18 en 86) nous porte à croire qu'il y aura augmentation du nombre de diplômés au cours des prochaines années.

Au cégep, la clientèle du programme Techniques papetières s'est maintenue entre 40 et 50 inscrits et une dizaine de diplômés pendant les quatre dernières années et elle ira vraisemblablement en s'accroissant. Quarante-deux élèves y étaient inscrits en première année en 1987-88 contre 20 en 1986-87 et 10 en 1985-86.

b) Analyse du tableau décrivant les clientèles

De façon générale, le secteur Foresterie, sciage et papier se caractérise par un petit nombre d'établissements d'enseignement. Dans plusieurs régions du Québec, très peu de programmes sont offerts. Dans la région 05, un seul programme spécialisé est offert sur une possibilité de 6; dans la région 06, pourtant très populeuse, 1 programme sur 6 est offert au secondaire et 1 sur 4 au collégial. Seulement 16 écoles secondaires étaient autorisées, en 1986, à offrir un ou plusieurs programmes en foresterie et trois l'étaient dans le sous-secteur des papiers. Malgré ce petit nombre de programmes offerts, certaines écoles ne réussissent pas à recruter le nombre nécessaire d'écoliers. D'autres donnent le cours malgré un nombre pouvant descendre à trois et même à un seul élève par classe.

Au collégial, sept cégeps offrent une spécialité ou le tronc commun. Forte dans les grands centres (Sainte-Foy, Rimouski, Chicoutimi), la clientèle est parfois très faible en région ou pour certaines spécialités. Seulement sept étudiants étaient inscrits, en 1986, en Techniques forestières au cégep de Hauterive. De même, à peine dix étudiants étaient inscrits la même année au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et 5 au cégep de Sainte-Foy dans la concentration Transformation des produits forestiers. La région la mieux pourvue est de loin la région 03 (Québec) où tous les programmes d'enseignement secondaire, collégial ou aux adultes sont offerts à l'exception de celui de Techniques du papier qui n'est offert qu'à Trois-Rivières. La présence de l'Université Laval, de la fonction publique et de l'école forestière de Duchesnay explique en bonne partie cette situation.

Le fait que les régions de Montréal (06) et de l'Estrie (05) ne comptent qu'une seule institution secondaire d'enseignement professionnel et une seule de niveau collégial (à Montréal) est sans doute à l'origine du sérieux problème de recrutement de main-d'oeuvre qui affecte le secteur. Ce dernier se trouve en effet privé du plus grand bassin de clientèle de la province soit 4 millions d'individus, les deux tiers de la population du Québec. Souvent, la vocation forestière se manifeste en région où, par définition, la clientèle potentielle est bien moindre.

Bien que forestière et papetière, la région de Trois-Rivières (04) possède très peu d'écoles de foresterie: une seule de niveau secondaire et aucune de niveau collégial. La polyvalente de Donnaconna, qui offre le programme d'ouvrier papetier est située dans la région 03 mais est facilement accessible à la clientèle de la région 04. Enfin, c'est à Trois-Rivières que se trouve la seule école de techniques papetières au Québec.

La région 01, Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, est très bien pourvue en écoles de foresterie, surtout depuis qu'elle compte l'école secondaire Sainte-Rose du Dégelis. Les autres régions (02, 08 et 09), toutes forestières, offrent plusieurs options à caractère général (Garde forestier, par exemple) mais peu d'options spécialisées. Ces dernières sont principalement concentrées dans la région 03. Notons la présence du programme d'ouvrier papetier dans la région du Saguenay/Lac Saint-Jean et la curieuse absence d'école de sciage au niveau secondaire en Abitibi-Témiscamingue.

L'évolution géographique et chronologique des clientèles a été décrite précédemment. Nous ne pouvons cependant passer sous silence une tendance dominante en région, même lorsque ses activités économiques sont rattachées à la forêt ou à l'industrie forestière, soit la chute marquée des effectifs des options très spécialisées. En effet, on enregistre une baisse de 65% des inscriptions en technologie forestière au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue entre 1982 et 1986 (7 étudiants diplômés en 1985 et à peine 3 en 1986). Ces exemples illustrent une partie du problème: la clientèle, déjà peu nombreuse dans les régions où la forêt est la préoccupation économique première, se déplacera-t-elle vers les grands centres où le bassin de recrutement est intéressant mais où les métiers liés à la forêt sont peu connus ou encore noyés parmi les autres secteurs susceptibles d'intéresser les élèves...?

C. ENSEIGNEMENTS

Tableau 3.2.C.
ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DONNÉ DANS LE SECTEUR (34 à 36)

Programmes offerts	1982-1983		1985-1986		1986-1987	
	Nombre d'écoles où collèges à offrir ce programme	Nombre de diplômés (34) (36)	Nombre d'écoles où collèges à offrir ce programme	Nombre de diplômés (34) (36)	Nombre d'écoles où collèges à offrir ce programme	Nombre de diplômés (34) (36)
AU SECONDAIRE:						
(1179) 228-500 Garde-forestier	14	277	13	102	12	80
(1180) 229-500 Agent de conservation de la faune	5	87	5	98	5	95
(1181) 230-500 Classeur-mesureur	2	26	2	13	2	13
(1182) 231-500 Scieur-classeur	0	0	2	11	2	4
(1185) 232-500 Affûteur	0	0	1	4	1	5
(1267) 376-500 Ouvrier papetier	3	12	3	17	3	41
AU COLLÉGIAL:						
190.01 Technicien en aménagement	2	101	3	88		
190.02 Technicien en exploitation	2	46	3	28		
190.03 Technicien en transformation des produits forestiers	1	26	2	7		
232.00 Techniques du papier	1	13	1	10		

De façon générale, nous avons assisté à une multiplication des lieux d'enseignement collégial alors que la clientèle des programmes du secteur diminuait. Par exemple, le nombre de collèges offrant le programme d'exploitation forestière est passé de 2 à 3 tandis que les effectifs diminuaient de 40%, passant de 46 à 28 finissants. De même, le nombre d'établissements offrant le programme de transformation des produits forestiers a doublé alors que le nombre de diplômés chutait de 70%, passant de 26 à 7! La situation semble se corriger ou du moins se stabiliser pour la prochaine année scolaire. Curieusement, le seul programme dont les effectifs se sont maintenus est celui de techniques du papier, toujours offert par un seul collège.

Au secondaire, la baisse de clientèle s'accompagne plus généralement d'une fermeture des options: le nombre d'écoles qui offrent le programme de garde forestier est passé de 14 en 1982-83 à 13 en 1985-86, puis à 12 en 1986-87. La même chose avec celui de scieur-classeur qui était offert dans deux écoles en 1985-86 puis dans une seule en 1986-87. Quant aux programmes de sciage, ils sont de par leur clientèle très restreinte, dans une position précaire: même en présence d'élèves intéressés et d'une demande de main-d'oeuvre, on ne réussit pas toujours à obtenir la "masse critique" pour justifier l'ouverture de l'option.

Le programme d'agent de conservation se maintient dans une stabilité exemplaire pour ce qui est du nombre d'élèves et d'écoles. Cette option, qui attire beaucoup de jeunes, garantit souvent la pérennité du secteur dans les écoles. Malgré sa croissance continue, le programme d'ouvrier papetier n'est encore offert que dans trois établissements, sa clientèle étant plutôt restreinte et les conditions préalables à un enseignement de qualité passablement nombreuses.

D. CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

Nous allons ici dégager, sous forme synthétique et pour chacun des sous-secteurs, les caractéristiques des formations offertes à partir des travaux réalisés sur les programmes d'études, les clientèles et les enseignements.

Nous traiterons d'abord des acquis et failles de chacun des sous-secteurs que nous tenterons par la suite de caractériser.

a) Foresterie

1° Acquis:

— Une bonne distribution des options dans les régions;

— Une certaine polyvalence des finissants de la plupart des programmes du secondaire et du collégial, ce qui constitue un atout important dans un contexte de P.M.E. et de sous-traitance.

2° Failles et difficultés:

— Le manque de contacts étroits, stables et permanents entre l'école et l'entreprise afin que celle-ci puisse formuler ses attentes;

— L'évolution très rapide du sous-secteur;

— Le placement parfois difficile depuis quelques années des finissants des programmes de garde forestier et de techniques forestières;

— Des lacunes dans les connaissances juridiques et de l'anglais notamment chez l'agent de conservation de la faune;

— La faible adaptation des finissants du programme de techniques forestières aux exigences de la P.M.E.

3° Caractéristiques:

Les programmes liés à l'aménagement forestier qui doivent continuer à se donner dans les régions ne sont pas toujours assez ouverts aux nouveaux modes d'intervention en forêt appelés à devenir plus complexes et nombreux. En ce sens, les programmes Garde forestier et Sylviculteur traversent une période critique de leur évolution conditionnée par les moyens qu'utiliseront les gestionnaires de la forêt. Les consultations nous démontrent que l'évaluation des programmes effectuée par les employeurs est directement fonction de l'attention portée par les enseignants des écoles à leurs attentes, très variables d'une région et d'une entreprise à l'autre. On mentionne souvent aussi le manque d'information sur les structures, les exigences, le fonctionnement et le cheminement des employés à l'intérieur des entreprises.

b) Sciage

1° Acquis:

— Une certaine concentration des enseignements (2 au secondaire et 2 au collégial) permettant le développement de centres d'excellence.

2° Failles et difficultés:

— Des problèmes de recrutement et la faible visibilité des enseignements;

— Une faible collaboration entre l'entreprise et l'école;

— Des équipements désuets et insuffisants;

— Des programmes à mettre à jour de toute urgence.

3° Caractéristiques:

Pour répondre adéquatement à ces besoins, les écoles devront moderniser leur équipement et établir des ententes avec les entreprises aux fins d'une meilleure utilisation du matériel, très couteux.

Un effort particulier devra toucher le recyclage des enseignants, la visibilité des options et la mise à jour des programmes. Malgré le petit nombre d'écoles, les enseignants sont souvent contraints de donner toutes les matières du programme vu la faible clientèle.

c) Papier et produits en papier

1° Acquis:

— Une amorce de liens et, dans certains cas, une collaboration véritable entre l'école et les entreprises du sous-secteur;

— L'utilisation commune de matériel couteux par le collégial et le secondaire (exemple: Donnacona et cégep de Trois-Rivières);

— Une certaine concentration des enseignements au secondaire (3 écoles);

— Une concentration réelle des enseignements au collégial (1 cégep).

2° Failles et difficultés:

— Des difficultés de recrutement: problème de visibilité, éloignement des centres de formation;

— Un manque d'équipement au secondaire;

— Des champs d'enseignement professionnel souvent envahis par des enseignants des autres champs;

— Une faible diversité dans le choix des entreprises pour une école (Chandler);

— L'absence de programme de formation professionnelle dans le domaine de la transformation du papier.

3° Caractéristiques:

Les ententes établies et la collaboration amorcée entre les écoles secondaires, les cégeps et les entreprises permettront aux formations de ce sous-secteur de suivre l'évolution technologique. Les difficultés de recrutement sont en train de s'estomper au collégial, le placement y étant excellent.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

4.2 Explication des écarts

LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

Le tableau 14 permet, pour chacun des programmes de formation et des professions significatives du secteur, d'évaluer l'écart entre l'offre de diplômés et les besoins annuels de main-d'oeuvre prévus à moyen et à long termes. On y trouve également une appréciation de la qualité des programmes offerts au collégial et au secondaire en regard des besoins des entreprises. Les besoins de main-d'oeuvre correspondent à ceux qui ont été déterminés au chapitre 2 et proviennent des sources d'information (16, 27, 28 et 30) qui ont permis d'élaborer le tableau 8. Le nombre de places par programme correspond, pour le niveau collégial, à celui autorisé par le M.É.S.S.; au niveau secondaire, il découle du nombre de groupes où se donne effectivement chacun des programmes, multiplié par la moyenne maximale d'élèves par groupe telle qu'établie par la convention collective des enseignants.

L'évaluation de la qualité de la formation offerte est basée sur une enquête menée auprès des intervenants. Le lecteur retrouvera dans la partie Personnes-ressources une liste des personnes interrogées à cette fin, leur titre ainsi que le nom de l'entreprise ou de l'organisme pour lequel elles travaillent. Cette démarche s'intégrait à l'opération de résivion du Répertoire des profils de formation professionnelle du champ Foresterie (39). Vingt-huit organismes ont ainsi apporté leur collaboration dans le domaine de la foresterie; douze l'ont fait dans le sous-secteur du sciage et sept dans celui du papier. Les différentes personnes consultées ont rempli un questionnaire portant sur le contenu de chacun des programmes, ont évalué, lors d'une entrevue, les conditions particulières de l'exercice des professions et ont mentionné les principales difficultés rencontrées auprès des finissants de chacun des programmes. Le lecteur pourra se procurer une copie des 14 questionnaires et des fiches d'évaluation recueillies en communiquant avec l'auteur ou la source d'information 39.

Tableau 14
ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts	Professions en demande	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	Cadre de formation [g]	Nombre de places disponibles	Qualité de la formation [h]
AU SECONDAIRE						
227-200 - Travailleur forestier	- Bûcherons	389	?[a]	1-2-4	85[c] (5)[d]	C
	- Levage-triage-transport de billes	89	?[a]	1-2-4		
	- Ouvrier sylvicole	nouveau	317	1-2-4	0	
1179 - Garde forestier	- Ouvrier de conservation	14	81	1-4	300 (15)	B
	- Inspection exploitation	8	27	1		
1361 - Sylviculteur	- Pépiniériste	nouveau	14[b]	1-2-4	39[e] (3) 60[f] (5)	B
	- Sylviculteur	nouveau	32	1-4		
1180 - Agent de conservation de la faune	- Conservateur	81	40	1	156 (5)	B
1181 - Classeur-mesureur	- Contrôleurs bois	20	11	1-2	26(2) 75 (5)	C
1185 - Affûteur	- Réparateur de scies	40	37	1-2	28 (2) 30 (3)	C
1182 - Scieur- classeur	- Scieur de bois	19	18	1-2	28 (2) 30 (3)	C
	- Ouvrier du traitement du bois					
1267 - Ouvrier papetier	- Préparateur de pâtes à papier	19	18	1-4-5	60 (3)	B
	- Conducteur de machine à papier-fabrication et finition	141	129	1-4-5		

1/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Tableau 14
ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts	Professions en demande	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	Cadre de formation [g]	Nombre de places disponibles	Qualité de la formation [h]
AU COLLÉGIAL						
190.01 - Technicien en aménagement forestier	- Technicien en sylviculture	6	24	3	156 (3)	C
190.02 - Technicien en exploitation forestière	- Contremaître exploitation forestière	35	81	1-2-3-5	72 (3)	B
190.03 - Technicien en transformation des produits forestiers	- Technologue et technicien science physique	7	4	3	36 (2)	C
	- Contremaître-bois	17	22	1-2-3-5		
232.00 - Papier et produit en papier	- Contrôleurs pâtes et papiers	32	36	3-4	42 (1)	B

a. Les prévisions vont de -818 (soit -7,6%) à + 1 314 (soit + 12%) selon les sources 16 et 28.
b. Les prévisions vont de 10 à 14 selon les sources 16 et 28.
c. Nombre de places, jeunes
d. Nombre d'écoles, jeunes
e. Nombre de places, adultes
f. Nombre d'écoles, adultes

g. 1-public jeune
2-public adulte
3-collégial
4-milieu de travail
5-promotion interne
6-autres

h. A-supérieure
B-satisfaisante
C-insatisfaisante

2/2

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

A. GÉNÉRALITÉS

La lecture du tableau 14 rend compte des situations suivantes:

a) Au niveau secondaire (clientèle jeune et adulte), le nombre de lieux de formation et de places disponibles est satisfaisant sauf en ce qui a trait aux programmes de sylviculteur et d'ouvrier sylvicole pour lesquels on prévoit une forte demande au cours des prochaines années.

b) Au collégial, la multiplication des collèges autorisés à offrir les concentrations de la dernière année des programmes, crée parallèlement à la diminution de la clientèle, une situation où le nombre de places disponibles dépasse largement le nombre d'inscriptions dans les collèges. C'est le cas des programmes donnant accès à des professions sujettes à un avenir prometteur. Ainsi, le programme de technicien en transformation des produits forestiers, qui donne accès à une profession dont la demande future est évaluée à 11% de la main-d'oeuvre actuelle, n'a fourni que 15 diplômés au Québec en 1985 et aussi peu que 7 en 1986 malgré que l'on ait autorisé deux collèges à offrir ce programme.

B. BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION

L'analyse des besoins particuliers de formation portera sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de cette dernière. Les critères de distribution géographique et les lacunes régionales seront traitées au chapitre 5.

Aux fins de notre étude, les programmes ont été regroupés en trois familles:

a) La première réunit les programmes de formation qui répondent adéquatement à la demande de main-d'oeuvre (en qualité et en nombre de places disponibles)

b) La seconde regroupe les programmes de formation qui dépassent largement la demande de main-d'oeuvre (en qualité et en nombre de places disponibles)

c) Enfin, une troisième famille de programmes comporte ceux dont la qualité et le nombre de places disponibles sont (légèrement, moyennement ou fortement) insuffisants par rapport à la demande de main-d'oeuvre.

Tableau 4.1.B.
ÉVALUATION DES ÉCARTS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

PROGRAMMES OFFERTS	PROFESSIONS EN DEMANDE	QUALITÉ DE LA FORMATION [a]	NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES
227-200	Travailleur forestier	E	B [b] et E [b]
1179	Garde forestier	B	A
1351	Sylviculteur	B	E
1180	Agent de conservation de la faune	B	B
1181	Classeur-mesureur	E	B
1182	Scieur-classeur	E	B
1185	Affûteur	E	B
1267	Ouvrier papetier	B	B
190-01	Technicien en aménagement	C	B
190-02	Technicien en exploitation	B	B
190-03	Technicien en trans. prod. for.	C	B
232-00	Technicien-papetier	B	B

a. A : Supérieur(e)
B : Suffisant(e)
C : Légèrement insuffisant(e)
D : Moyennement insuffisant(e)
E : Fortement insuffisant(e)

b. Le programme actuel de travailleur forestier couvre deux professions significatives dont l'une, Conducteur de machineries forestières, est présentement en surplus et l'autre, Ouvrier sylvicole spécialisé, présente des besoins estimés à 1 584 personnes pour la période 1987-93.

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

a) Les formations qui répondent adéquatement à la demande de main-d'oeuvre

Sur les treize programmes existants, trois répondent adéquatement aux besoins de formation, en qualité et en nombre de places disponibles: Ouvrier papetier, au secondaire ainsi que Technicien en exploitation forestière et Technicien papetier au collégial. Un programme convenait globalement aux attentes des entreprises mais offrait un nombre de places supérieur à la demande actuelle: celui de garde forestier. La situation de ce dernier pourrait évoluer rapidement vers une plus grande demande compte tenu qu'il couvre une profession dont les besoins futurs sont estimés à 74,1% de la main-d'oeuvre actuelle (ouvriers en conservation de la forêt).

b) Les formations qui dépassent largement la demande de main-d'oeuvre

Tel qu'anticipé, aucun programme ne dépasse les attentes des employeurs pour ce qui est de la qualité de l'enseignement. Cependant, grâce à sa polyvalence, le programme Garde forestier pour lequel l'offre dépasse d'ailleurs la demande répond très bien aux attentes de la P.M.E. (O.G.C., COOP forestières, syndicats de producteurs de bois). De plus, il offre la particularité de pouvoir s'adapter aux exigences régionales sans nécessiter les investissements importants et les lourdes infrastructures des autres options. Vu sa nature particulière, le programme Garde forestier fera l'objet d'une étude particulière dans le chapitre suivant où nous examinerons de plus près sa distribution géographique. Avançons déjà qu'il faudra être très prudent avant d'éliminer définitivement la formation en région.

Par ailleurs, le programme Sylviculteur occupe la partie du champ d'action du garde forestier qui présente la plus forte croissance actuellement. Comment ce dernier programme évoluera-t-il dans ce nouveau contexte? Une redéfinition du programme de garde forestier qui tiendrait compte de celui de sylviculteur et de l'apparition de nouveaux besoins (coupes de régénération plus sophistiquées, drainage forestier, etc.) lui assurerait sans doute une plus grande pertinence à l'intérieur d'un secteur d'intervention plus étroit.

c) Les programmes dont la qualité et le nombre de places sont insuffisants par rapport à la demande de main-d'oeuvre

Un seul programme s'avère fortement insuffisant pour ce qui est du nombre de places disponibles, soit celui de sylviculteur au secondaire. Ce dernier devra s'étendre aux différentes régions du Québec en tenant compte des hypothèses de développement annoncées au chapitre 5. Cette expansion sera d'autant plus réalisable qu'elle ne requiert pas d'investissements aussi massifs que les programmes liés au sciage ou au papier.

Selon les employeurs, quatre programmes offerts au secondaire devront être mis à jour: ceux de travailleur forestier, scieur-classeur, classeur-mesureur et affûteur. Pour ces quatre programmes, le nombre de places disponibles étaient par contre plus ou moins suffisant en regard de la demande.

Les programmes de technicien en aménagement et de technicien en transformation des produits forestiers, offerts au collégial, feront plus loin l'objet de remarques particulières qui nous aideront à justifier les écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 Les écarts les plus significatifs

4.2 EXPLICATION DES ÉCARTS

EXPLICATION DES ÉCARTS

Nous tenterons ici de justifier, pour chacun des programmes, les écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre.

A. LES PROGRAMMES LIÉS À LA FORESTERIE

a) Travailleur forestier (227-200)

Cinq écoles secondaires offraient en 1986 le programme de travailleur forestier; elles ont enregistré 32 inscriptions sur 65 places disponibles. Bien que les besoins semblent comblés quantitativement (cette profession est en surplus sévère de main-d'oeuvre au Québec actuellement), nous notons que cette formation ne répond pas exactement aux besoins des employeurs en n'étant pas suffisamment spécialisée. Les employeurs prévilégient en effet une approche plus ponctuelle. L'Éducation des adultes n'offre plus de longs programmes d'une ou deux années et la Commission de la formation professionnelle prévoit une augmentation de la demande de formation pour de brèves périodes (15 - 30 - 45 - 60 h) portant sur des besoins bien particuliers. Parmi les éléments à inclure dans les nouveaux programmes de formation, mentionnons les techniques de reboisement, les coupes partielles, l'utilisation de sylvicides et l'entretien de plantations).

Du point de vue qualitatif, la formation présente de nombreuses insuffisances dont voici les principales:

- Un manque de connaissances pratiques dans l'application de traitements sylvicoles visant l'éducation de peuplements forestiers: éclaircies, coupes de régénération particulières, coupes de dégagement et de nettoiement;
- Une faible conscientisation aux problèmes de santé et de sécurité du travail;
- Un manque d'insistance sur de nouveaux traitements appelés à prendre de l'expansion dans la foulée de la loi 150: manipulation de débroussailleuse, application de pesticides, drainage forestier.

Ces observations nous amènent à poser la question suivante:

Devrait-on tenter de modifier le programme de travailleur forestier qui porte principalement sur les coupes de bois et le rendre plus polyvalent, ou plutôt créer, tout en mettant à jour le programme, une nouvelle concentration, ayant pour titre Ouvrier sylvicole spécialisé, laquelle occuperait le champ des interventions sylvicoles plus délicates?

b) Garde forestier (228-500) (1179)

En ce qui concerne les connaissances transmises, le programme de garde forestier semble répondre adéquatement aux attentes des employeurs. Leurs réserves portent plutôt sur les attitudes des travailleurs: faible débrouillardise, manque de maturité. Une sélection s'exerce parmi les finissants des écoles de sorte que les plus matures réussissent très bien en vertu d'un certain nombre de qualités recherchées par la P.M.E.: polyvalence, une certaine stabilité ou fidélité à l'emploi et un enthousiasme pour le travail de terrain. Ces qualités sont par contre plus rares chez les finissants du cégep.

Nombre de places:

Dans le secteur Foresterie, sciage et papier, le programme de garde forestier est celui dont les clientèles ont le plus chuté au cours des dernières années: 340 inscriptions en 1982 contre 136 en 1986, soit une baisse de 60%. En 1986, 15 écoles (le même nombre qu'en 1982) offraient encore, avec des succès inégaux et à la baisse, ce programme. Il y aurait donc lieu de concentrer sur une base régionale l'offre d'enseignement quitte à élargir éventuellement ce dernier aux lieux déjà dotés d'expertise en ce domaine. Un trop grand nombre de finissants se sont butés à un marché en pleine période de restriction qui n'a pu les absorber.

c) Sylviculteur (1351)

La toute récente élaboration de ce programme, les très larges consultations et l'analyse de la situation de travail qui ont précédé son élaboration de même que la période d'expérimentation contribueront à ce que ce nouveau programme réponde adéquatement aux attentes des entreprises de ce secteur d'activités en pleine expansion, du moins en forêt.

Les consultations, prévisions et analyses d'experts ainsi que le contexte forestier québécois indiquent toutefois que le nombre de places disponibles demeure, depuis 1984, insuffisant. L'entreprise, soit plusieurs dizaines de producteurs de plants, des O.C.G., des COOP forestières et des P.M.E. spécialisées, offre actuellement des emplois pour lesquels à peu près personne n'a reçu de formation professionnelle à l'école. Dans l'ensemble, la future demande de main-d'oeuvre pourrait atteindre 230 travailleurs d'ici cinq ans alors que les écoles de foresterie n'auront à offrir que 39 sylviculteurs et ce, à partir de janvier 1989 seulement!

d) Agent de conservation de la faune (230-500) (1180)

Depuis 1982, entre 100 et 110 agents de conservation de la faune sortent des écoles du Québec pour y affronter le marché du travail. Au cours des dernières années, bien que le débouché traditionnel, la fonction publique, ait été à toutes fins pratiques fermé aux candidats, de nombreux finissants ont été embauchés comme auxiliaires en conservation de la faune dans les zecs, alors en plein développement, de sorte que le nombre d'arrivants semblait correspondre assez correctement à la demande. Malgré l'engagement du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de recruter sur une base quinquennale 200 nouveaux agents de conservation, il n'y a pas lieu d'augmenter le nombre d'institutions d'enseignement (5 en 1987) de même que le nombre de places disponibles dans chacun de ces lieux (156 au total). Les écoles existantes, assez bien réparties en région, devraient être en mesure de combler facilement cette demande.

Au niveau des attentes à satisfaire, les dirigeants des entreprises mentionnent, d'une part, la maîtrise de la langue anglaise, notamment dans les régions fréquentées par les touristes américains et la capacité (absente chez plusieurs agents) de monter un dossier solide en vue d'entamer des poursuites judiciaires contre les contrevenants.

B. LES PROGRAMMES LIÉS À L'INDUSTRIE DU SCIAGE

a) Classeur-mesureur (230-500) (1181)

Dans le sous-secteur du sciage, la profession de classeur-mesureur est celle qui risque le plus d'être modifiée au cours des prochaines années. Malgré les incertitudes (effets de la surtaxe américaine et manque de disponibilité en matière ligneuse), l'industrie devra augmenter de façon significative sa productivité comme l'ont fait récemment les usines papetières. La fonction de classeur-mesureur dans les scieries de résineux, de loin les plus importantes en termes de volume et d'emploi, pourrait alors être remplie par une machine qui mesure les défauts par simple déformation mécanique ou grâce à un procédé électronique, réduisant ainsi la demande de main-d'oeuvre.

b) Scieur-classeur (231-500) (1182)

Cette profession est soumise à des changements technologiques majeurs qui se poursuivront au cours des années à venir. Les changements en question sont dus à:

- l'implantation de logiciels qui optimisent la découpe des billes en qualité et rendement;
- l'introduction d'équipements réduisant au maximum les pertes (équarissage de billes en déchiquetant la dosse au lieu de la scier).

De plus, les contraintes des marchés toujours plus exigeants et la réduction du diamètre moyen des arbres obligeront les entreprises à pré-classer leur bois de même qu'elles obligeront le scieur-classeur à maîtriser des notions de classement encore plus précises. Les écoles devront résolument tenir compte de ces changements dans la formation pratique de leurs étudiants.

c) Technicien en transformation des produits forestiers (190.03)

Les écarts constatés pour les deux professions précédentes s'appliquent à celle de technicien en transformation des produits forestiers. Les remarques précitées valent donc également pour ce programme. Tous les porte-parole d'entreprises consultés préconisent que l'on développe beaucoup plus significativement les aspects pratiques de cette profession: scierie-école ultramoderne, ententes école-industrie, stages en entreprise, etc.

Ajoutons que les deux écoles secondaires et les deux cégeps qui offrent une formation régulière en sciage devraient pouvoir répondre adéquatement à la demande prévue (1 à 11% de la main-d'oeuvre actuelle) et améliorer ainsi leur faible taux d'occupation (11 diplômés/26 places au secondaire et 7 diplômés/36 places au cégep en 1986).

C. AUTRES PROGRAMMES

Dans le sous-secteur du papier, nous assistons présentement à une croissance de la demande de finissants. La demande future de main-d'oeuvre (1987-1993) dans ce secteur d'activités est en effet estimée entre 15,6 et 20,3% selon les professions.

Cette situation aidera à combler le nombre de places disponibles dans les écoles secondaires (60) et les cégeps (42 en 1987). Une augmentation sensible de la clientèle a d'ailleurs déjà été enregistrée au collégial (10 finissants en 1982 contre une quarantaine en 1989) et au secondaire, où le nombre de finissants est passé de 12 en 1982 à 41 en 1986-87. Dans le sous-secteur du papier, les liens étroits et obligatoires entre l'école et l'industrie font que les attentes sont rapidement identifiées et satisfaites. Malgré le petit nombre d'écoles, limité par les exigences matérielles de la formation et le fait qu'elles doivent se trouver à proximité des usines, nous prévoyons qu'elles puissent répondre à la demande.

Notons en outre que les employeurs déplorent l'absence de travaux pratiques sur le terrain dans le programme de technicien en aménagement. Ils mentionnent une certaine réticence de la part des employés à exécuter des tâches physiques ou à accepter le cheminement professionnel prévu à l'intérieur de l'entreprise.

Le programme d'affûteur (1185) fait enfin partie d'un groupe de professions où la demande supplémentaire prévue est assez élevée, soit 15% de la main-d'oeuvre actuelle d'ici cinq ans.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 LES HYPOTHÈSES ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

5.2 Les lignes directrices

HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

Nous allons dans ce chapitre énoncer pour chacun des sous-secteurs, une série d'hypothèses de développement en insistant au besoin sur certains programmes.

A. SYLVICULTEUR, AGENT DE CONSERVATION DE LA FAUNE ET OUVRIER PAPETIER

Avançons que la seule hypothèse concernant les programmes de sylviculteur, d'agent de conservation de la faune et d'ouvrier papetier a trait à leur maintien sous leur forme actuelle quitte à ce qu'ils fassent éventuellement l'objet des révisions nécessaires. S'il devait être modifié, le programme de sylviculteur le serait conformément aux commentaires des enseignants des écoles expérimentatrices. Le programme d'agent de conservation de la faune nécessite que l'on développe certains aspects linguistiques et légaux de son contenu, ce qui peut se faire dans le cadre de la version actuelle du programme. Il en va de même pour le programme d'ouvrier papetier dont la mise à jour portera surtout sur l'automatisation des contrôles des systèmes, l'utilisation de logiciels et les nouveaux procédés de fabrication de pâte, autant d'apprentissages qui requièrent la collaboration école-entreprise, déjà bien amorcée.

B. TRAVAILLEUR FORESTIER ET OUVRIER SYLVICOLE

Hypothèse 1: STATU QUO

Actuellement, la formation des travailleurs forestiers se fait, au niveau secondaire, par l'entremise d'un programme de niveau professionnel court d'une durée de deux ans. Cette formation est très générale. Elle insiste sur les opérations de coupe et de conduite de machinerie lourde. La première hypothèse consisterait à modifier le contenu de cette formation en le redécoupant et en l'actualisant pour qu'il puisse répondre aux exigences du certificat d'études professionnelles (C.É.P.) et rendre compte de l'évolution du milieu forestier. Cette solution présente l'avantage de satisfaire rapidement un certain besoin et de former des finissants assez polyvalents. Elle présente cependant plusieurs inconvénients quant à l'exécution des traitements sylvicoles et aux exigences particulières de certaines régions.

Hypothèse 2: CRÉATION D'UNE A.S.P. EN TRAVAIL SYLVICOLE EN COMPLÉMENT DU PROGRAMME DE TRAVAILLEUR FORESTIER

Cette hypothèse consisterait à donner après le programme de travailleur forestier débouchant sur le C.É.P., une spécialisation d'une durée de 5 à 10 mois qui porterait spécifiquement sur l'exécution de travaux sylvicoles délicats: épandage de pesticides, manipulation de la débroussailleuse, travaux précédant et suivant le reboisement, éclaircies, etc.

Cette deuxième solution présente l'avantage de fournir des finissants beaucoup plus compétents dans l'exécution de travaux spécialisés, appelés à prendre une importance grandissante dans le secteur forestier. Elle permettrait de combler des insuffisances évidentes sur le plan des formations présentement offertes. En fait, tous les employeurs consultés font état de leurs difficultés à recruter des personnes capables de pratiquer les techniques d'abattage lors de coupes partielles, manipuler correctement une débroussailleuse et effectuer rapidement et efficacement d'autres travaux d'entretien dans les plantations ou en forêt.

Cette proposition suggère cependant plusieurs difficultés dont la longueur du programme (deux ans), les problèmes de recrutement de clientèle qui en découlent ainsi qu'une couverture peut-être trop large et donc trop générale des travaux forestiers.

Hypothèse 3: CRÉATION DE DEUX C.É.P.: CONDUCTEUR DE MACHINERIE LOURDE FORESTIÈRE ET TRAVAILLEUR FORESTIER (OUVRIER SYLVICOLE)

Selon cette troisième hypothèse, le programme de travailleur forestier serait révisé dans le but de former surtout des conducteurs de machines à abattre, à transformer et transporter les arbres en forêt. Parallèlement, un second C.É.P. serait créé avec l'objectif général de former des exécutants de travaux sylvicoles autres que de récolte: éclaircies, reboisement et entretien, épandage de produits chimiques et autres traitements précédents la coupe.

Les deux programmes donnant accès à des C.É.P. pourraient se donner en région afin de répondre aux besoins des entreprises. Ainsi, sur la Côte-Nord, où l'on prévoit une insistance de la part des gestionnaires forestiers quant aux techniques de coupe favorisant la régénération, les étudiants pourraient être formés dans le cadre du premier programme alors que dans les régions de Québec et du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, le second serait privilégié afin de répondre aux besoins de plus en plus pressants des entreprises spécialisées dans l'exécution des travaux entourant le reboisement et l'éducation des peuplements. Bien que cette démarche implique que l'on intervienne rapidement au niveau de la conception d'un nouveau programme, il présente plusieurs avantages tels que ceux de:

- Répondre à des besoins particuliers et pressants du milieu;
- Former régionalement ou même localement la main-d'oeuvre dont on a précisément besoin;
- Offrir une formation d'une durée d'un an;
- Offrir une formation générale qui assurerait à la fois les connaissances préalables au travail de terrain tout en évitant, dans les deux programmes, une spécialisation trop poussée.
- Utiliser l'expertise développée dans le programme de sylviculteur;
- Adopter l'orientation des entreprises d'exploitation et d'aménagement forestier quant à leur degré de spécialisation;
- Pouvoir utiliser le matériel et les programmes de la D.G.É.A. et les études du GIPEX qui correspondent à cette approche.

C. GARDE FORESTIER ET SYLVICULTEUR

Hypothèse 1: STATU QUO

Le nouveau programme de sylviculteur s'ajouterait, selon cette hypothèse, au programme de garde forestier, redécoupé pour correspondre aux exigences du D.É .P. et éventuellement mis à jour. Cette solution présente l'avantage d'être simple, rapide et de satisfaire les attentes de plusieurs écoles; ses failles concernent cependant la définition du champ de pratique du garde forestier, la disparition de certaines de ses tâches traditionnelles et le manque d'harmonisation de ses fonctions avec celles qui pourraient être attribuées aux diplômés du cégep en foresterie.

Hypothèse 2: REDÉFINITION DU PROGRAMME DE GARDE FORESTIER

Dans cette hypothèse, un programme de garde forestier dont le contenu serait redéfini et actualisé mènerait lui aussi, parallèlement au programme de sylviculteur, au D.É.P. Les changements pourraient éventuellement impliquer une modification du titre du programme.

Il reste encore beaucoup de travaux en forêt qui ne sont accomplis ni par le sylviculteur ni par le technologiste, notamment dans le domaine des coupes de regénération et des éclaircies commerciales. Les coupes de regénération constituent l'activité sans doute la plus appelée à se développer; dû à ses coûts moindres par rapport au reboisement et à l'entretien de plantations, elle occupera un rang privilégié parmi les modes d'intervention des exploitants de la forêt aménagée extensivement.

Bien que le mesurage à la pesée soit de plus en plus populaire et malgré les gains de productivité enregistrés, on aura toujours besoin de mesureurs qualifiés maîtrisant ces nouveaux modes de mesure. Enfin, il faudra bien un jour ou l'autre que la fonction publique se décide à embaucher des gens pour remplacer ceux qui assuraient la surveillance de 90% des forêts du Québec. Le personnel est vieillissant; une société de conservation dans la région de Québec perdra 25% de ses garde-feu qui prendront leur retraite au cours des cinq prochaines années.

Signalons que presque tous les nouveaux emplois s'adressant particulièrement au sylviculteur ont été créés par l'entreprise privée. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour le garde forestier même si, traditionnellement, ce dernier était embauché par la fonction publique? Cette redéfinition ne sera pas facile; elle demandera d'être attentif aux changements apportés par la loi 150 et aux attentes des intervenants, lesquelles pourront évoluer très rapidement.

D. CLASSEUR-MESUREUR ET SCIEUR-CLASSEUR

Hypothèse 1: STATU QUO

Cette hypothèse consiste à redécouper et à mettre à jour le contenu des deux programmes afin qu'ils correspondent aux exigences du marché du travail. Sa principale faiblesse est de ne pas tenir compte du bouleversement des tâches entraîné par les innovations technologiques qui toucheront le sous-secteur.

Hypothèse 2: DISPARITION DU PROGRAMME DE CLASSEUR-MESUREUR

Il est pertinent d'envisager la disparition de cette profession dont le savoir-faire pourrait être transmis par les programmes de scieur-classeur en ce qui a trait au classement, et de garde forestier en ce qui a trait au mesurage. Plusieurs éléments plaident en faveur de cette hypothèse:

- Les importantes modifications technologiques prévues dans la grande entreprise de sciage de résineux impliquent l'appartion de machines capables de classer le bois selon sa qualité;
- Le scieur de bois est appelé à maîtriser les connaissances du classement des billes à cause de certaines contraintes dont la pénurie de bon bois, les petites dimensions des billes, les exigences des clients et les marchés plus compétitifs qui l'obligeront à optimiser sa production.
- Une très large partie du programme de classeur-mesureur est déjà couverte par celui de scieur-classeur en ce qui a trait au classement, et par celui de garde forestier en ce qui a trait au mesurage; il suffirait donc d'apporter quelques modifications mineures à ces deux programmes pour qu'ils couvrent tout le contenu du premier.

Hypothèse 3: REDÉFINITION DES PROGRAMMES DE CLASSEUR-MESUREUR ET DE SCIEUR-CLASSEUR

Dans cette hypothèse, le programme de classeur-mesureur porterait surtout sur le classement des billes et des produits de transformation des feuillus, se restreignant au classement des produits finis dans les P.M.E. de sciage de résineux où il ne se fait pas de classement automatisé des billes. Le programme de scieur-classeur porterait, quant à lui, sur le pré-classement des billes et serait appelé à prendre de l'expansion de façon à tenir compte des innovations et du marché.

Le rôle essentiel du classeur-mesureur dans les usines de sciage de feuillus et l'absence probable de machines de classement dans plusieurs scieries, surtout les plus petites, nous incitent à conserver le programme de classeurmesureur. Il est probable cependant que la quantité de finissants ayant cette formation soit très faible. Le besoin sera toujours là cependant car même dans les usines de classement automatisé, l'on devra vérifier le travail de la machine.

E. ARBORICULTURE

Hypothèse 1: CRÉATION D'UNE A.S.P. EN ARBORICULTURE

Le développement important de la foresterie urbaine (des programmes existent déjà au cégep et à l'université) et l'absence de spécialistes de la PRATIQUE de ces techniques sur le terrain incitent à l'établissement d'une A.S.P. en arboriculture. Ce programme conférerait davantage de visibilité au sous-secteur de la foresterie en territoire urbain, d'où une possibilité d'élargir le bassin de recrutement (en particulier à la région de Montréal). Cet ajout de clientèle viendrait combler une lacune importante et stimulerait le développement des programmes de formation dans le secteur.

Il faudra cependant démontrer la pertinence de situer cette spécialité en foresterie plutôt qu'en "Agriculture". En ce sens, les précédents créés au cégep et à l'université ainsi que la nature des connaissances transmises (en particulier en dendrologie, dendrométrie, sylviculture et protection des forêts) sont des arguments qu'il faudra mettre en valeur. Le fait que les entreprises spécialisées en la matière doivent elles-mêmes former leurs employés et ce, malgré la présence d'écoles d'horticulture, dénote bien l'absence de formation en foresterie urbaine dans les écoles secondaires.

F. ACÉRICULTURE

Hypothèse 1: CRÉATION D'UNE A.S.P. EN ACÉRICULTURE

Dans le domaine de l'acériculture, nous pouvons envisager l'hypothèse de développer un programme de niveau A.S.P. qui porterait sur l'aménagement des érablières pour la production de sève. Cette partie de l'acériculture requiert des connaissances de nature forestière tel que l'a reconnu le M.A.P.A.Q.

Hypothèse 2: INSERTION DE LA FORMATION DANS LE CADRE DES COURS DONNÉS PAR L'É.D.A.

L'autre approche serait de considérer cette formation comme étant trop spécialisée et de la placer dans le cadre des programmes ou des cours donnés par l'É.D.A. En effet, ceux qui exploitent les érablières ne sont plus très jeunes et auraient sans doute peine à s'intégrer à des groupes d'élèves du secondaire. Pour plusieurs, également, l'exploitation d'une érablière est une activité complémentaire à une autre occupation, d'où la faible disponibilité de ces gens à recevoir une formation du type de celle que reçoivent les jeunes.

G. AFFÛTEUR

Notons, enfin que la seule hypothèse retenue pour ce programme sera sa révision complète et ce, le plus tôt possible.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes

5.2 LES LIGNES DIRECTRICES

LIGNES DIRECTRICES

A. PRIORITÉS

Le tableau suivant indique les priorités proposées pour l'opération "Révision des programmes". Afin de tenir compte de la nature des besoins, en constante évolution, et des disponibilités des ressources du ministère de l'Éducation, nous avons regroupé les programmes en quatre catégories:

- LES URGENCES: Ce sont les programmes pour lesquels nous avons une idée relativement précise des changements à apporter et dont la mise à jour et l'élaboration doivent avoir lieu au cours des deux prochaines années.
- LES PROGRAMMES QUI DEMANDENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE: Il s'agit de programmes pour lesquels subsistent des incertitudes nous incitant à examiner leur évolution avant de procéder à toute redéfinition.
- LES PROGRAMMES DONT LA RÉVISION PEUT ATTENDRE: Cette catégorie comprend les programmes où un simple ajustement corrigeant les lacunes les plus criantes peut précéder leur révision.
- LES PROGRAMMES DE FACTURE RÉCENTE: Il s'agit des programmes qui viennent d'être élaborés.

Tableau 5.2.A.
PRIORITÉS

FAMILLE	PROGRAMME (S)
1. Urgents	- Conducteur de machinerie lourde forestière - Travailleur forestier (ouvrier sylvicole) - Scieur-classeur - Affûteur - Classeur-mesureur
2. Attention particulière	- Garde forestier
3, Peuvent attendre	- Agent de conservation de la faune - Ouvrier papetier - ASP en arboriculture
4. De facture récente	- Sylviculteur

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

Même si certains programmes ne sont pas révisés immédiatement, il faudra se pencher sur leurs lacunes les plus criantes. C'est le cas, par exemple, de la difficulté à élaborer un dossier de preuve pour l'agent de conservation de la faune.

Parallèlement à la révision des programmes, d'autres opérations devront être effectuées prioritairement: nous ne faisons ici que les mentionner et les développerons dans la deuxième partie du chapitre suivant:

- Réalisation de matériel didactique;
- Établissement de liens étroits et fonctionnels avec les entreprises des sous-secteurs Sciage et Foresterie;
- Recyclage des enseignants.

B. LIEUX DE FORMATION

Généralités

Dans le secteur Foresterie, sciage et papier, deux groupes se distinguent sur le plan du choix des lieux de formation:

Dans le premier, le sous-secteur Foresterie, on note un besoin d'offrir la formation près des lieux d'intervention, dans des centres où l'activité forestière est importante. Bien que parfois coûteux, l'équipement peut être décentralisé. Quant aux infrastructures, elle sont nécessairement en forêt de sorte que pour les utiliser rationnellement, l'enseignement doit se donner en région. Cela est d'autant plus facile que les compétences extra-scolaires sont, elles aussi, réparties sur une base régionale au Québec (syndicats de producteurs de bois, O.G.C., bureaux du M.É.R. et du M.L.C.P., sociétés de conservation et producteurs de plants).

Le second groupe, composé des deux autres sous-secteurs, Sciage et Papier et produits en papier, se caractérise par la concentration des entreprises et des compétences. La concentration d'entreprises se fait surtout sentir dans le domaine du papier mais aussi de plus en plus dans celui du sciage. De même, ces deux sous-secteurs disposent d'un cégep, d'une université et d'un centre de recherche pour un noyau d'entreprises. Les investissements importants encourus par l'achat et l'entretien d'équipement, de l'ordre de millions de dollars pour le sciage et de centaines de millions pour le papier, rendent inconcevable que l'on organise ces formations sans la collaboration de plusieurs entreprises. En ce sens, l'industrie du papier se prête très bien à la concentration des lieux de formation et à l'établissement de centres d'excellence. Bien que les besoins de diplômés de l'industrie du papier soient élevés en pourcentage, la demande de main-d'oeuvre peut être comblée par un petit nombre d'écoles.

Notons que la plupart des centres de formation établis répondent, à quelques exceptions près, à ces conditions. Ajoutons que dans un contexte de dénatalité, de mouvements de population vers des centres locaux de services et d'intégration scolaire de l'élémentaire au secondaire, il sera très difficile de maintenir ce type de programme dans des commissions scolaires regroupant moins de 5 000 élèves au secondaire ou ayant une clientèle potentielle de moins de 5 000 élèves au professionnel ou encore situées dans des villages de moins de 5 000 habitants. Les centres de formation auront une vocation régionale dans le sous-secteur de la foresterie alors que cette vocation sera inter-régionale ou provinciale dans les sous-secteurs du sciage et du papier. Le tableau suivant fait un bref rappel du nombre de centres de formation existants, retrace l'évolution de leur clientèle et suggère des lignes directrices quant aux décisions à prendre à leur effet. Ces lignes directrices s'ajoutent, bien sûr, aux conditions générales énoncées plus haut.

Le document Carte des enseignements pour 1988-89 (40) respecte les critères énoncés plus haut dans ses conclusions (pp. 80 et 84) et dans la partie traitant des critères spécifiques à chacun des programmes (pp.41-42 et 48).

Le tableau 5.2.C. présente une série d'éléments pouvant orienter le choix des lieux de formation. On y retrouve l'évolution du nombre de diplômés par programme (entre parentèses, dans la troisième colonne) de 1983 à 1986. Les deuxième et troisième colonnes indiquent respectivement le nombre de centres de formation qui offre un programme en 1986 et le nombre de centres où la formation s'est effectivement donnée cette année-là. Les différences significatives observées pour les programmes de sciage et de garde forestier révèlent des problèmes importants de recrutement.

Tableau 5.2.C.
LE CHOIX DES CENTRES DE FORMATION

Sous-secteurs et programmes	Nombre de centres de formation autorisés en 1986	Nombre de centres autorisés où la formation s'est effectivement donnée en 1986 (34) (35) (36) Diplômés (en 83, en 86)	Éléments pouvant orienter le choix des centres de formation (aperçu macroscopique)
FORET: (nouveau) Conducteur de machinerie lourde forestière (nouveau) Travailleur forestier	5	5 (23, 13)	1- Posséder ou avoir accès à une forêt et un camp-école (chemin, service) et détenir un permis de coupe (entente avec le M.É.R. ou autre). 2- Présenter un projet d'entente avec une ou des entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier pour l'utilisation des équipements et infrastructures. 3- Démontrer une capacité à recruter la clientèle et lui offrir une possibilité d'emploi sur une base régionale. 4- Dans le cas du travailleur forestier, en plus des conditions 1, 2 et 3, avoir des ententes avec un ou des centres de production de plants qui couvre(nt) les 3 grandes sphères d'activité (serre, serre-tunnel, extérieur) et avec au moins 3 entreprises qui couvrent les activités de reboisement, entretien de plantations et éclaircie pré-commerciale.
Garde forestier (1179)	15	12 (227, 102)	Dans le cas du garde forestier, il faudra peut-être gérer la décroissance des lieux de formation; il ne faudra pas cependant négliger les centres qui possèdent l'expertise et les équipements en vue d'une réouverture éventuelle. Il faudra, dans la mesure du possible, maintenir au moins 1 centre de formation par région. Les conditions du travailleur forestier devront être respectées. 1/4

Tableau 5.2.C.
LE CHOIX DES CENTRES DE FORMATION (suite)

Sous-secteurs et programmes	Nombre de centres de formation autorisés en 1986	Nombre de centres autorisés où la formation s'est effectivement donnée en 1986 (34) (35) (36) Diplômés (en 83, en 86)	Éléments pouvant orienter le choix des centres de formation (aperçu macroscopique)
Sylviculteur (1351)	3a	3 (-,-)	Comme ce fut le cas pour le programme d'agent de conservation de la faune dans les années 70-80, il est à il est à prévoir que le programme de sylviculteur soit le "pain et le beurre" des écoles forestières dans les régions. Les écoles (une par région forestière) devront: 1- Réunir les conditions 1, 2 et 4 s'appliquant au programme de travailleur forestier. 2- Posséder une serre (25' x 50') et une serre-tunnel; 3- Etre située à moins de 50 km d'un ou plusieurs producteurs de plants couvrant les 3 sphères d'activité, et d'une ou plusieurs entreprises spécialisées dans le reboisement, l'éclaircie et l'entretien de plantations.
Agent de conservation de la faune (1180)	5	5 (87, 95)	Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de modifier pour le moment les lieux de formation existants pour ce programme et ce, principalement pour les raisons évoquées plus haut: stabilité de la clientèle et de l'offre d'emploi ainsi que bonne décentralisation en région. Cette option assure dans une très large mesure la pérennité des centres de formation où elle est offerte.

2/4

Tableau 5.2.C.
LE CHOIX DES CENTRES DE FORMATION (suite)

Sous-secteurs et programmes	Nombre de centres de formation autorisés en 1986	Nombre de centres autorisés où la formation s'est effectivement donnée en 1986 (34) (35) (36) Diplômés (en 83, en 86)	Éléments pouvant orienter le choix des centres de formation (aperçu macroscopique)
SCIAGE:			
Classeur-mesureur (1181)	2	2 (26, 13)	Malgré les perspectives intéressantes du marché du travail, surtout pour le scieur et l'affûteur, les trois programmes de sciage souffrent d'un manque de clientèle. Il est possible que l'on doive se résoudre à ne développer qu'un seul centre d'excellence, lequel devra:
Scieur-classeur (1182)	2	1 (7b, 4)	
Affûteur (1185)	2	1 (8 b, 5)	1- Présenter un projet détaillé de collaboration entre l'école et l'entreprise et des ententes d'utilisation d'équipements sophistiqués; 2- Etre localisé dans une région où le sciage est une activité majeure et où tous les types d'entreprises sont représentés; 3- Offrir le programme d'affûteur et, s'il y a lieu, celui de conducteur-régleur de machines de scierie; 4- Envisager sérieusement la possibilité d'une entente avec une institution du collégial pour la mise en commun d'équipement; 5- Démontrer qu'il peut recruter de la clientèle.

3/4

Tableau 5.2.C.
LE CHOIX DES CENTRES DE FORMATION (suite)

Sous-secteurs et programmes	Nombre de centres de formation autorisés en 1986	Nombre de centres autorisés où la formation s'est effectivement donnée en 1986 (34) (35) (36) Diplômés (en 83, en 86)	Éléments pouvant orienter le choix des centres de formation (aperçu macroscopique)
PAPIER ET PRODUITS EN PAPIER: Ouvrier papetier (1267)	3	3 (12, 41)	Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de modifier le nombre et la localisation des centres de formation qui offrent ce programme; cependant, les critères suivants devraient servir de base pour l'établissement ou la disparition de lieux d'enseignement: 1- Remplir les conditions no 1-4 et 5 du sciage; 2- Etre situé dans une région où les entreprises fabriquent les différentes sortes de pâtes (chimique, mécanique, PTM et PTCM) et au moins trois sortes de papier (journal, asphalté, carton, sac et autres); 3- Privilégier le regroupement avec le programme Électromécanique de systèmes automatisés.

a- En septembre 1987
b- En 1984

4/4

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres actions à entreprendre

6.1 LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

6.2 Les autres actions

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le tableau 6.1 indique, pour chaque programme d'études, les mesures à prendre, les professions cibles, les besoins de formation d'ici 1993 ainsi que les sanctions recommandées. Dans l'analyse du tableau, nous ne retiendrons que les éléments qui ont servi de base aux recommandations énoncées plus loin.

Les remarques formulées au chapitre 2 concernant le sciage et les métiers en forêt s'appliquent également à ce tableau.

Tableau 6.1
PROGRAMMES D'ÉTUDES RETENUS

Sous-secteurs et programmes	Professions-cibles	Emplois 1985 [a]	Prévisions 1987-1993 [a]	Sanction Type de form.	Actions à entreprendre
Forêt:					
Conducteur de machinerie lourde forestière (nouveau)	7513 - Bûcherons 7517 - Levage, triage transport de billes	7 595 2 756	Indéterminé [b]		En élaboration
Travailleur forestier (ouvrier sylvicole) (nouveau)	Cont. qué. - Ouvriers sylvicoles		1 584 [c]		En élaboration
Garde forestier (228-500) (1179)	7511 - Ouvriers en conservation des forêts 7516 - Inspection et exploitation forestière	544 479	403 -135		Révision
Agent de conservation de la faune (229-500) (1180)	6119-110 - Conservateurs 3719-114 - Guides de chasse et pêche Cont.qué. - Auxiliaires en conservation de la faune	448 800 900	200 45		Révision
Sylviculteur (1351)	Cont.qué. - Sylviculteurs 7195 - Pépiniéristes	1 065	158 [c] 72 [c]		Implanté en septembre 1988. Assurer le suivi de l'implantation.

Tableau 6.1
PROGRAMMES D'ÉTUDES RETENUS (suite)

Sous-secteurs et programmes	Professions-cibles	Emplois 1985 [a]	Prévisions 1987-1993 [a]	Sanction Type de form.	Actions à entreprendre
Sciage					
Classeur-mesureur (230-500) (1181)	8236 - Contrôleurs-bois	1 464	58 [d]		Révision
Scieur-classeur (231-500) (1182)	8231 - Scieurs de bois	2 051	82 [d]		Révision
Affûteur (232-500) (1182)	8315-12 6 - Affûteurs d'outils de machines à bois 8319-150 - Réparateurs de scies	1 230	184 [e]		Révision
Papier et produits en papier	8251 - Préparateurs (pâtes à papier)	603	94		Révision
Ouvrier papetier (376-500) (1267)	8253 - Conducteurs de machine à papier	3 480	647		

a. D'après le M.O.P.P. (16)
b. Les prévisions vont de -3 953 à 6 569 selon (16) et (28)
c. D'après le M.É.R. (26)
d. Croissance de 4% d'après une monographie du secteur (30)
e. Croissance de 15% d'après le M.O.P.P. (16)

Direction de la formation professionnelle, M.É.Q.

A. PROGRAMMES À RÉVISER

Le programme Ouvrier papetier du sous-secteur Papier et produits en papier et celui d'agent de conservation de la faune, dans le sous-secteur Foresterie, devront d'ici quelques années être révisés. Le premier peut s'offrir presque tel quel encore quelque temps. Il faudra cependant tâcher d'accentuer ses liens privilégiés avec l'entreprise et permettre, ainsi, aux étudiants de suivre l'évolution rapide du sous-secteur. Dans le cas du programme d'agent de conservation, les deux aspects pré-cités (manque de connaissances juridiques et maîtrise insuffisante de l'anglais), n'entraînent pas de modification majeure. Les événements récents nous prouvent cependant qu'il ne faudra plus négliger ces points, en particulier le premier.

Les deux programmes pourront être révisés à la fin du processus.

B. PROGRAMMES À REDÉFINIR

Le programme Garde forestier mérite un examen plus approfondi que les précédents; responsables du secteur et enseignants devront être très attentifs à la façon dont évoluera l'aménagement des forêts suite à l'adoption du projet de loi 150. Ce programme offre toutefois le très grand avantage de former des généralistes. Nous recommandons donc de le conserver et de le faire réviser après les programmes jugés prioritaires. La révision du programme Garde forestier devra faire suite à une définition claire du champ de pratique concerné, à une mise en relation avec le programme de sylviculteur, à une harmonisation des compétences du garde forestier à celles du technicien, de même qu'à une actualisation des connaissances qui lui sont essentielles.

C. PROGRAMMES À RÉVISER PRIORITAIREMENT

Quatre programmes exigent une révision urgente: Scieur-classeur, Classeur-mesureur et Affûteur dans le sous-secteur du sciage, de même que Travailleur forestier dans celui de la foresterie.

Nous proposons de maintenir le programme Classeur-mesureur étant donné le besoin qu'auront les usines de transformation des feuillus et du pin blanc de recourir à ce type de travailleurs et ce, malgré les innovations techniques prévues. Nous sommes conscients du fait que cette formation ne profitera, cependant, qu'à un très petit nombre d'étudiants et de travailleurs.

La nouvelle formation du scieur-classeur devra, par ailleurs, tenir compte d'une foule de modifications technologiques (logiciels de débit de billes, classement électronique quantitatif et qualitatif des produits) ainsi que de contraintes de qualité de plus en plus présentes.

Ce portrait en rapide évolution nous incite à recommander d'examiner dans les plus brefs délais ces trois programmes, de les mettre à jour, de réviser les champs couverts par chacun d'eux en examinant , s'il y a lieu, la possibilité de fusionner les fonctions du classeur-mesureur et du scieur-classeur, surtout dans les petites entreprises.

Dans le cas du programme Travailleur forestier, l'hypothèse retenue consiste à privilégier sa scission en deux nouveaux programmes qui développeraient - de façon plus approfondie - d'une part, les aspects sylviculture et reboisement et d'autre part, les aspects de la conduite de machinerie lourde forestière en débouchant sur deux C.É.P. La pratique du métier sur le terrain, fort différente pour le conducteur de machinerie lourde forestière et l'ouvrier sylvicole, de même que les formations particulières exigées par ces deux métiers incitent à une telle réorganisation.

Étant donné l'ampleur que prendront à moyen terme les travaux sylvicoles, le programme Ouvrier sylvicole serait ainsi apte à répondre à la demande croissante de main-d'oeuvre spécialisée.

Les travailleurs forestiers sont appelés à utiliser beaucoup de machinerie; or, celle-ci devra se modifier pour répondre à des situations qui tendront à se généraliser: machinerie plus petite en forêt privée, dans les coupes partielles, sur des sites plus fragiles ou encore qui se régénèrent difficilement. Les techniques d'abattage et de construction de chemin risquent également d'être modifiées. L'apparition de machines de transformation primaire à la jetée marque déjà le paysage forestier. Enfin, l'ampleur que prendront certains traitements connus mais encore peu utilisés devra se refléter dans le contenu des cours (drainage, brûlage contrôlé, etc.).

Les deux nouveaux programmes devront faire l'objet d'une attention particulière; aussi devra-t-on assez rapidement procéder à leur étude dans le cadre de l'opération "Révision des programmes".

Enfin, l'implantation définitive, dans les régions du Québec, du programme Sylviculteur devra tenir compte des modifications suggérées par son expérimentation dans trois écoles de foresterie en 1987-1988.

CHAPITRE: 6
Programmes à développer et autres actions à entreprendre

6.1 Les programmes d'études

6.2 LES AUTRES ACTIONS

LES AUTRES ACTIONS

A. ÉTUDES PLUS POUSSÉES

Des analyses de besoins plus poussées et des définitions de champ plus précises, devront être réalisées pour les professions suivantes:

- Conducteur-régleur de machines de scierie (Quelles seront les personnes appelées à régler ces nouvelles machines? La formation devrait-elle être de niveau secondaire ou collégial? En mécanique ou en foresterie?...);
- Conducteur-régleur de machines de produits de papier et carton (mêmes questions);
- Arboriculteur;
- Acériculteur.

Une attention particulière devra être portée à l'évolution de deux professions:

- Garde forestier;
- Classeur-mesureur.

Enfin, il y aurait lieu d'étudier l'impact du mauvais synchronisme, dans le sous-secteur Foresterie, entre la fin de la formation et le début des activités sur le marché du travail. En ce sens, il faut questionner la pertinence de terminer un programme de garde forestier, de sylviculteur ou de travailleur forestier en janvier ou en juin, alors que les opérations débutent en avril.

B. PROJETS À DÉMARRER

a) Collaborations

Nous évaluerons ici deux types de collaboration: entre l'école et l'entreprise, d'une part, et entre l'école secondaire et le cégep d'autre part.

Ainsi, dans le domaine du papier, la collaboration école-industrie déjà largement amorcée, sera encouragée. Elle sera amorcée pour les programmes de sciage et consolidée dans le sous-secteur de la foresterie.

Quant à la mise en commun d'équipement et de ressources par le secondaire et le collégial, elle existe déjà dans le sous-secteur du papier et on examinera la possibilité et l'intérêt de l'étendre au sous-secteur du sciage.

b) Perfectionnement

Étant donné les modifications majeures qui toucheront les programmes, les enseignants du programme Sylviculteur et ceux du sous-secteur Sciage auront besoin d'un important recyclage dépassant largement les quelques jours alloués en fin d'année. En ce sens, les trous dans le calendrier scolaire dus au fait que les D.É.P. se terminent en janvier de même que la mise en disponibilité des enseignants pourront être utilisés. Les projets de stages en industrie offerts aux enseignants devront, pour ces programmes, être encouragés. Il faudra à cette fin s'assurer qu'ils soient bien structurés et qu'on y consacre le temps et les ressources nécessaires.

c) Matériel d'apprentissage

L'existence, au secondaire, d'un certain matériel didactique en dendrologie, l'apparition cette année de documents de vulgarisation à la Direction des cours par correspondance (D.C.C.) ou au Centre régional d'expertise en forestrie de l'Est du Québec (C.R.E.F.) de même que l'utilisation, dans les matières de formation générale, de nouveaux

volumesdémontrent de façon évidente le besoin de matériel didactique adapté, illustré et intéressant pour les étudiants du secondaire inscrits aux programmes de foresterie, sciage et papier. C'est particulièrement le cas en arpentage, en exploitation et en aménagement où les étudiants n'ont même pas de volumes de base.

Une BANQUE DE TRAVAUX PRATIQUES en forêt ou en laboratoire avec protocoles et fiches d'évaluation devrait être bâtie. La création de logiciels de foresterie ont donné des résultats intéressants. Les expériences sont cependant dispersées et l'information insuffisante malgré les efforts déployés en ce domaine par l'Association des enseignants de foresterie de niveau secondaire du Québec (ASEFOR). Un travail de synthèse et de diffusion devrait être accompli en ce domaine. On pourrait également démarrer des projets de création de didacticiels et les diffuser.

C. ACTIONS À SOUTENIR

Enfin, quelques initiatives émaneront certainement du milieu. Nous recommandons de les soutenir. En voici une liste indicative :

- Projets de transfert technologique université-école comme il se fait déjà en Belgique: culture in vitro, bouturage, production en serre;
- Visites et stages dans les écoles ou les entreprises forestières d'autres provinces ou pays; collaboration spéciale avec les centres de recherche du Québec (C.R.E.F. et CERFO, le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie);
- Création de matériel pédagogique;
- Construction d'équipements ou d'installations originales (arboretum, contrôles automatisés de systèmes, etc.);
- Établissement de mécanismes de consultation et d'actualisation permanents entre les entreprises et les écoles;
- Initiatives de l'ASEFOR (perfectionnement, diffusion d'information, etc.).

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Personnes-ressources

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(1)	Ressources et industrie Forestières Portrait Statistique 1985	M. Blaise Parent M.É.R. 200 b, chemin Sainte-Foy, 4e étage, Québec, G1R 4X7	643-3842(2)
(2)	Pâtes et papiers au Québec, 1985. Monographie sectorielle C.S.S.T., p.20 à 26 Compilation à partir du catalogue 31-203 de Statistique Canada	Jean-Marc Paquet Documentation M.É.Q. Bibliothèque Complexe G 1035, de la Chevrotière, 10e étage Québec, G1R 5A5,	643-7220
(3)	Localisation des centres de production de plants forestiers au Québec p. 1 à 3, le 12-05-87	Germain Couture M.É.R. Service de la régénération forestière 50, rue Saint-Jean, 2e étage Québec, G1R 1N5	643-4795
(4)	Fichier central des entreprises fiches informatiques 06-04-87	Marcelle Laflamme Inspecteur général des institutions financières 800, Place d'Youville, Québec	643-3778
(5)	Compilation spéciale en date du 31-06-87	Diane Langevin M.É.R. Allocation des Bois 200, chemin Sainte-Foy Québec, G1S 4N7	643-9367
(6)	Noms et adresses des - O.G.C. - S.P.B.Q. et O.P.B.Q. - Coopératives forestières - Administration régionale et unités de gestion du M.É.R. 02-03-87	Fernand Côté M.É.R. Forêt privée et coopérative 1530, boulevard de l'Entente Québec, G1S 4N7	643-2427
(7)	Compilation spéciale à partir du Fichier central des entreprises	Marcelle Laflamme Inspecteur général des institutions financières 800, place D'Youville, Québec	643-3778
(8)	Revue des programmes, Centre de foresterie des Laurentides MASC, 1986	Pierre Breton Information 1055, rue du PEPS Ste-Foy, Québec G1V 4C7	648-5850
(9)	Pêche, chasse et piégeage 1987-88	INFORMATION M.L.C.P. 150, boulevard Saint-Cyrille Est Québec, G1R 4Y3	643-3127

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(10)	Compilation spéciale à partir de renseignements fournis par le M.L.C.P.	INFORMATION M.L.C.P. 150, boulevard Saint-Cyrille Est Québec, G1R 4Y3	643-3127
(11)	Zones d'exploitation controlée (ZECS) du Québec, 1987-88. Répertoire	INFORMATION M.L.C.P. 150, boulevard Saint-Cyrille Est Québec, G1R 4Y3	643-3127
(12)	Pourvoiries Québec. Association des pourvoyeurs du Québec et M.L.C.P.	INFORMATION M.L.C.P. 150 boulevard Saint-Cyrille Est Québec, G1R 4Y3	643-3127
(13)	Compilation à partir d'une liste informatique des ingénieurs forestiers de la pratique privée	Murielle Lortie Ordre des ingénieurs forestiers du Québec 2022, rue Lavoisier, bureau 165 Sainte-Foy, G1N 4L5	683-2379
(14)	Notre forêt, une ressource à protéger. Publication 3291, M.É.R., 13-04-87	François Lefebvre Fédération des sociétés de conservation du Québec 3700, du Campanile, Suite 108 Sainte-Foy, G1X 4G6	643-1475
(15)	Répertoire des activités CERFO	Jean-Claude Lachance Centre de renseignements et de recherche en foresterie CERFO 2410, chemin Sainte-Foy Québec, G1V 1T3	659-4225
(16)	Prévision de besoins professionnels et perspectives professionnelles, Québec, 1985-1993	Pierre Béland M.M.S.R. – M.Q.P.P. Montréal	(514) 873-7426
(17)	Calculs faits à partir d'une consultation des centres de production de plants	Jean-Yves Arsenault Pépinière Sargim, New-Richmond	392-6210
	3 000 000 plants/an = 50 pers 7 000 000 plants/an = 100 pers.	Richard Gohier Pépinière Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Beaupré	827-4581
(18)	Notes pour l'allocution de René Potier Atelier: Nouvelles perspectives pour les jeunes forestiers Colloque 87, CPIQ	René Poitier M.É.R. 200 B, chemin Ste-Foy Sainte-Foy	643-3842

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(19)	Calculs faits à partir de données du M.É.R. 1 homme = 1 000 plants/jour	Pierre Mathieu M.É.R.	643-3842
(20)	Compilation spéciale à partir de données concernant le développement des ressources humaines, M.É.R.	Johanne Pichette M.É.R. Le 87-06-09	643-6477
(21)	Compilation spéciale à partir de données des services de gestion du personnel, M.L.C.P. (87-06-09)	Jacques Rivard M.L.C.P.	643-6420
(22)	Revue des programmes 1984-86 Centre de foresterie des Laurentides	Pierre Breton	643-7347
(23)	Communication du Service canadien de la faune	Jos Saint-Pierre Service canadien de la faune Sainte-Foy et Cap Tourmente	648-3914
(24)	Communication de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs	Rolland Grant 2016, rue Fortier Jonquière G7X 4K4	547-8100
(25)	Communication de l'Association des pourvoyeurs du Québec	A.P.Q.I. Inc. 2900, boulevard Saint-Martin Ouest Laval. P.Q.	(514) 687-0041
(26)	Profil statistique de la main-d'oeuvre en forêt	Louis Delagrave M.M.S.R 255, Crémazie Est Montréal	(514) 873-2130
(27)	Surplus et pénurie de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1987; ajouts pour 1988 et commentaires.	Nicole Froment M.M.S.R.	(514) 873-4265
(28)	Ventilation des effets sur l'emploi de la nouvelle politique forestière	Pierre Mathieu M.É.R.	643-3842
(29)	Catalogues #25-201 et # 31-203 de Statistique Canada		
(30)	Impact des nouvelles technologies sur la structure économique du Québec. Monographie sectorielle: Scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux	Daniel Laflamme MMSR Montréal	873-3415
(31)	Cahier de l'enseignement collégial		
(32)	Annuaire 02		
(33)	Bulletin statistique: Effectifs scolaires au CEGEP 1981-86.	Michel Gingras	643-5468

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(34)	Diplômés par collège et programme au collégial 1981-86	Diane Potvin	643-5468
(35)	Effectifs scolaires au secondaire par programme 1982-86 et par école de 1985-86	André R. Fournier	646-4223
(36)	Rapport statistique des résultats aux épreuves du secondaire	Jean-Claude Gagné	643-1761
(37)	Liste des enseignements à l'éducation des adultes	Réginald Richard	643-5647
(38)	Clientèles à l'Éducation des adultes	Serge Côté	646-4224
(39)	Répertoires des profils de formation professionnelle: Foresterie, Bois et matériaux connexes, Entretien mécanique, Environnement et biologie	Fernand Laplante	646-4229
(40)	Carte des enseignements pour 1988-89 Formation professionnelle 1987-11-03	Maurice Pagé	643-1562
(41)	Compilation spéciale sur listes informatiques des diplômés disponibles au travail dans le secteur Foresterie, sciage et papier au secondaire et au collégial	Pierre Michel	643-1969
(42)	Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec	Fernand Milot A.M.B.S.Q. 5055, boulevard Hamel Ouest bur. 200 Québec	872-5610
(43)	Système de projection des professions au Canada	Sylvain Belisle 1441, rue Saint-Urbain, 2e étage P.P. 7500, Station A Montréal, Qc H3C 3L4	(514) 283-4942
(44)	Classification des activités économiques du Québec	Centre d'information et de documentation du B.S.Q.	643-5116
(45)	Classification canadienne descriptive des professions	Emploi et Immigration Canada	522-4071
(46)	Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur. Document de travail. D.F.P., M.É.Q., 1988, 105 p.	André Blanchet	646-4233

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

Références bibliographiques

PERSONNES-RESSOURCES

PERSONNES-RESSOURCES CONTACTÉES

FORÊT

Nom	Occupation	Organisme
1. ARSENAULT, Jean-Yves, ing. f.	Gérant	Pépinière Sargim Inc., New-Richmond
2. BANVILLE, André, ing. f.	Ingénieur forestier	Ministère de l'Énergie et des Ressources, Bureau local, Sainte-Anne-des-Monts
3. CLOUTIER, Sylvain, ing. f.	Gérant	Groupement forestier Chaudière, Saint-Alfred, Beauce
4. GIGUÈRE, Robert, ing. f.	Responsable technique	Groupement forestier du Lac Témiscouata, Auclair
5. GIRODEAU, Pierre, ing. f.	Responsable technique	Groupement forestier Beauce-Sud, Saint-Martin, Beauce
6. GILBERT, Olivier	Président	Olivier et Nobert Gilbert Inc. Saint-Cyprien, Bellechasse
7. GINGRAS, Denis, ing. f.	Responsable technique	Produits forestiers DOMTAR, East-Angus
8. GOHIER, Richard, ing. f.	Gérant	Centre de production de plants de Québec Sainte-Anne-de-Beaupré
9. GRENON, Jean-Pierre, ing. f.	Directeur général	Produits forestiers DOMTAR, Dolbeau
10. HUOT, Guy, ing. f.	Responsable des opérations forestières	Coopérative de gestion forestière des Appalaches, Sainte-Apolline
11. LABINE, Françoise, ing. f.	Gérante	Pépinière forestière PAMPEV INC., Saint-Apollinaire
12. LACHANCE, Jean-Claude, ing. f.	Directeur de la recherche et du développement	CERFO, CÉGEP de Sainte-Foy, Sainte-Foy
13. LAMARCHE, Godfroy, ing. f.	Président	Association des enseignants de foresterie de niveau secondaire du Québec, École forestière de Duchesnay
14. LAJOIE, Bruno, ing. f.	Responsable technique	Ministère de l'Énergie et des Ressources, Bureau Local, Saint-Georges Est
15. LÉGARE, Yoland, ing. f.	Responsable technique	Société d'aménagement des ressources de la vallée, Lac-au-Saumon

Nom	Occupation	Organisme
16. LECLERC, Jean	Vice-président	La MÉDÉOLE Inc., Ste-Etienne-des-Grès
17. LESSARD, André, ing. f.	Gérant	Société de conservation du Sud du Québec, Bernières
18. MARCOUX, André, ing. f.	Responsable des opérations forestières	Syndicat des producteurs de bois des Laurentides, Saint-Eustache
19. MOISAN, Jacques, ing. f.	Gérant	PLANFOR Inc., Sainte-Famille-d'Aumond
20. MORIN, Jacques, ing. f.	Gérant	BECHEDOR Inc, Saint-Prosper, Beauce Sud
21. PLOURDE, Armand	Responsable technique	Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn
22 POULIN, Daniel, ing. f.	Gérant	Société d'aménagement des ressources des Monts Matane
23. POULIOT, Raynald, tech. f.	Responsable technique	Groupement forestier et agricole Bellechasse, Saint-Magloire
24. ROULEAU, Raymond, tech. f.	Adjoint au responsable, Division de la dendrométrie	Ministère de l'Énergie et des Ressources, Services de l'inventaire forestier, Québec
25. RACINE, François, ing. f.	Directeur des opérations forestières	REXFOR, Baie Comeau
26. RODRIGUE, Simon, ing. f.	Responsable technique	Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, Saint-Georges-Est
27. SAINT-CYR, Hubert, ing. f.	Directeurs des opérations forestières	Industries. John Lewis Ltée, La Tuque
28 TOUTANT, Daniel, ing. f.	Directeur des opérations forestières	La compagnie QNS Ltée, Baie Comeau

SCIAGE

Nom	Occupation	Organisme
1. AUDET, Charles	Directeur général	Joseph Audet Ltée, Sainte-Rose
2. BÉLANGER, Gilles	Président	Les Ballots Excelbois, Saint-Prosper
3. CHASSÉ, Lucien	Contremaître général	Produits forestiers Saucier Ltée, Senneterre
4. DUMAS, Richard	Contremaître général	Les Industries Rancourt Ltée, St-Georges-Est
5. GARON, Gaétan	Contremaître général	Boiscarvin Inc., Sainte-Justine
6. KEARNAN, Gary	Directeur du personnel	Normick-Perron Inc., La Sarre
7. LAJOIE, Roger	Contrôleur de la qualité	Les matériaux Blanchet Inc., Saint-Pamphile
8. MALENFANT, Denis	Enseignant	CÉGEP de Sainte-Foy, Sainte-Foy
9. MORIN, Germain	Contrôleur de la qualité	Industrie MAIBEC Inc., Saint-Pamphile
10. MORISSETTE, Paul	Directeur général	Chassé Inc., Sainte-Marie
11. PAQUET, Guy	Directeur général	Les matériaux Blanchet Inc., Saint-Juste
12. POULIOT, Marcel	Président	Bois DAAQUAM Inc., Saint-Juste

PAPIER

Nom	Occupation	Organisme
1. CHARTRAND, André	Directeur du personnel	Rolland Inc., Saint-Jérôme
2. DESROSIERS, Jean-Marc	Responsable de la formation	Les Papiers REED, Québec
3. FOREST, Denis	Responsable de la formation	CIP, Matane
4. GOOSENS, André	Directeur du personnel	Les papiers SCOTT, Crabtree
5. GOSSELIN, Yvon	Directeur du personnel	DOMTAR, Duberger
6. MAINVILLE, Pierre	Responsable du département Ouvrier papetier	Polyvalente Donnacona
7. RACINE, Johanne	Responsable de la formation	Abitibi-Price, Beaupré

CONTENU DES ANNEXES I À VI

ANNEXE I
Statistiques forestières par région administrative selon les activités significatives couvertes par les programmes

ANNEXE II
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre correspondant à chacun des programmes, en regard du nombre de lieux et des groupes de formation selon la carte provinciale des enseignements (1988-1989)

ANNEXE III
Estimation de la main-d'oeuvre requise d'ici 1993 dans les domaines couverts par les deux nouveaux programmes

ANNEXE IV
Nombre de diplômés recensés par l'opération RELANCE en regard du nombre de diplômes émis par le M.É.Q. et le M.E.S.S.

ANNEXE V
Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise

ANNEXE VI
Demande de main-d'oeuvre par profession et programme: comparaison de deux modèles de projection de professions

Annexe I
STATISTIQUES FORESTIÈRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE SELON LES ACTIVITÉS SIGNIFICATIVES COUVERTES PAR LES PROGRAMMES

PROGRAMME(S)	SYLVICULTEUR				
ACTIVITÉ COUVERTE	Ensemencement 87 production de plants 1988-1989 ('000 000)	Reboisement 1986-1987 ('000 000) plants	Récolte de cônes 1983-1984 (40 hl)	Entretien de plantations en forêt privée 1985-1986 (ha)	Éclaircie pré-commerciale par les O.G.C. 1985-1986 (ha)
RÉGIONS ADMINISTRATIVES					
1	54,0	43,9	1 498,4	1 755	401
2	40,0	21,7	4 753,6	420	33
3	32,0	21,6	397,4	1 981	90
4	20,5	18,8	1 663,0	1 421	119
5	19,0	3,6	0,0	130	166
6	30,9	10,6	4 908,4	35	14
7	7,0	8,2	963.0	94	0
8	37,0	17,7	10 315,5	250	1
9	14,0	3,4	664,8	0	0
TOTAL	254,4	149,5	25 164,1	5 756	823

Source: M.É.R. et M.L.C.P.
Compilation: André Blanchet

Annexe I
STATISTIQUES FORESTIÈRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE SELON LES ACTIVITÉS SIGNIFICATIVES COUVERTES PAR LES PROGRAMMES

PROGRAMME(S)	TRAVAILLEUR FORESTIER			GARDE FORESTIER	
ACTIVITÉ COUVERTE	Récolte de bois (privée ou publique) 1985-1986		Éclaircie commerciale (forêt privée) (1985-1986) (ha)	Nombre d'O.G.C. 1987	Nombre de coopératives forestières 1987
	('000m^3)	(%)			
RÉGIONS ADMINISTRATIVES					
1	5 157	17%	372	13	7
2	6 727	22%	244	3	9
3	3 553	12%	224	11	4
4	2 137	7%	166	5	2
5	697	2%	513	4	1
6	1 976	6%	83	2	4
7	2 067	7%	2	4	2
8	6 273	20%	0	4	10
9	2 081	7%	0	1	4
TOTAL	30 668	100%	1 604	47	43

Source: M.É.R. et M.L.C.P.
Compilation: André Blanchet

Annexe I
STATISTIQUES FORESTIÈRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE SELON LES ACTIVITÉS SIGNIFICATIVES COUVERTES PAR LES PROGRAMMES

PROGRAMME(S)	AGENT DE CONSERVATION		MÉTIERS DES SCIERIES		
ACTIVITÉ COUVERTE	Nombre de postes et et de sous-postes au M.L.C.P. 1987	Nombre de ZECS 1987	Récolte de bois de sciage dans les forêts publiques 1984-1985 (%)	Production de bois de sciage (% par région) 1984	Nombre d'usines (10 000m^3/an et + ou 4,2 Mpmp) 1985
RÉGIONS ADMINISTRATIVES					
1	11	10	12,4%	7%	22
2	4	11	34,8%	25%	20
3	7	6	4,9% b	22%	29
4	5	12	4,9%	c	3
5	5	1	0,2%	c	7
6	8	10	3,1%	c	4
7	8	4	5,0%	c	9
8	7	5	29,6%	36%	25
9	5	8	5,1%	c	2
TOTAL	65a	67	100%	100%	121

Source: M.É.R. et M.L.C.P.
Compilation: André Blanchet

a. Incluant les 5 postes du Nouveau-Québec
b. La région de Québec est une très grande importatrice de bois brut en provenance des U.S.A. principalement.
c. L'ensemble des 5 autres régions ne représente que 10% de la production.

Annexe I
STATISTIQUES FORESTIÈRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE SELON LES ACTIVITÉS SIGNIFICATIVES COUVERTES PAR LES PROGRAMMES

PROGRAMME(S)	MÉTIERS DU PAPIER					
ACTIVITÉ COUVERTE	Production de pâtes et papiers 1985		Nombre d'usines de pâtes et papiers 1985	Nombre d'usines de transformation du papier 1982		
	('000T)	(%)		Couverture asphaltée	Sacs et boîtes de carton	Autres papiers
RÉGIONS ADMINISTRATIVES						
1	810	9,9%	7	-	1	-
2	1 336	16,3%	6	-	4	-
3	993	12,1%	8	-	16	10
4	1 989	24,2%	11	-	15	8
5	475	5,8 %	4	-	3	1
6	414	5,0%	11	3	53	61
7	1 124	13,7%	6	-	-	-
8	554	6,7%	3	-	-	-
9	514	6,3%	1	-	-	-
TOTAL	8 209	100%	57	3	92	81

Source: M.É.R. et M.L.C.P.
Compilation: André Blanchet

Annexe II

SECTEUR FORESTERIE, SCIAGE ET PAPIER

Demande supplémentaire de main-d'oeuvre correspondant à chacun des programmes,en regard du nombre de lieux et des groupes de formation selon la carte provinciale des enseignements (1988-89)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	Demande prévue d'ici 1993 (5 ans)	Demande annuelle pour la période 1988-93	Nombre d'écoles sur la carte des enseignements (29-03-88)	Nombre moyen d'étudiants par école pour répondre à la demande		Nombre d'élèves par groupe selon la convention collective	Nombre théorique maximum de groupes par école
				annuelle	pour la durée du programme		
1- SECONDAIRE							
A- D.É.P.							
1179 • Garde forestier	268	54	9	6	9 sur 1,5 an	13	1
1180 • Agent de conservation de la faune	200	40	6	7	11 sur 1,5 an	13	1
1351 • Sylviculteur	230	46	6	8	11 sur 1,5 an	13	1
1181 • Classeur-mesureur	58	11	1	11	11 sur 1,0 an	13	1
1182 • Scieur-classeur	82	16	1	16	16 sur 1,0 an	13	2
1185 • Affûteur	184	37	1	37	37 sur 1,0 an	13	3
1267 • Ouvrier papetier	741	148	3	49	49 sur 1,0 an	22	2
B-C.É.P. à sigler							
• Ouvrier sylvicole • Conducteur de machinerie lourde forestière	1 584 b	317	5 a	63	63 sur 1 an	13	5
2- COLLÉGIAL							
190.01 • Aménagement forestier	120	24	3	8	24 sur 3 ans	-	1
190.02 • Exploitation forestière	407	81	3	27	81 sur 3 ans	-	1
190.03 • Transformation du bois	129	26	2	13	39 sur 3 ans	-	1
232.00 • Techniques papetières	179	36	1	36	108 sur 3 ans	-	1

a. Nombre d'écoles actuellement autorisées à donner le programme de travailleur forestier, plusieurs de ces travailleurs n'ont pas de formation professionnelle

b. Les prévisions vont de -3953 à 6 569 selon les auteurs (ce nombre comprend les bûcherons)

Annexe III
ESTIMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE D'ICI 1993 DANS LES DOMAINES COUVERTS PAR LES DEUX NOUVEAUX PROGRAMMES

1- OUVRIER SYLVICOLE SPÉCIALISÉ
(en personnes-années)

a) Régénération artificielle:

- préparation de terrain et mise en terre	637
- entretien de plantation	503

b) Régénération naturelle

- coupe de régénération	162
- entretien de régénération naturelle	292
TOTAL	**1 584** *

* Source: M.É.R.

2- SYLVICULTEUR

a) Pépiniériste et ouvrier pépiniériste

Selon le M.Q.P.P.

$$\frac{1\,730 \times 4\,167}{14\,003} = 515 \text{ p.a.}^{**}$$

Si 300 000 000 plants sont produits en 1993 au lieu de 250 000 000 = 200 p.a.*

$$\frac{50 \text{ p.} \times 50 \text{ M}}{3\text{M}} = 830 \text{ p.}$$

830 p. X 3 mois/an = 200 p.a.

TOTAL	715	
	715 X 10% =	72

b) Contremaître d'ouvrier sylvicole spécialisé

1 584 X 10% =	158
TOTAL	**230**

** Selon le M.Q.P.P.

Annexe IV

NOMBRE DE DIPLÔMÉS RECENSÉS PAR L'OPÉRATION RELANCE EN REGARD DU NOMBRE DE DIPLÔMES ÉMIS PAR LE M.É.Q. ET LE M.E.S.S.

190.01 Aménagement forestier

Régions	1983	1984	1985	1986
1	15	21	13	13
3	32	17	23	32
6	1	3	-	-
8	1	-	4	-
TOTAL	49[a] (101)[b]	41 (89)	40 (92)	45 (88)
Taux de chômage chez les finissants:	49%	57%	31%	

190.02 Exploitation forestière

Régions	1983	1984	1985	1986
1	-	-	2	6
2	8	13	10	6
3	15	8	16	9
TOTAL	23 (46)	21 (57)	28 (57)	21 (28)
Taux de chômage chez les finissants:	29%	46%	41%	

190.03 Transformation des produits forestiers

Régions	1983	1984	1985	1986
1	13	8	6	-
8	-	1	4	3
TOTAL	13 (26)	9 (18)	10 (15)	3 (7)
Taux de chômage chez les finissants:	18%	60%	0%	

Annexe IV

NOMBRE DE DIPLÔMÉS RECENSÉS PAR L'OPÉRATION RELANCE EN REGARD DU NOMBRE DE DIPLÔMES ÉMIS PAR LE M.É.Q. ET LE M.E.S.S.

232.00 Techniques papetières

Régions	1983	1984	1985	1986
4	6	5	9	8
TOTAL	6 (13)	5 (10)	9 (10)	8 (10)
Taux de chômage chez les finissants:	30%	22%	0%	
Total (collégial)	91 (186)	76 (174)	87 (174)	77 (133)

a: Relance: nombre de diplômés "disponibles"

b: M.É.Q. ou M.E.S.S.: nombre de diplômes accordés

Il est compréhensible que dans les cas où le taux de chômage parmi les finissants est élevé, le nombre de diplômés jugés disponibles par l'opération Relance s'éloigne du nombre de finissants diplômés par le M.É.Q. ou le M.E.S.S. L'écart s'explique alors par un retour aux études ou par un découragement à persister dans la recherche d'un emploi. Cette situation prévaut tant au secondaire qu'au collégial.

Inversement, lorsque l'offre d'emploi s'améliore pour les finissants d'un programme, les deux chiffres tendent à s'égaler. C'est le cas du programme 190.02 - Exploitation forestière en 1986 et du programme 232.00 - Techniques papetières depuis 1985, de même que dans une certaine mesure, du programme 190.03 - Transformation des produits forestiers en 1985 où l'on dénombrait peu ou pas de chômeurs parmi les finissants.

227.200 Travailleur forestier

Régions	1983	1984	1985	1986
1	0	0	0	0
2	11	7	11	4
3	1	3	2	6
9	2	0	2	0
TOTAL	14[a] (23)[b]	10 (19)	15 (20)	10 (7)
Taux de chômage chez les finissants:	58%	67%	42%	26%
Total (Sec. P.C.)	14 (23)	10 (19)	15 (20)	10 (7)

Annexe IV

NOMBRE DE DIPLÔMÉS RECENSÉS PAR L'OPÉRATION RELANCE EN REGARD DU NOMBRE DE DIPLÔMES ÉMIS PAR LE M.É.Q. ET LE M.E.S.S.

1179 Garde forestier

Régions	1983	1984	1985	1986
1	5	10	9	4
2	11	11	0	3
3	33	28	24	33
4	8	9	1	3
5	5	7	3	0
6	4	3	1	6
7	8	18	10	0
8	5	15	1	0
9	0	0	0	0
TOTAL	79 (277)	101 (232)	49 (129)	46 (102)
Taux de chômage chez les finissants:	56%	57%	59%	52%

1180 Agent de conservation de la faune

Régions	1983	1984	1985	1986
1	5	9	8	10
3	23	21	15	29
4	15	14	9	6
6	11	10	29	20
TOTAL	54 (87)	54 (118)	61 (109)	65 (98)
Taux de chômage chez les finissants:	52%	47%	59%	49%

1181 Classeur-mesureur

Régions	1983	1984	1985	1986
1	0	0	0	0
3	20	13	7	11
TOTAL	20 (26)	13 (19)	7 (8)	11 (13)
Taux de chômage chez les finissants:	50%	16%	28%	12%

Annexe IV

NOMBRE DE DIPLÔMÉS RECENSÉS PAR L'OPÉRATION RELANCE EN REGARD DU NOMBRE DE DIPLÔMES ÉMIS PAR LE M.É.Q. ET LE M.E.S.S.

1182 Scieur-classeur

Régions	1983	1984	1985	1986
1	0	0	0	0
3	0	6	8	6
TOTAL	0 (0)	6 (7)	8 (11)	6 (11)
Taux de chômage chez les finissants:	0%	0%	20%	0%

1185 Scieur-affûteur

Régions	1983	1984	1985	1986
1	0	0 (7)	0	0
3	0	7 (1)	6 (9)	3 (4)
TOTAL	0 (0)	7 (8)	6 (9)	3 (4)
Taux de chômage chez les finissants:	0%	42%	50%	0%

1267 Ouvrier papetier

Régions	1983	1984	1985	1986
1	0	0	0	10
2	4	3	6	0
3	0	12	4	8
TOTAL	(12)	15 (24)	10 (31)	18 (17)
Taux de chômage chez les finissants:	50%	40%	22%	25%
TOTAL (Sec. P.L.)	157 (402)	196 (408)	141 (297)	149 (245)

Dans certains programmes, par exemple celui de Techniques papetières au collégial, on constate une amélioration du taux de placement des étudiants. Par ailleurs, on note une différence très significative entre le taux de chômage enregistré chez les finissants des sous-secteurs industriels sciage et papier et celui des finissants du sous-secteur forêt. Alors que le premier est très bas, parfois nul (ce qui indique une pénurie de finissants), il arrive souvent que le second dépasse la moitié (50%).

Enfin, l'on peut expliquer la très grande différence entre les donnés de RELANCE et celles des Ministères concernant les programmes de garde forestier et d'agent de conservation de la faune, par le fait que plusieurs étudiants cumulent les diplômes de ces deux programmes à la fois ou encore poursuivent leurs études en techniques forestières.

Annexe V
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1987	Demande de main-d'oeuvre en 1987 (27)	Scénario basé sur le M.Q.P.P. 1988-1993	Hypothèse optimiste (26)
1. Industrie du bois de sciage et des bardeaux	Total (1): 14 873 Production (16): 12 381	On note un surplus de main-d'oeuvre dans plusieurs professions et régions. Des pénuries sont prévues (i.e. une plus forte demande): - dans tout le Québec pour le contremaître de scieurs de bois d'oeuvre; - en Gaspésie-Bas-St-Laurent, sur la Côte-Nord, en Montérégie et dans la région de Québec, pour le scieur - dans les mêmes régions que le scieur et la Mauricie-Bois-Francs, pour le classeur-mesureur.	Perte nette de 166 emplois due principalement à une augmentation de la productivité dans la manutention (perte de 257 manoeuvres de bois) laquelle ne peut être comblée par la demande de contremaîtres et scieurs de bois d'oeuvre. (16)	Pour le sciage et le papier: Demande de 7 413 personnes-années, si l'on réussit à écouler les 8 MM m^3 de bois supplémentaires entraînés par le Nouveau Régime Forestier.
2. Industrie du papier et des produits en papier	Total (2): 45 510 Production (2): 29 498 Fabrication (16) Pâtes et papiers: 12 542	Ce secteur se caractérise actuellement par un équilibre entre la demande et l'offre de main-d'oeuvre. La région de l'Abitibi-Témiscamingue sera touchée par une pénurie de contremaîtres et de contrôleurs de papier. Les étudiants finissants des programmes ouvrier-papetier et techniques papetières obtiennent rapidement un emploi d'été et plusieurs se trouvent un emploi permanent avant la fin des études.	Demande nette de 1 803 (16) travailleurs. Ces résultats encourageants pourraient être encore meilleurs advenant la construction de la papeterie de Matane et l'ajout d'une troisième machine à papier à l'usine de Rivière-du-Loup.	

Annexe V
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1987	Demande de main-d'oeuvre en 1987 (27)	Scénario basé sur le M.Q.P.P. 1988-1993	Hypothèse optimiste (26)
3. Producteurs de plants forestiers	4 167 (17) 50 personnes X 250 millions 3 millions de plants = 4 167 personnes (1 065 personnes/année)	Si 5 000 000 de feuillus sont produits tel que prévu en supplément des 250 000 000, on anticipe une demande supplémentaire de 83 personnes (20 personnes/année). On note un roulement de personnel très élevé dans certains centres de production (jusqu'à 50%) ce qui augmente la demande.	Demande nette de 515 personnes 1 730 demande totale X 4 167 (Forêts) 14 003 (pépiniéristes forêts + agricoles) = 515 personnes	50 pers. X 50 millions 3 millions de plants = 830 personnes 830 personnes supplémentaires si 300 000 000 de plants sont produits au lieu de 250 000 000 (200 personnes/année) 830 pers. X 3 mois/an ÷ 12 mois/an = 200 personnes/année
4. Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière	Exploitation et aménagement (18) -moyenne annuelle: 12 400 -haute saison: 16 700 -basse saison: 8 400 Plantation (19) = 5 000 250 000 000 plants 1 000 plants/jr X 50 jours = 5 000 p. (1 250 pers./an) 5 000 pers X 3 mois/an 12 mois/an = 1 250 p./a.	On prévoit des mouvements de main-d'oeuvre en: EXPLOITATION Surplus dans plusieurs régions; Demande d'ouvriers sylvicoles en Abitibi; Demande de conducteurs de machinerie lourde forestière dans toutes les régions; Demande de bûcherons dans les régions de Québec et Trois-Rivières. (27)	EXPLOITATION Perte de 2 500 emplois. (16) PLANTATION ET AMÉNAGEMENT Gain de 403 emplois pour les ouvriers en conservation. (16)	Gain de 10 510 emplois d'ici 1990, si l'on réussit à écouler les 8 MM m^3 supplémentaires entraînés par le Nouveau Régime Forestier.

Annexe V
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1987	Demande de main-d'oeuvre en 1987 (27)	Scénario basé sur le M.Q.P.P. 1988-1993	Hypothèse optimiste (26)
4. Entreprises spécialisées dans l'exécution de travaux d'aménagement forestier et d'exploitation forestière (suite)		PLANTATION Fort roulement de personnel parmi les 5 000 planteurs; Demande de contremaîtres (830 personnes, 6 mois par année: (19) 30 X 250 = 830; 9 Demande de 100 personnes supplémentaires pour la plantation de 5 000 000 de feuillus. (19): 1 000 plants/jrs X 50 jrs = 100 planteurs AMÉNAGEMENT (28) Régénération naturelle: 538 Modalités d'intervention: 516 Total: 694 p.		
5. Organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune	M.É.R. (20) -Garde forestier: 115 -Techniciens forestiers: 350 -Occasionnels: 1 000 M.L.C.P. (21) -Agent de conservation de la faune (448) SERVICES CANADIEN DES FORETS (22) Techniciens: 43	DEMANDE NETTE: FORET (28) Inventaire: 29 Planification: 141 Suivi des travaux et atteinte des objectifs: 342 Total pers./année: 512	FORET Demande nette de 120 personnes dans les services techniques.	FORET Création de 1 000 postes à caractère technique dans les services forestiers, si la récolte est augmentée de 8 MM m^3 par année: 10 000 ouvriers forestiers ÷ 10 ouvriers/techniciens = 1 000 techniciens.

Annexe V
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1987	Demande de main-d'oeuvre en 1987 (27)	Scénario basé sur le M.Q.P.P. 1988-1993	Hypothèse optimiste (26)
5. Organismes spécialisés dans les services techniques forestiers et dans la gestion de la faune (suite)	SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE (23) (a.c.f.): 3 permanents (6 mois/an) 4 saisonniers (tous moins 6 mois/an) ZECS (24): 900 Auxiliaires en conservation seulement POURVOI-RIES, GUIDES (25) 800 BUREAU ING. CONS. Techniciens et gardes + aides: été: 150 hiver: 10-20 SOCIÉTÉS DE CONSER-VATION Permanents: 205 Saisonniers: 370 SYNDICATS ET OFFICES DE PRO-DUCTEURS: Techniciens: 150 (ingénieurs 10) CERFO: 1 tech. CREF: 5 ing. CEREF: 1 ing.	FAUNE Engagement du ministre Picotte (M.L.C.P.) à créer 200 postes d'agents de conservation de la faune au M.L.C.P. POURVOIRIES Sur une base familiale, souvent emplois d'été. On devrait connaître dans l'ensemble du Québec, une demande accrue de techniciens en sylvi-culture (27) en raison d'une insuffisance de formation dans cette profession.		

Annexe VI

DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION ET PROGRAMME
COMPARAISON DE DEUX MODÈLES DE PROJECTION DE PROFESSIONS
1 - Modèle québécois de prévision par profession (M.Q.P.P. 1985-1993)
2 - Système de projection de professions au Canada (S.P.P.C. 1987-1990)

Programmes d'études et autres professions incluses dans le programme	Nombre actuel de travailleurs		Projections				Moyenne annuelle retenue dans le plan de dév. de secteur (Annexe II)
			S.P.P.C. (1990)			M.Q.P.P. (1993)	
	M.Q.P.P. (1985)	S.P.P.C. (1986)	Nombre de travailleurs	Attrition	Demande annuelle moyenne = S.P.P.C. ÷ 3	Demande annuelle moyenne = M.Q.P.P. ÷ 7	
I - SECONDAIRE							
A- D.É.P.							
1179 - Garde forestier							
7511 - Conservation for.	544	786	787	40	41	403	
7516 - Inspection expl. f.	479	662	664	20	22	-135	
TOTAL	1023	1448	1451	60	63	268	
MOYENNE ANNUELLE					÷ 3 = 21	÷ 7 = 38	54
1180 - Agent de conservation de la faune							
6119-110 - Agent	448	697	696	66	65		
3719-114 - Guide	800	251	251	24	24		
Cont. - Qué. - Auxiliaire	900	623	719	58	154		
TOTAL	2148	1571	1666	148	243	200[a]	
MOYENNE ANNUELLE					81	29	40
1351 - Sylviculteur							
Nouveau	-	-	-	-	-	230[b]	
MOYENNE ANNUELLE						33	46
1181 - Classeur-mesureur							
8236 - Cont. - bois	1464	2079	2055	85	61	58[c]	
MOYENNE ANNUELLE					20	8	11
1182 - Scieur-classeur							
8231 - Scieurs bois	2051	2932	2887	101	56	82[c]	
MOYENNE ANNUELLE					19	12	16

Annexe VI

DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION ET PROGRAMME
COMPARAISON DE DEUX MODÈLES DE PROJECTION DE PROFESSIONS

1 - Modèle québécois de prévision par profession (M.Q.P.P. 1985-1993)
2 - Système de projection de professions au Canada (S.P.P.C. 1987-1990)

Programmes d'études et autres professions incluses dans le programme	Nombre actuel de travailleurs		Projections				Moyenne annuelle retenue dans le plan de dév. de secteur (Annexe II)
			S.P.P.C. (1990)			M.Q.P.P. (1993)	
	M.Q.P.P. (1985)	S.P.P.C. (1986)	Nombre de travail-leurs	Attri-tion	Demande annuelle moyenne = S.P.P.C. ÷ 3	Demande annuelle moyenne = M.Q.P.P. ÷ 7	
I - SECONDAIRE							
A- D.É.P. (suite)							
1185 - Affûteur							
8315 -	} 1230[d]				} 121[e]	} 184[f]	
8319 -							
TOTAL					121	184	
MOYENNE ANNUELLE					40	26	**37**
1267 - Ouvrier-papetier							
8251 - Prép. - pâte	603	780	807	36	57	94	
8253 - Conducteurs	3480	4512	4640	296	424	647	
TOTAL	4183	5298	5447	332	481	741	
MOYENNE ANNUELLE					160	105	**148**
B - C.É. P							
Ouvrier sylvicole							
Nouveau	-	-	-	-	-	1584[b]	
MOYENNE ANNUELLE						226	**317**
Conducteur de machinerie lourde forestière							
7513 - Bûcherons	7595	10116	10362	843	1089	-3186	
7517 - Levage - Transp.	2756	3710	3712	266	268	-767	
TOTAL	10351	13826	14074	1109	1357	-3953	
MOYENNE ANNUELLE					452	-565	**Indéter-minée**

Annexe VI

DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION ET PROGRAMME
COMPARAISON DE DEUX MODÈLES DE PROJECTION DE PROFESSIONS
1 - Modèle québécois de prévision par profession (M.Q.P.P. 1985-1993)
2 - Système de projection de professions au Canada (S.P.P.C. 1987-1990)

Programmes d'études et autres professions incluses dans le programme	Nombre actuel de travailleurs		Projections				Moyenne annuelle retenue dans le plan de dév. de secteur (Annexe II)
			S.P.P.C. (1990)			M.Q.P.P. (1993)	
	M.Q.P.P. (1985)	S.P.P.C. (1986)	Nombre de travailleurs	Attrition	Demande annuelle moyenne = S.P.P.C. ÷ 3	Demande annuelle moyenne = M.Q.P.P. ÷ 7	
II - COLLÉGIAL							
190.01 - Technicien en aménagement forestier							
2135 - 112 - Technicien sylv.	-	290	289	17	16	120	
TOTAL					6	17	24
190.02 - Technicien en exploitation forestière							
7510 - Contremaître expl. for.	1150	1561	1551	115	105	407	
MOYENNE ANNUELLE					35	58	81
190.03 - Technicien en transformation des produits forestiers							
2117 - 114	200	352	361	10	19	22	
8230 - Contremaître Bois	881	1269	1252	68	51	106	
	1081	1621	1613	78	70	128	
MOYENNE ANNUELLE					23	18	26
232.00 - Technicien-papetier							
8256 - Contrôleur pâtes et papiers	884	1144	1177	62	95	179	
MOYENNE ANNUELLE					32	26	38

a. Selon le M.L.C.P.
b. Selon le M.É.R.
c. Selon la MONOGRAPHIE SECTORIELLE du M.M.S.R. sur les ateliers de sciage et de rabotage
d. Selon l'A.M.B.S.Q.
e. Selon le S.P.P.C. à partir des données de l'A.M.B.S.Q.
f. Selon le M.Q.P.P. à partir des données de l'A.M.B.S.Q.

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ASEFOR	Association des enseignants de foresterie de niveau secondaire du Québec
A.M.B.S.Q.	Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec
A.P.Q. Inc.	Association des pourvoyeurs du Québec
A.S.P.	Attestation de spécialisation professionnelle
C.C.D.P.	Classification canadienne descriptive des professions
C.A.É.Q.	Classification des activités économiques du Québec
C.E.R.F.Q.	Centre d'enseignement et de recherche en foresterie du Québec
C.R.E.F.	Centre régional d'expertise en foresterie de l'Est du Québec
C.É.P.	Certificat d'études professionnelles
C.F.P.	Commission de la formation professionnelle
C.A.A.F.	Contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier
D.É.S.	Diplôme d'études secondaires
D.É.P.	Diplôme d'études professionnelles
D.C.C.	Direction des cours par correspondance
D.F.P.	Direction de la formation professionnelle
É.D.A.	Éducation des adultes
F.G.	Formation générale
F.P.	Formation professionnelle
F.P.B.Q.	Fédération des producteurs de bois du Québec
F.Q.G. ZECS	Fédération québécoise des gestionnaires de Zecs
GIPEX	Groupe interministériel des programmes et examens
I.G.I.F.	Inspecteur général des institutions financières
C.S.R.	La Commission scolaire régionale
M.A.P.A.Q.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
M.A.S.C.	Ministère des Approvisionnements et Services Canada
M.É.R.	Ministère de l'Énergie et des ressources

M.E.S.S.	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
M.L.C.P.	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
M.M.S.R.	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
M.Q.P.P.	Modèle québécois de prévision par profession
O.P.B.	Office des producteurs de bois
O.G.C.	Organismes de gestion en commun
P.A.P.	Pâtes à papier
P.E.P.	Pâtes et papiers
P.M.E.	Petite et moyenne entreprise
P.P.S.	Préparation professionnelle spécifique
P.C.	Professionnel court
P.P.C.	Programme par contenu
P.P.O.	Programme par objectif
S.C.Faune	Service canadien de la faune
S.C.Forêts	Service canadien des forêts
S.C.	Société de conservation
S.P.B.Q.	Syndicat des producteurs de bois du Québec
S.P.P.C.	Système de projection des professions au Canada
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

020801 Foresterie, sciage et papier
7088003

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

94-03-01	Reine Lucie SDM

8687-326 55-1408